

30.

688

30

LE

Wans Mulbrauchte

PRINCE

DE NICOLAS
MACHIAVEL,

SECRETAIRE & CITOIEN
DE FLORENCE.

Traduit & Commenté par

A. N. AMELOT,

Sieur de la Houffaié.

Jean Adoff

de Dieu



A AMSTERDAM,

Chez HENRY WETSTEIN. 1683.

J. F. de Die



Benz. 688

[Faint, illegible handwritten text]



1437 601 01



A
SON ALTESSE
SERENISSIME,
MONSEIGNEUR,
MONSEIGNEUR LE
GRANDUC
DE
TOSCANE.

MONSEIGNEUR,

C'est la coutume des Auteurs,
qui veulent dédier leurs Livres,

* 3 de

D E D I C A C E.

de chercher un Patron, à qui leur
 Ouvrage puisse plaire, ou conve-
 nir. Pour moi, je n'ai pas eu be-
 soin de délibérer, à qui je devois
 presenter le *Prince de Machiavel*.
 Dès que j'eus formé le dessein de
 le traduire, le seul titre du Livre
 me détermina d'abord à dédier
 ma Traduction à Vôtre Altesse
 Sérénissime, ainsi que Machia-
 vel en avoit dédié l'Original au
 Seigneur Laurent II. de Medi-
 cis, Père d'Alexandre, Premier
 Duc de Florence. Et cete réso-
 lution me parut d'autant plus rai-
 sonnable, qu'elle est conforme à
 l'Ordre commun de la Nature,
 qui veut, que toutes les choses
 retournent à leur principe. Mais,
 MONSIEUR, il y a
 cete différence entre ce que je fais
 aujourd'hui, & ce que Machia-
 vel

DEDICACE.

vel a fait autrefois, que Machiavel adresloit son Livre à Laurent de Médicis, en forme d'Instruction, comme fait un Maître à son Disciple : & que moi, j'adresse le mien à Vôtre Sérénité, comme à un Prince consommé dans la science du Gouvernement: (science, qu'un chacun dit être l'ancien Patrimoine de la tres-illustre Maison de Medicis) & comme à un Juge, qui discerne parfaitement la vraie Politique d'avec la fausse, & qui a le secret de tenir toujours la balance droite entre la *Raison-d'Etat* & la Religion, malgré l'incompatibilité qu'elles semblent avoir ensemble. C'est pourquoi, MON SEIGNEUR, je ne crains point d'être aculé de témérité, pour avoir mis le glo-

D E D I C A C E.

rieux Nom de Vôtre Altesse Sérénissime à la tête de cet Ouvrage de Machiavel. Car il n'appartient qu'à des Princes, comme Elle, d'être Juges en Matière de Politique, n'en étant pas du Gouvernement des Etats comme de celui des Familles. Un Particulier, pour maintenir la sienne, n'a qu'à régler sa dépense & sa conduite: Mais un Prince, pour gouverner son Etat, a besoin de s'accommoder aux tems, aux personnes, & aux affaires, qui changent de jour en jour. Joint qu'il y a des conjonctures fâcheuses, où les Princes sont contraints de faire plutôt ce qu'ils peuvent que ce qu'ils doivent. Et c'est en ce sens, que le Grand-Cosme de Medicis, tenu pour le plus sage Homme de son tems,

di-

DEDICACE.

disoit au sujet des Divisions Civiles de Florence dont on se plaignoit à lui, qu'une Ville gâtée valoit bien mieux, qu'une Ville perdue. Parole, * qui a passé depuis en Aforisme - d'Etat chés tous les Princes. Ce qui montre clairement, que les Princes raisonnent & agissent par d'autres principes que les Particuliers. Ainsi, MONSIEUR, il ne faut pas s'étonner, si Machiavel est censuré de tant de gens, puisqu'il y en a si peu, qui sachent ce que c'est que *Raison-d'Etat*, & par conséquent si peu, qui puissent être juges compétens de la qualité des préceptes qu'il donne, & des Maximes qu'il enseigne. Et je dirai en passant, qu'il s'est vu force Ministres, & force Princes, les étudier, &

* Machiav. hist: 1. 7.

D E D I C A C E.

même les pratiquer de point en point, qui les avoient condamnées & détestées, avant que de parvenir au Ministère, ou au Trône. Tant il est vrai, qu'il faut être Prince, ou du moins Ministre, pour connoitre, je ne dis pas l'utilité, mais la nécessité absolüe de ces Maximes. Or comme Machiavel les a, pour la pluspart, empruntées de Tacite, le Maître & l'Oracle ordinaire des Princes, j'ai cité les passages de cet Auteur pour faire toucher au doigt, que Machiavel n'est que son Disciple, & son Interprète? & que si l'on a raison d'estimer tant les Ecrits de l'un, il faut nécessairement estimer aussi les Ecrits de l'autre, qui a marché sur les mêmes pas. Témoin son Histoire de Florence, dont

DEDICACE.

dont toutes les Harangues sont copiées sur celles de Tacite. Quoi qu'il en soit, MONSIEUR, je croirai avoir bien employé mon tems, si cete Traduction, où j'ai mis toute ma petite industrie, a le bonheur de ne vous pas déplaire, & l'honneur d'être placée dans les derniers rangs de Vôtre Bibliothèque, comme un témoignage public de la Vénération profonde, avec la quelle je fais profession d'être

MONSIEUR

De Vôtre Altesse Sérénissime

Tres-humble & tres-
obéissant Serviteur

Amelot de la Houssaie.



PRÉFACE.

COMME Machiavel est un Auteur, qui n'est ni à l'usage, ni à la portée de beaucoup de gens, il ne faut pas s'étonner, si le Vulgaire est si prévenu contre lui. Je dis prévenu. Car de tous ceux, qui le censurent, vous trouverés, que les uns avoient, qu'ils ne l'ont jamais lû: & que les autres qui disent l'avoir lû, ne l'ont jamais entendu, comme il y paroît bien par le sens literal, qu'ils donnent à divers passages, que les Politiques savent bien interpreter autrement. De sorte qu'à dire la vérité, il n'est censuré, que parce qu'il est mal entendu: & il n'est mal entendu de plusieurs, qui seroient capables de
de

P R E F A C E.

de le mieux entendre, que parce qu'ils le lisent avec préoccupation: au lieu que s'ils le lisoient comme juges, c'est-à-dire, tenant la balance égale entre lui & ses Adversaires, ils verroient, que les Maximes, qu'il débite, sont, pour la pluspart, absolument nécessaires aux Princes, qui, au dire du Grand-Cosme de Medicis, ne peuvent pas toujours gouverner leurs Etats avec le Chapelet en main¹. Il faut supposer, dit Wicquefort dans son *Ambassadeur**, qu'il dit pres-
* livre 1. section 2.
 que par tout ce que les Princes font, & non ce qu'ils devroient faire. C'est donc condamner ce que les Princes font, que de condamner ce que Machiavel dit, s'il est vrai, qu'il die ce qu'ils font, ou, pour parler plus juste, ce qu'ils sont quelquefois contraints
 de

N O T E S

1. Che gli Stati non si tenevano con Pater-nostri. (Machiavel Hist. 7.)

P R E F A C E.

de faire. Car l'homme, dit-il dans le Chapitre 15. de son Prince, qui voudra faire profession d'être parfaitement bon, parmi tant d'autres, qui ne le font pas, ne manquera jamais de périr. C'est donc une nécessité, que le Prince, qui veut se maintenir, apprenne à pouvoir n'être pas bon, quand il ne le faut pas être². Et dans son Chapitre 18. après avoir dit, que le Prince ne doit pas tenir sa parole, lors qu'elle fait tort à son intérêt, il avoie franchement, que ce précepte ne seroit pas bon à donner, si tous les hommes étoient bons, mais qu'étant tous méchans & trompeurs, il est de la sûreté du Prince de le savoir être aussi. Sans quoi il perdrait son Etat, & par conséquent sa réputation, étant impossible, que

2. Plutarque dit que s'il falloit absolument remplir tous les devoirs & observer toutes les règles de la Justice, pour bien regner, Jupiter même n'en seroit pas capable.

P R E F A C E.

le Prince, qui a perdu l'un, conserve l'autre. Mais puisque je suis tombé sur ce Chapitre 18. qui est assurément le plus chatouilleux & le plus dangereux de tous ses Ecrits, il me semble nécessaire de dire ici par occasion, comment il faut entendre l'instruction, qu'il y donne à son Prince. Il n'est pas besoin, lui dit-il, que tu aies toutes les qualités que j'ai dites, mais seulement que tu paroisses les avoir. Tu dois paroître clément, fidèle, afable, intégrè & religieux: en sorte qu'à te voir & à t'entendre l'on croie, que tu n'es que bonté, que fidélité, qu'intégrité, que douceur & religion. Mais cete dernière qualité est celle, qu'il t'importe davantage d'avoir extérieurement. Voilà sur quoi est fondée l'opinion qu'a le Vulgaire, que Machiavel étoit un impie, & même un Atée. Et véritablement
les

P R E F A C E.

les apparences y sont pour les Esprits foibles. Mais, à bien peser le sens de ses paroles, il ne dit nullement ce qu'on l'acuse de dire, qu'il ne faut point avoir de Religion: mais seulement, que, si le Prince n'en a point, comme il peut arriver quelquefois, il doit bien se garder de le montrer, la Religion étant le plus fort lien, qu'il y ait entre lui & ses sujets; & le manque de Religion le plus juste, ou du moins le plus spécieux prétexte qu'ils puissent avoir de lui refuser l'obéissance. Or il vaut incomparablement mieux qu'un Prince soit hipocrite, que d'être manifestement impie, le mal caché étant beaucoup moindre que le mal universellement connu. Tout le Monde voit l'impiété, mais tres-peu s'aperçoivent de l'hipocrisie. Et c'est, à mon avis, ce que Machiavel veut dire, quand il ajoute, que tous les hommes ont la liberté de voir, mais que tres-peu

P R E F A C E.

peu ont celle de toucher: qu'un chacun voit ce que le Prince paroît être, mais que presque personne ne connoît ce qu'il est en éfet. *Nous voions bien ce qui est devant nos yeux, disoit un Chevalier Romain à Tibère, mais nous aurions beau faire, nous ne verrions jamais ce que le Prince a dans les replis de son cœur³.*

D'ailleurs, il faut considerer, que Machiavel raisonne en tout comme Politique, c'est-à-dire selon l'Intérest-d'Etat, qui commande aussi absolument aux Princes que les Princes à leurs sujets: jusque la même que les Princes au dire d'un habile Mi-

nistre de ce siècle, aiment mieux*

** M. de Villeroi, Secrétaire d'Etat.*

blesser leur Conscience, que leur

Etat. Et c'est tout ce que Juste-

Lipse, qui avoit autant de piété & de Religion, que de Savoir

& de

3. *Speſtamus, que coram habentur. Abditos Principis ſenſus exquirere illicitum, anceps, nec ideo adſequare. (Tac. Ann. 6.)*

4. *Qui*

P R E E A C E.

& de Politique, trouve à redire à la Doctrine de Machiavel, dont il avoïe franchement, qu'il fait plus de cas, que de tous les autres Politiques Modernes⁴. Ce qu'il se fût bien gardé de dire, s'il eût tant-soit-peu soupçonné Machiavel d'impiété, ou d'Atéisme. Ajoutés à cela, que Machiavel, qui avoit besoin de la faveur de la Maison de Medicis, n'eût jamais osé dedier son Prince à Laurent de Medicis, du vivant du Pape Léon X. son Oncle, si c'eût été un Livre impie; ni adresser encore, quelques années après, son Histoire de Florence au Pape Clément VII. Avec une Epitre, où il lui dit, qu'il

4. Qui nuper, aut herè id tentarunt non me tenent, aut terrent, in quos, si verè loquendum est, Cleobuli illud conveniat. Inscitia in plerisque, & Sermonum multitudo. Nisi quod unius tamen Machiavelli ingenium non contemno, acre, subtile, igneum. Sed nimis sæpe deflexit, & dum Commodi (c'est-à-dire l'Intérest-d'Etat) illas semitas intentè sequitur, aberravit à Regia via. Dans la Préface de sa Doctrine Civile.

P R E F A C E.

qu'il espère, que Sa Sainteté le couvrira du bouclier de son Aprobation Pontificale^s, s'il eût passé pour un homme sans Religion. Et je dirai en passant, que ceux, qui liront le Chapitre 12. du premier Livre de ses Discours, où il montre, combien il importe de maintenir le Culte Divin; & le Chapitre premier du troisième Livre, où il loüe les Ordres de S. François & de S. Dominique, comme les Restaurateurs de la Religion Chretienne, que la mauvaise vie des Prélats avoit toute défigurée, reconnoîtront que tout Sage-mondain qu'il étoit, il avoit de tres-bons sentimens de la Religion: & que par conséquent il faut interpréter plus équitablement qu'on ne fait de certaines Maximes-d'Etat, dont la pratique est devenue presque absolument nécessaire, à cause de
la

5. Sperando, che sarò dalle Armate Legioni del suo Santissimo giudicio ajutato & difeso.

6. Caesarem

P R E F A C E.

la méchanceté, & de la perfidie des hommes. Joint que les Princes se sont tellement raffinés, que celui, qui voudroit aujourd'hui procéder rondement envers ses Voisins, en seroit bien-tôt la dupe. Je pourois dire encore bien des choses en faveur de Machiavel, mais comme c'est une Préface que je fais, & non pas une Apologie, je le laisse à défendre à ceux, qui y ont plus d'intérêt que moi, me contentant d'ajouter à ce que j'ai dit ici de lui, ce qu'il est bon que le Lecteur sache au sujet de la Traduction de son Prince.

Elle est si fidèle, que je pourois me vanter, qu'il seroit assés difficile d'en faire une, qui le fût davantage: & si claire, que je ne crois pas qu'il s'y trouve rien, qu'il faille lire plus d'une fois pour l'entendre, quoiqu'il y ait dans l'Original quelques endroits qui ne sont pas tout-à-fait intelligibles. Dans le Siècle passé il en parut
une

P R E F A C E.

*une en latin d'un certain Silvestre Tegli de Foligno, mais si péri-
frasee, que Machiavel, qui a u-
ne expression Laconique, y est à
peine reconnoissable.*

*Quand il adresse la parole à son
Prince, il lui parle toujours par
Tu, & jamais par Vous. Qui est
la manière de parler des Anciens
Romains, dont je vois qu'il a vou-
lu garder le Caractère, & dans
son Prince & dans ses Discours
sur Tite Live. C'est pourquoy j'ai
cru le devoir imiter en cela,
soit parceque ce Tu a quelque
chose de plus fort, & même de
plus noble; soit aussi parceque
les meilleurs Auteurs, que nous
avons en Nôtre Langue, com-
me Amiot, & le Grand-Coëf-
feteau, qui en valent plus de mil-
le autres, ont parlé de la sorte.
Foint que je n'ai pas pû croire,
qu'il me fût permis d'ôter à Ma-
chiavel une façon de parler, qui
lui sied si bien; ni à ma Traduction*

P R E F A C E.

un air de liberté, qui la fait mieux ressembler à son Original.

Outre plusieurs Notes, tirées des autres Oeuvres de Machiavel, & des Histoires de Nardi & de Guichardin, j'ai mis au dessous du texte divers passages de Tacite, qui servent de preuve, de confirmation, ou d'exemple à ce que Machiavel a dit. Et cela fait une espèce de Concordance de la Politique de ces deux Auteurs. Par où l'on verra que l'on ne sauroit ni approuver, ni condamner l'un sans l'autre. De sorte que si Tacite est bon à lire pour ceux, qui ont besoin d'apprendre l'Art de gouverner, Machiavel ne l'est guère moins; l'un enseignant, comment les Empereurs Romains gouvernoient; & l'autre, comment il faut gouverner aujourd'hui.

Quelqu'un me demandera peut-être, si je crois, que Cesar Borgia, que Machiavel propose à imiter, soit un bon Modele. Je
re-

P R E F A C E.

répons, que c'en est un tres-bon pour les Princes Nouveaux, c'est-à-dire, ceux, qui de Particuliers sont devenus Princes par usurpation: mais que c'en est un tres-mauvais pour les Princes héréditaires. Or il est manifeste par deux endroits du 7. Chapitre de ce Livre, que Machiavel ne propose son Cesar Borgia pour exemple qu'aux Usurpateurs, qui véritablement ne sauroient conserver l'Etat usurpé, sans être cruels, du moins au commencement, parce qu'ils ont pour ennemis tous ceux, qui ne trouvent pas leur compte à ce changement: & que ceux même, qui l'ont procuré, ne leur sont pas longtems amis, faute d'obtenir tout ce qu'ils demandent: Au lieu que les Princes héréditaires, pour peu qu'ils gouvernent bien, n'ont pas besoin d'user de rigueur, ni de violence, pour se maintenir parmi des Sujets, acoutumés de longue-main à la do-

P R E F A C E.

mination du même sang. Et quant au Duc de Valentinois, (c'est le titre que portoit Borgia) je confesse, que c'étoit un tres-mechant homme, & qui méritoit mille morts⁶: Mais il faut avoüer aussi, qu'il étoit & Grand-Capitaine, & Grand-Politique, & de qui l'on peut dire justement ce que Paterculus dit de Cinna, qu'il fit des Actions, qu'un homme-de-bien n'oseroit jamais faire: Mais qu'il vint à bout de diverses entreprises, qui ne se pouvoient exécuter que par un tres-vaillant homme⁷.

Au reste, je dirai, que Machiavel, qu'on fait passer par tout pour un Maître de Tirannie, l'a detestée plus que pas-un homme de son tems, ainsi qu'il est aisé de voir par le Chapitre 10. du

6. *Caesarum Borgiae, vel mille neces meritorum*, dit Onufre Panvini dans la Vie du Pape Jules II.

7. *De quo verè dici potest, ausum eum, quæ nemo-auderet bonus: perfecisse, quæ à nullo, visè fortissime, perfici possent.* (Hist. 2.)

P R E F A C E.

du premier Livre de ses Discours, où il parle tres-fortement contre les Tirans. Et le Nardi, son ^{Hist. Fior.} Contemporain, dit, qu'il fut un ^{lib. 3.} de ceux, qui firent des Panégyriques de la Liberté, & du Cardinal Jules de Médicis, qui, après la mort de Léon X. feignoit de la vouloir rendre à sa Patrie: & qu'il fut soupçonné d'être Complice de la Conjuration de Jacopo da Diacetto, Zanobi Buondelmonti, Luigi Alamanni, & Cosimò Rucellai, contre ce Cardinal, à cause de la liaison étroite, qu'il avoit avec eux, & les autres Libertins. (C'est ainsi que les Partisans des Médicis apelloient ceux, qui vouloient maintenir Florence en liberté) Et probablement ce fut ce soupçon, qui empêcha, qu'il ne fût récompensé de son Histoire de Florence, quoiqu'il l'eût composée par l'ordre du même Cardinal, comme il le marque

Ibidem.

* *

tout

P R E F A C E .

*tout au commencement de son E-
pitre dédicatoire. Voila tout ce
que je crois qu'il est nécessaire de
savoir concernant sa personne &
ses Ecrits, de qui je laisse à cha-
cun de juger tout ce qu'il lui plai-
ra.*





NICOLAS MACHIAVEL

Secretaire & Citoien de Florence

Au Tres-Illustre

LAURENT DE MEDICIS,
Duc d'Urbin, Seigneur de
Pesaro, &c.

** C'étoit le
Père de Cato-
rine, Reine
de France.*

CEux, qui veulent gagner les
bonnes-graces d'un Prince,
ont coutume de lui offrir ce qu'ils
ont de plus rare chés eux, ou
ce dont ils savent qu'il fait son
plaisir ordinaire. D'où vient,
qu'on lui presente souvent des
Chevaux, des Armes, des E-
tofes-d'or, des diamans, & d'au-
tres choses semblables, qui mé-
ritent de lui appartenir. Pour
moi, après avoir cherché ce que
je pouvois vous donner pour ga-

** 2

ge

ge de ma tres-humble obéissance, je n'ai rien trouvé chés moi, qui me fût si cher, que la connoissance des Actions des Grans-hommes, la quelle j'ai aquisse par un long usage des Affaires Modernes, & par la lecture continuelle des Anciennes. Aiant donc ramassé en un petit volume les réflexions, que j'ai faites à loisir sur toutes ces choses, je vous le presente, non pas que je le croie digne de vous, mais parceque vôtre bonté me fait espérer que vous l'agrerez; attendu que je ne puis vous faire un plus grand don, que de vous donner les moiens d'apprendre en tres-peu de tems tout ce que j'ai appris en tant d'années, que j'ai été à l'Ecole de l'Adversité. Or je n'ai point embelli cet Ouvrage de paroles empoulées & magnifiques, ni de pas-un autre de ces agrémens, dont plusieurs ont coutume de parer leurs Ecrits, parceque je ne veux pas, que

que le mien plaise par un autre
endroit, que par l'importance
& la solidité de son sujet. Et
que l'on n'impute point à pré-
sompction, si un homme de bas-
se condition ose donner des le-
çons de Gouvernement aux Prin-
ces. Car comme ceux, qui des-
seignent les pais, se métenent em-
bas dans une Plaine, pour mieux
découvrir la hauteur des Mon-
tagnes, & la qualité des autres
Lieux élevés : &, au contrai-
re, montent au sommet des
Montagnes, pour considérer la
constitution des Lieux bas : De
même il faut être Prince, pour
bien connoitre le caractère des
peuples, & *Populaire*, pour
bien savoir celui des Princes.
Recevés donc ce petit Livre
d'aussi bon cœur que je vous l'o-
fre. Si vous le lisés avec aten-
tion, vous y verrés le desir ex-
trême que j'ai, que vous parve-
niés à la puissance, que la For-
tune, & vos grandes qualités,

vous prométent. Et si, du Lieu éminent, où vous êtes, vous regardés quelquefois embas, vous connoitrés, que c'est à tort, que je souffre une si rude & si longue persécution de la Fortune.



TA-

TABLE DES
CHAPITRES.

I. Combien il y a de sortes de Principauté, & comment on peut acquérir la Principauté.	1
II. Des Principautés Héritaires.	3
III. Des Principautés mixtes.	7
IV. Pourquoi le Roiaume de Darius ne se souleva point après la mort d'Alexandre, qui l'avoit conquis.	29
V. Comment il faut gouverner les Villes, ou les Principautés, qui se gouvernoient par leurs propres Loix, avant que d'être conquises.	36
VI. Des Nouveaux Etats, que le Prince aquert par sa valeur & ses propres armes.	40
VII. Des Principautés nouvelles, que l'on aquert par les forces d'autrui, & par bonheur.	49
VIII. De ceux, qui sont devenus Princes par des crimes.	66
IX. De la Principauté Civile.	75
X. Comment il faut mesurer les forces de toutes les Principautés.	85
XI. Des Principautés Ecclesiastiques.	90
XII. Combien il y a de sortes de Milice: & ce qui vaut la Soldatesque Mercenaire.	95
XIII. Des	

TABLE DES CHAPITRES.

XIII.	<i>Des troupes Auxiliaires, Mixtes, & Propres.</i>	108
XIV.	<i>Instruction pour le Prince concernant la Milice.</i>	117
XV.	<i>Ce qui fait louer, où blâmer les hommes, & surtout les Princes.</i>	124
XVI.	<i>De la Libéralité & de l'Economie.</i>	128
XVII.	<i>De la Cruauté & de la Clémence: & s'il vaut mieux être aimé que crain.</i>	135
XVIII.	<i>Comment les Princes doivent tenir leur parole?</i>	144
XIX.	<i>Qu'il faut éviter d'être méprisé & haï.</i>	151
XX.	<i>Si les Fortereses, & plusieurs autres choses, que les Princes font souvent, sont utiles, ou nuisibles.</i>	176
XXI.	<i>Comment le Prince doit se gouverner pour se métre en estime.</i>	188
XXII.	<i>Des Secrétaires des Princes.</i>	197
XXIII.	<i>Comment il faut fuir les Flateurs.</i>	202
XXIV.	<i>Pourquoi les Princes d'Italie ont perdu leurs Etats.</i>	207
XXV.	<i>Combien la Fortune a de pouvoir dans les Affaires du Monde: & comment on lui peut résister.</i>	211
XXVI.	<i>Exhortation à delivrer l'Italie des Barbares.</i>	220
		LE



L E
P R I N C E

D E
NICOLAS MACHIAVEL
Secretaire & Citoien de
Florence.

CHAPITRE I.

Combien il y a de sortes de Principauté, & comment on peut aquérir la Principauté.

TOUS les Etats, & toutes les Seigneuries, qui ont eu, & qui ont autorité sur les hommes, ont été, & sont des Républiques, ou des Principautés. ¹ Les Principautés

NOTES.

1. Cete division est fondée sur la doctrine de Tacite, qui opose la Principauté & la République comme les deux contraires, *Res dissociabiles*

A

Prin-

2 LE PRINCE

CH. I. pautés font, ou héréditaires dans une même famille, qui domine depuis long-temps²; ou nouvelles. Les nouvelles font ou toutes nouvelles, comme l'étoit celle de François Sforce à Milan: ou font comme des membres incorporés à l'État héréditaire du Prince, qui les aquert, tel qu'est le Roiaume de Naples à l'égard du Roi d'Espagne. Ces États, ainsi aquis, ont coutume d'avoir un Prince, ou d'être en liberté, & l'on se les aquert par les armes d'autrui, ou par les siennes: par le bonheur, ou par la vertu.

CHA-

Principatum & Libertatem. (In Agricola.) *Romam à principio Reges habuere, Libertatem L. Brutus instituit.* (Ann. 1.) *Haud facile Libertas & Domini miscentur.* (Hist. 4.) Toute République est bien Principauté. *Il Serenissimo Principe fà saper*, dit la République de Venise dans ses Edits. Mais toute Principauté n'est pas République.

2. C'est en ce sens, que Galba disoit à Pison, *In gentibus, que regnantur, certa dominorum domus.* (Tac. Histor. 1.) & Mucien à Vespasien. *Non contra Caii, aut Claudii, vel Neronis, fundatam longo imperio domum exsurgimus.* (Hist. 2.)

CHAPITRE II.

Des Principautés Héritaires.

JE me passerai de parler des Républiques, dont j'ai traité ailleurs * amplement, & je m'arrêterai seulement à la Principauté. Je dis donc, qu'il est bien plus facile de conserver des Etats Héritaires, que des Etats nouvellement conquis ¹. Parce qu'il suffit de ne point outrepasser l'ordre établi par ses Ancêtres ², & de s'accommoder aux tems. En forte

* Dans ses Discours sur Tite-Live.

NOTES.

1. Tacite dit, qu'un Empire aquis par la violence ne se fauroit conserver par les voies de la douceur & de la modestie. *Non posse Principatum scelere quæstum subita modestia, & prisca gravitate retineri.* (Hist. 1.) Or la rigueur, qu'il faut tenir d'ordinaire pour conserver un Etat conquis, est souvent cause qu'on le perd par la révolte des sujets, qui viennent à perdre la patience. *Atque illi, dit Tacite, quamvis servitio sueti, patientiam abrumpunt.* (Ann. 12.)

2. Cela revient à ce qu'on disoit à Néron, que n'étant plus enfant, mais en âge de regner, il ne lui falloit plus d'autre Maître, ni d'autre Gouverneur que l'exemple de ses Prédécesseurs. *Finitam Neronis pueritiam, & robur juvenæ ad-*

4 LE PRINCE

CH. 2.

forte que si un Prince est médiocrement habile, il se maintiendra toujours dans son Etat, à moins qu'il n'y ait une force excessive, qui l'en prive. Encore le recouvrera-t-il, quelque fort que soit l'Usurpateur. Témoin le Duc de Ferrare, qui n'a tenu contre les Vénitiens en l'an 1484. & contre le Pape Jules II. en 1510. que parce qu'il étoit éta-

esse. Exueret Magistrum, satis amplis doctoribus instructus Majoribus suis. (Ann. 14.) Tacite dit, que Tibère, au commencement de son regne, se faisoit une loi d'imiter en tout la conduite d'Auguste, Neque fas Tiberio infringere dicta ejus. (Ann. 1.) qui omnia facta, dictaque ejus, vice legis observem. (Ann. 4.) & qu'il n'osoit pas montrer la sévérité à un peuple, qu'Auguste avoit traité si doucement. Populum per tot annos molliter habitum, nondum audebat ad duriora vertere. (Ann. 1.) Que Vononés fut méprisé & chassé par les Parthes, parce qu'il tenoit une conduite toute contraire à celle de leurs autres Rois. Accendebat dedignantem & ipse, diversus à Majorum institutis. (Ann. 2.) Et qu'au contraire Italus plaisoit aux Cherufces d'autant plus qu'ayant été élevé à Rome, il ne laissoit pas de s'accommoder à leurs débauches, comme s'il eût toujours été nourri parmi eux. Lætus Germanis adventus, atque ea magis, quod sæpius vinolentiam ac libidines gratia barbaris usurparet. (Ann. XI.)

3. Nous

établi de longue main dans ce Duché³. Car comme le Prince naturel a moins d'ocasions & de raisons d'ofenser ses fujets, il faut qu'il en soit plus aimé : & si des vices extraordinaires ne le font haïr, ils ont naturellement de l'inclination pour lui. Outre que la possession ancienne, & non interrompüe, de la domination leur ôte l'envie & la commodité d'atenter contre lui, ⁴ d'autant que toute mutation d'Etat laisse toujours de quoi en faire d'autres. ⁵

CH. 2.

ou J. Ma
porte ou-
verte à d'au-
tres.

CHA-

3. Nous ne nous soulevons pas contre la Maison d'Auguste, qui a tenu si long-tems l'Empire, disoit Mucien à Vespasien (Tac. Hist. 2.) pour inférer, qu'il ne faisoit pas craindre, que l'Empire retournât jamais à Vitellius, quand une fois on le lui auroit ôté.

4. Car, au dire de Tacite, il y a toujours moins d'inconvenient à garder le Prince que l'on a, qu'à en chercher un autre. *Minore discriptione sumi Principem, quàm quæri.* (Hist. 1.)

5. Car, au dire de Paternulus, l'on encherit toujours sur les premiers exemples. *Non enim ibi consistunt exempla undè cæperunt, sed quamlibet in tenuem recepta tramitem latissime vagandi sibi viam faciunt.* (Hist. 2.)

CH. 2.

entraîne toujours d'autres après soi, Tacite en donne de beaux exemples. *Libertatem & Consulatum L. Brutus instituit. Dictatura ad tempus sumebantur. Neque Decemviralis potestas ultra biennium. Neque Tribunorum Militum Consulare jus diu valuit. Non Cinna, non Sulla longa dominatio: & Pompeii Crassique potentia citò in Cæsarem: Lepidi, atque Antonii arma in Augustum cessere.* (Ann. 1.) C'est-à-dire: Brutus fit succéder la Liberté & le Consulat à la Roiauté. Et quelque fois on créoit un Dictateur, mais son pouvoir finissoit aussitôt que le peuple étoit hors de danger. Les Décemvirs ne durèrent pas plus de deux ans. Les Tribuns des Soldats prirent la place des Consuls, mais ne la gardèrent pas longtems. La domination de Cinna, ni la Dictature de Silla ne furent pas de longue durée. La puissance de Crassus & de Pompée fut bientôt réunie en la personne de César, & l'autorité de Lepidus & d'Antoine en celle d'Auguste. Voila un enchainement de mutations. En voici un autre. *Sulla Dictator abolitis vel conversis prioribus, cum plura addidisset, otium ei rei haud in longum paravit. Statim turbidis Lepidi rogationibus, neque multo post Tribunis reddita licentia quoquò velent populum agitando. Jamque non modo in commune, sed in singulos homines late questiones... Exin continua per viginti annos discordia, non Mos, non Jus.* (Ann. 3.) C'est-à-dire: Le Dictateur Silla changea, ou abolit les Loix de Gracchus & de Saturninus, pour établir les siennes. Mais elles furent de peu de durée. Car Lepidus & les Tribuns recommencèrent bientôt à semer des broüilleries parmi le peuple, en sorte qu'on faisoit autant de réglemens, qu'il y avoit d'hommes. . . Et depuis, il n'y eut ni droit, ni coutume, par l'espace de vingt ans, que durèrent les dissensions du peuple & du Sénat.

ou 7 à
broüiller les
affaires.

CHAPITRE III.

Des Principautés mixtes.

MAIS toute Principauté nouvelle a des difficultés à surmonter. Si elle n'est pas toute nouvelle, mais seulement mixte, par l'adjonction d'un membre nouveau, ses mutations naissent premièrement d'une difficulté naturelle qui se rencontre dans toutes les nouvelles dominations ¹, qui est, que les hommes changent volontiers de Prince, dans l'espérance d'en trouver un meilleur. ² Espérance,

NOTES.

1. *Novum & mutantem Principem*, dit Tacite. (Ann. 1.)

2. *Parthos presentibus mobiles, absentium æquos*. (Ann. 6.) Toutes les Nations sont de même, *servitii ingenio*, par un caprice ordinaire à la servitude, dit Tacite. (Ann. 12.)

CH. 3.

rance, qui leur fait prendre les armes contre celui qui gouverne. Mais ils ne tardent guère à s'en trouver mal. ³ Il y a une autre nécessité naturelle & ordinaire, qui fait, que le Prince est toujours contraint d'ofenser
ses

3: Croiés vous, disoit un Sénateur Romain, que la Tirannie soit morte avec Néron. On l'avoit crüe éteinte par la mort de Tibère & de Caligula, & pourtant nous en avons vu un troisiéme plus cruel qu'eux. *An Neronem extremum dominorum putatis? Idem crediderant, qui Tiberio, qui Caio superstites fuerunt: cum interim instabilior & seuior exortus est.* (Hist. 4.) Claudius avoit donc bien raison de dire aux Ambassadeurs de Parthes, qui étoient venus lui demander un meilleur Roi, que le leur, que de si fréquens changemens ne valaient rien, & qu'il falloit s'accommoder le mieux qu'on pouvoit aux humeurs des Rois. *Ferenda Regum ingenia, neque usui crebras mutationes.* (Ann. 12.) Tous les sujets doivent prendre les sentimens de ce Sénateur Romain, qui disoit, qu'il admiroit le passé, sans condamner le présent, & que bien qu'il fouhaitât de bons Princes, il ne laissoit pas de supporter patiemment ceux qui ne l'étoient pas, se souvenant toujours de la nécessité de vivre selon les tems, ou l'on est. *Se meminisse temporum, quibus natus sit: ulteriora mirari, presentia sequi, bonos Imperatores voto expetere, qualescumque tolerare.* (Hist. 4.) Paroles, que Machiavel a raison d'appeller sentence d'or. (Disc. lib. 3. cap. 6.)

ses nouveaux fujets , soit en les chargeant de gens de guerre, ou par mille autres maux qu'entraîne après soi une acquisition nouvelle ⁴. D'où il arrive , que tu as enfin pour ennemis tous ceux que tu as ofensés en te saisissant de la Principauté : & que tu ne saurois conserver l'amitié de ceux , qui t'y ont aidé , faute de les pouvoir contenter en tout ce qu'ils atendoient de toi , ni de pouvoir user de rigueur envers eux , à cause que tu leur es obligé. Car quelque puissante Armée que l'on ait , on a toujours besoin de la faveur des gens du Pais pour entrer dans une Province. C'est pour cela , que Louïs XII. Roi de France aiant pris Milan tout-à-coup , le perdit aussi de même. Parce que ce peuple , qui lui avoit ouvert les

por-

4. *Res dura, & Regni novitas me talia cogunt moliri, & late fines custode tueri.* Dit la Reine de Carthage chés Virgile. (*Æneid. 1.*)

CH. 3.

portes, se trouvant frustré de ses espérances, ne mit guère à se dégoûter du nouveau Prince: ⁵ Il est bien vrai, qu'un païs recouvert après une révolte ne se perd pas facilement une seconde fois, d'autant que le Prince, pour se vanger de la rébellion, hésite moins à pourvoir à sa sûreté par la punition des Coupables, & par une surveillance rigoureuse sur les actions de ceux, dont il a du soupçon ⁶. Si donc le

⁵. Tacite dit, que les Parthes reçurent Tiridate à bras ouverts, espérant d'en être mieux traités que d'Artabanus, & que peu de tems après ils haïrent Tiridate autant qu'ils l'avoient aimé, & rapellerent celui, qu'ils avoient tant haï. *Qui Artabanum ob sevitiam execrati come Tiridatis ingenium sperabant....., ad Artabanum vertere, &c.* (Ann. 6.)

⁶. Tacite dit, que Rhadamiste aiant repris l'Arménie, d'où il avoit été chassé par ses sujets, il les traita avec une rigueur extraordinaire, les regardant comme des rebelles, qui n'atendoient que l'occasion, pour se revolter encore. *Vacuum rursus Armeniam invasit, truculentior quam antea, tanquam adversus defectores, & in tempore rebellaturos.* (Ann. 12.)



de
le
re-
le
on-
ce,
on,
su-
pa-
ri-
ux,
onc
le
Tiri-
nieux
après
arrivé,
Eg-
riens
en cor-
repris
luyes,
les
obéissent
Vacant
aux an-
x temps
-E-

4
11



Dr
le Duc L
inc sur
sez
premi
blan
re d
l'hal
co
Je
re
re
ou
se
co
don
fent
lui
me
g
ils
des
pas
a qu
Prin
du r
serv

le Duc Louïs n'eut qu'à faire du bruit sur les Confins du Milanez, pour le faire perdre, la première fois, à la France, il falut liguier tout le monde contre elle, & chasser ses armées de l'Italie, pour le lui ôter une seconde fois. Et cela arriva par les raisons que j'ai dites. Il nous reste maintenant à dire, quels remèdes le Roi de France avoit, ou pouroit avoir un Prince, qui seroit en sa place, pour mieux conserver la Conquête. Je dis donc, que les Etas, qui s'unifient à un Etat héréditaire de celui, qui les aquert, sont de même Province, & de même langue, ou n'en sont pas. Quand ils en sont, il est tres-facile de les garder, sur tout s'ils n'étoient pas libres auparavant : & il n'y a qu'à exterminer la famille du Prince qui les dominoit. Car du reste, pourvu que l'on conserve les anciennes coûtumes,

CH. 3.

& qu'il n'y ait point d'antipatie naturelle, les hommes vivent paisiblement ensemble. Témoin la Bourgogne, la Bretagne, la Gascogne & la Normandie, qui sont depuis si long-tems unies à la France. Car bien qu'elles aient un langage un peu différent, leurs mœurs sont semblables, & par conséquent compatibles. Et quiconque les voudroit conserver, après les avoir acquises, il faudroit faire deux choses. L'une, extirper toute la race de leur ancien Prince. L'autre, ne point changer leurs Loix, ni augmenter les Tailles. Et par ce moien l'Etat conquis & l'Etat héréditaire feront bientôt un même Corps. Mais lors qu'on acquert des Etats, qui ont la Langue, les mœurs, & les coutumes différentes, c'est là qu'il y a bien des difficultés, & qu'il faut beaucoup de bonheur & d'industrie pour les conserver.

ver. 7 Et l'un des meilleurs expédiens seroit, que celui, qui les aquert, y alât demeurer. Ce qui rendroit la possession plus assurée & plus durable. Témoin le Turc, qui quoi qu'il eût pu faire, n'eût jamais conservé la Grèce, s'il n'y fût alé demeurer. Car quand on est sur les Lieux, on voit naitre les désordres, & l'on y peut remédier sur le Champ^s: Au lieu qu'é tant absent, on ne les fait, que lors qu'ils sont grans, & qu'il n'y a plus de remède. De plus, la Province n'est pas pillée par les Officiers, & les sujets aiant la commodité de recourir promptement

7. *Ex diversitate morum crebra bella*, dit Tacite. (Hist. 5.)

8. (Ann. 14.) Il dit, que de légers remèdes ont calmé de grans mouvemens, *Modicis remediis primos motus sedidisse*. Et c'est en ce sens qu'on disoit à Tibère, qu'il n'avoit qu'à se montrer aux mutins, & qu'ils rentreroient dans leur devoir dès qu'ils le verroient. *Ire ipsum; & opponere Majestatem Imperatoriam debuisse, cessuris ubi Principem vidissent*. (Ann. 1.)

CH. 3.

tement au Prince, ils en ont plus de raison de l'aimer, s'ils sont bons; & de le craindre, s'ils sont méchants. D'entre les Etrangers, ceux, qui voudroient assaillir cet Etat, en sont retenus par la difficulté qu'il y a de l'ôter à un Prince, qui y fait sa demeure. L'autre remède est d'envoier des Colonies dans un ou deux Lieux, qui soient comme les Clefs de cet Etat; ou bien il faut y tenir beaucoup de Milice. Or les Colonies coûtent peu au Prince, qui d'ailleurs n'offense que ceux, à qui il ôte les Terres & les Maisons, pour les donner aux nouveaux habitans. Outre que ceux, qu'il offense, ne faisant qu'une tres-petite partie de l'Etat, & restant pauvres & dispersés, ils ne lui peuvent jamais nuire: & que tous les autres, qui ne sont point offensés, se tiennent en repos d'autant plus volontiers, qu'ils craignent qu'il

qu'il ne leur en arive autant qu'à CH. 3.
 ceux, qui ont été dépoüillés,
 s'ils font quelque faute. D'où je
 conclus, que les Colonies, ou-
 tre qu'elles ne coûtent rien,
 sont plus fidèles, & ofensent
 moins: & que les Ofensés étant
 pauvres & dispersés, ils ne sa-
 roient nuire. Où il est à remar-
 quer, qu'il faut amadoüer les
 hommes, ou s'en défaire, par-
 ce qu'ils se vangent des ofenses
 légères, & qu'ils ne se sauroient
 vanger des grandes. De sorte
 que l'ofense, qui se fait à l'hom-
 me, lui doit être faite d'une
 manière qu'il n'en puisse tirer
 vengeance. Mais si au lieu de
 Colonies, on emploie de la mi-
 lice, la dépense est bien plus
 grande, & consomme tous les re-
 venus de cet Etat en garnisons.
 Si bien que l'aquisition tourne à
 dommage au Prince, qui, ou-
 tre cela, ofense beaucoup plus de
 gens, d'autant qu'il nuit à tout
 cet

CH. 3. cet Etat, où il faut qu'il change de
 tems en tems les logemens de
 son armée. Incommodité, qu'un
 chacun ressent, & qui fait, qu'un
 chacun lui devient ennemi. Et
 ce sont là ceux, qui lui peuvent
 nuire davantage, comme étant
 ennemis domestiques. Cete gar-
 de est donc aussi inutile, qu'est
 utile celle des Colonies. Le
 Prince, qui aquert une Provin-
 ce, qui a des coûtumes diféren-
 tes de celles de son Etat, doit
 encore se faire Chef & Prote-
 cteur des Voisins moins puis-
 sans, & s'étudier à afoiblir les
 plus puissans: & sur tout empê-
 cher absolument, qu'il n'entre
 dans cete Province quelque E-
 tranger aussi puissant que lui.
 Car il arive toujours, qu'il y
 en est mis quelqu'un par les
 Mécontens de la Province, soit
 par ambition, ou par peur; Té-
 moin les Romains, qui furent
 introduits dans la Grèce par les
 Eto-

Etoliens, & qui, par tout où ils mirent le pié, y furent toujours appellés par les Provinciaux. Et ce qui arive d'ordinaire, c'est qu'aussi tôt qu'un Etranger puissant entre dans une Province, tous ceux de la Province, qui sont moins puissans s'unissent volontiers avec lui, par un motif de haine contre celui, qui étoit plus puissant qu'eux. Tout ce dont il a à se garder, est, qu'ils ne deviennent trop forts, & qu'ils ne prennent trop d'autorité. Et, pour cet éfet, il doit employer ses propres forces, & les leurs, à abaisser ceux qui sont puissans, pour demeurer, lui seul, arbitre de toute la Province. Et quiconque ne saura pas métre cela en œuvre, perdra bien tôt ce qu'il aura aquis, & n'aura point de repos tant qu'il le gardera. Les Romains pratiquoient admirablement ces Maximes

CH. 3. ximes dans les Provinces conquises. Ils y envoioient des Colonies, ils entretenoient les moins puissans, sans laisser croistre leur puissance. Ils abaissoient ceux, qui en avoient trop, & ne souffroient point, que les Etrangers puissans se missent en crédit. La Grèce nous en fournit un bel exemple. Ils maintinrent ceux d'Acacie & d'Etolie, ils chassèrent Antiochus de la Macédoine, puis avilirent les Macédoniens. Et quelques services que rendissent ceux d'Acacie & d'Etolie, ils ne leur permirent jamais d'acroistre leur Etat; quelque remontrance que fit Filippes, ils ne le voulurent point recevoir pour ami, sans l'abaisser, & Antiochus, avec toute sa puissance, ne put jamais les faire consentir à lui laisser aucune part dans cete Province. En quoi les Romains firent ce que doivent faire tous les

les Princes sages, qui ont à pourvoir, non seulement aux maux présens, mais encore aux maux à venir. Car en les prévoiant de loin, il est aisé d'y remédier; au lieu que si l'on attend, qu'ils soient proches, le remède n'est plus à tems, dautant que la maladie est devenue incurable. Les Médecins disent, que la fièvre étiq̄ue est facile à guérir, & difficile à connoître: au lieu que dans la suite du tems elle devient facile à connoître, & difficile à guérir, quand elle n'a pas été connue, ni traitée dans son commencement. Il en est de même des affaires-d'Etat. Si l'on connoit de loin les maux qui se forment (ce qui n'appartient qu'à l'homme prudent) on les guérit bien-tôt. Mais, si faute de les avoir connus, ils viennent à croître à un point qu'un chacun les connoisse, il n'y a plus de remède. Comme

CH. 3. me les Romains prévoioient de loin les inconveniens, ils y remédioient toujours si à propos, qu'ils n'eurent jamais besoin d'esquiver la guerre, sachant, que de la diférer, ce n'est point l'éviter, mais plutôt procurer l'avantage d'autrui. Ils la firent donc à Filippes & à Antioëus en Grece, pour n'avoir pas à la faire avec eux en Italie⁹. Et quoiqu'ils pussent alors éviter l'une & l'autre guerre, ils ne le voulurent pas. Contraires en cela aux Sages modernes, qui disent à tous propos, qu'il faut jouïr du bien fait du

ou] Al-
mant mieux
exercer leur
valeur &
leur pru-
dence, que
de jouïr du

9. *Fuit proprium Populi Rom. longe à domo bel-
lare*, dit Cicéron. Tibère garda toujours cete
maxime, *destinata retinens, consiliis & astu res
externas moliri, arma procul habere.* (Tac. Ann.
6.) Les Romains en usoient ainfi pour conser-
ver la liberté & les richesses de l'Italie: au lieu
que si les Etrangers y eussent mis le pié, ils eus-
sent pû se servir des Armes & des richesses du
Pais. Ce qui eût afoibli les Romains. Et c'est
pour cela qu'Annibal disoit à Antiochus, que
les Romains ne pouvoient être vaincus qu'en
Italie.

du tems : au lieu qu'eux ai-
moient mieux exercer leur va-
leur & leur prudence. Car le
tems aporte du changement à
toutes choses, & peut amener
le bien comme le mal, & le
mal comme le bien. Mais re-
tournons à la France, & éxa-
minons, si elle a rien fait de
tout ce que j'ai dit. Je ne par-
lerai point de Charles VIII.
Mais seulement de Louïs XII.
comme de celui, de qui l'on a
mieux vu les demarches, pour
avoir dominé plus longtems en
Italie. Et vous verrés, com-
me il a fait tout le contraire de
ce qui se doit faire pour conser-
ver un Etat différent de mœurs
& de coûtumes. Louïs fut intro-
duit en Italie par l'ambition des
Vénitiens, qui vouloient, par
ce moien, gagner la moitié de
la Lombardie. Je ne veux point
blâmer la résolution que ce Roi
prit. Car voulant commencer
de

CH. 3.

bienfait du
tems, com-
me les Sages
de ce tems-
ci le conseil-
lent.

ch. 3. de métre le pié en Italie, & d'ail-
 leurs n'y aiant point d'amis, ce
 lui étoit une nécessité d'y aque-
 rir ceux qu'il pouvoit, d'autant
 plus que toutes les portes lui en
 étoient fermées, à causé des de-
 portemens de son Prédécesseur.
 Et cete entreprise lui auroit réül-
 si, s'il n'eût point fait de fau-
 tes. Après qu'il eut aquis la
 Lombardie, il regagna d'abord
 la réputation, que Charles a-
 voit perdue. Gennes fit joug,
 Florence, le Marquis de Man-
 toüe, le Duc de Ferrare, les
 Bentivoles, la Comtesse de For-
 li, les Seigneurs de Faience,
 de Pefaro, de Rimini, de Ca-
 mérin & de Piombin, les Lu-
 quois, les Pisans, les Siennes,
 & tous les autres, recherchèrent
 son amitié. Et ce fut alors que
 les Vénitiens purent s'aperce-
 voir de la folie, qu'ils avoient
 faite de rendre Louïs le Maître
 des deux tiers de l'Italie, pour
 aque-

aquerir seulement deux Villes en Lombardie. Voions maintenant, combien il étoit aisé à ce Roi de conserver sa réputation, s'il eût observé les règles que j'ai dites, & maintenu la sûreté de tous ses Confédérés, qui, pour être en grand nombre, & tous foibles, & aiant à craindre, les uns le Pape, & les autres, Venise, étoient contraints de se tenir unis avec lui, & par leur moien, il pouvoit facilement s'assurer de ceux, qui étoient plus forts. Mais à peine fut il à Milan, qu'il fit le contraire, en donnant du secours au Pape Alexandre, pour envahir la Romagne : sans s'apercevoir, qu'il s'afoblissoit lui même en perdant ses amis, & ceux, qui s'étoient jetés entre ses bras : & qu'il agrandissoit le Pape, en lui laissant aquérir tant de Temporel, avec le Spirituel, qui rend déjà son autorité si

ou j par
où il pou-
voit facile-
ment, &c.

gran-

CII. 3.

grande. Et après cete première faute, il fut obligé de continuer jusqu'à ce que, pour mettre fin à l'ambition d'Alexandre, & l'empêcher de devenir Maître de la Toscane, il falut, qu'il passât en Italie. Or il ne se contenta pas d'avoir agrandi le Pape, & de s'être aliéné ses amis, il fit encore la folie de partager le Roiaume de Naples avec le Roi d'Espagne. De sorte qu'au lieu qu'il étoit auparavant l'Arbitre de l'Italie, il y prit un Compagnon, afin que les Ambitieux de cete Province, & ceux qui seroient mécontents de lui eussent à qui recourir : & pendant qu'il pouvoit laisser à Naples un Roi Tributaire, il l'en chassa pour y en mettre un, qui le pût chasser lui même: Veritablement le desir d'aquérir est naturel & tres-ordinaire ¹⁰, & toutes les

10. *Vetus ac jam pridem insita Mortalibus potentia cupido.* (Hist. 2.)

11. C'est

les fois que les hommes peuvent s'agrandir, ils en sont loués¹¹, ou du moins ils n'en sont pas blâmés. Mais quand ils ont le desir d'aquerir, sans en avoir les forces, c'est là qu'est l'erreur, & qu'ils sont dignes de blâme. Si donc la France pouvoit attaquer Naples avec ses forces, elle le devoit faire : & si elle ne le pouvoit pas, elle ne devoit point partager ce Roiaume. Le partage qu'elle fit de la Lombardie avec les Vénitiens étoit excusable, parce qu'il lui servit à métre le pié en Italie. Mais celui de Naples est à blâmer, dautant que rien ne la contraignoit

11. C'est comme l'entendoit Mucien, quand il disoit à Vespasien, je t'apelle à l'Empire, tu en es le Maître, si tu veux, & ce feroit lâcheté de le laisser à un autre, sous qui d'ailleurs ta vie ne feroit pas en sûreté. *Ego te ad imperium voco. In tua manu positum est. . . . Torpere ultra, & perdendam remp. relinquere, sopor & ignavia videretur, etiam si tibi, quam inhonesta, tam tuta servitus esset.* (Hist. 2.)

CH. 3.

gnoit à le faire. Loüis fit donc cinq fautes; Il ruina les foibles; il augmenta la puissance d'un puissant en Italie; il y introduisit un Etranger tres-puissant; Il n'y vint point demeurer; Il n'y envoya point de Colonies. Si est-ce qu'il eût encore pû réparer ces fautes, s'il n'en eût pas fait une sixième, qui fut de dépouiller les Vénitiens. Il est bien vrai, que s'il n'eût pas agrandi le Pape, ni mis le Roi d'Espagne en Italie, il eût été à propos, & même nécessaire de les abaisser. Mais aiant fait les demarches que j'ai dites, il ne devoit jamais consentir à leur ruine. Car puissans comme ils étoient, ils eussent toujours empêché les autres d'aprocher de la Lombardie, à moins que

si ce n'eût

ce n'eût été pour leur aider à en devenir les Maitres. Or les autres se fussent bien gardés d'ôter cete Province à la France,

pour

pour la leur donner , ni de les CH. 3.
 attaquer tous deux. Quelqu'un
 me dira, que Louïs ceda la Ro-
 magne au Pape Aléxandre , &
 Naples à l'Espagne , pour évi-
 ter la guerre. Mais je repons,
 que l'on ne doit jamais laisser
 ariver un désordre, pour fuir
 une guerre, parce qu'en éfet on
 ne la fait point , mais on la di-
 fére à son dommage. Et si d'au-
 tres m'aléquent , que Louïs a-
 voit donné sa parole au Pape
 de faire côté entreprise en sa fa-
 veur, pour obtenir une dispen-
 se de mariage pour lui , & un
 Chapeau pour l'Archevêque de
 Roüen je leur répondrai dans le
 Chapitre de la foi de Princes. Chap. 18.
 Au reste , Louïs a perdu la
 Lombardie pour n'avoir rien
 observé de tout ce qu'ont fait
 les autres, qui ont pris des Pro-
 vinces, & voulu les garder, ainsi
 que je le fûs bien dire au Car-
 dinal de Roüen à Nantes, lors

B 2

que

CH. 3. que le Duc de Valentinois (c'est comme l'on apelloit Cesar Borgia fils du Pape Alexandre) s'emparoit de la Romagne. Car ce Cardinal me disant, que les Italiens n'entendoient rien au Métier de la guerre, je lui répondis, qu'il paroïssoit bien, que les François n'entendoient rien aux Affaires-d'Etat, eux, qui laissoient prendre un si grand accroissement au Pape. Et l'expérience a montré que c'est la France, qui a fait le Pape & le Roi d'Espagne si puissans en Italie, & que ce sont eux, qui l'y ont ruinée. D'où je tire une conclusion générale, presque infail-
 lible, que le Prince, qui en rend un autre puissant, se perd lui même. Car celui, qui est devenu puissant, se défie toujours de l'industrie, ou de la force de celui qui l'a rendu tel.

ou] que si les François entendoient la Raison-d'Etat, ils ne souffriroient que le Pape devint si puissant.

grans

CHAPITRE IV.

Pourquoi le Roiaume de Darius ne se souleva point après la mort d'Alexandre, qui l'avoit conquis.

VU les difficultés qu'il y a de conserver un Etat nouvellement aquis, quelqu'un pouroit s'étonner, comment Alexandre-le-Grand étant devenu Maître de l'Asie en peu d'années, & puis étant mort aussitôt qu'il s'en fut mis en possession, ses successeurs s'y maintinrent, sans avoir à surmonter d'autres difficultés, que celle, que leur propre ambition fit naitre parmi eux, au lieu que selon toutes les apparences ces peuples devoient secouier leur joug. Je dis à cela, que tous les Etats, dont il nous reste quelque mémoire se trouvent gouvernés en deux manières différentes, ou par un

CH. 4. Prince absolu, qui, par grace, emploie les Ministres qu'il veut, pour lui aider à gouverner son Etat: ou par un Prince, & par les Grans du Pais, qui ont part au Gouvernement, non par la grace & la permission du Prince, mais à raison de leur ancienne origine. Ces Grans ont des Etats & des sujets particuliers, qui les reconnoissent pour leurs vrais Seigneurs, & ont une affection naturelle pour eux. Dans les Etats qui sont gouvernés par le Prince seul, le Prince a plus d'autorité, parce qu'il n'y a que lui dans toute l'étendue de son pais, qui soit reconnu pour Maître, & si l'on obéit à quelque autre, ce n'est point par aucune affection particulière que l'on ait pour lui, mais parceque c'est le Ministre & l'Officier du Prince. Cete différence de Gouvernement se voit aujourd'hui entre la Turquie & la France. La
Tur-

Turquie est gouvernée par un CH. 4.
 feul Seigneur, tous les autres
 font des Esclaves, & ce Sei-
 gneur, qui divise sa Monar-
 chie en Provinces, y envoie
 des Gouverneurs, qu'il change
 quand & comme il lui plait. Au
 contraire la France a une mul-
 titude d'anciens Seigneurs, qui
 ont leurs propres fujets, & en
 font aimés. Et le Roi ne leur
 fauroit ôter leurs prééminences
 fans risquer beaucoup. A bien
 considérer ces deux États, on
 verra, qu'il est très-dificile d'a-
 querir celui du Turc, mais auf-
 si, qu'il seroit tres-facile de le
 conserver quand on l'auroit con-
 quis. Les dificultés de le con-
 querir consistent en ce que le
 Conquerant ne fauroit être apel-
 lé par les Grans de l'Etat, ni
 espérer, que la révolte de ceux,
 qui sont dans le Ministère, lui
 facilite jamais la Conquête. Car
 étant tous esclaves, & Créatu-

res du Prince , ils en font plus difficiles à corrompre : Et quand même ils se laisseroient corrompre , cela serviroit peu , dautant que , pour les raisons que j'ai dites , ils ne pourroient attirer les peuples à eux . Ainsi , quiconque veut ataqner les Turcs , doit s'attendre à les trouver unis , & plus espérer de ses propres forces , que de leurs désordres . Mais si une fois ils étoient si bien défaites dans une Bataille , qu'ils ne pussent remétre une armée sur pié , il n'y auroit plus rien à craindre que du coté de la famille du Prince , qu'il faudroit exterminer . Après quoi il ne resteroit personne , de qui l'on dût avoir peur , les autres n'ayant point de crédit parmi le peuple . Et comme , avant la victoire , le Vainqueur ne pouvoit rien espérer d'eux , aussi n'en a-t-il rien à craindre après . Il en est tout autrement des
Etats.

Etats gouvernés comme la France. CH. 4^e
 Il est aisé d'y entrer, en gagnant quelque Grand du Roiaume, parce qu'il se trouve toujours des Mécontens, & des Brouillons. Ceux-là, dis-je, pour le raisons aléguées, te peuvent bien fraier le chemin à cet Etat, & t'en faciliter la Conquête, mais tu trouves mille difficultés à le conserver, soit de la part de ceux, qui t'ont aidé; ou de ceux, que tu as oprimés.

Et il ne te fust pas d'exterminer la race du Prince, parce que les Grans, qui restent, se font Chefs de parti: & faute de les pouvoir contenter ou exterminer tous, tu perds cet Etat à la première occasion. Or si l'on considère, quel étoit l'Etat de Darius, on le trouvera tout semblable à celui du Turc. C'est pourquoi Aléxandre eut besoin de l'assaillir tout entier, & d'ôter la Campagne à Darius, après

Et ce n'est pas assez, que tu extermines, &c.

la défaite & la mort de qui il demeura paisible possesseur, de cet Etat, par les raisons marquées ci-dessus. Et si ses Successeurs eussent été bien unis, ils l'eussent pu garder sans peine, d'autant qu'il n'y arriva point d'autres tumultes, que ceux, qu'ils suscitèrent eux mêmes. Mais pour les Etats gouvernés comme la France, il est impossible de les posséder si paisiblement. Témoin les fréquentes révoltes des Espagnes, des Gaules & de la Grèce contre les Romains, qui venoient toutes de ce qu'il y avoit quantité de Principautés dans ces Etats. Car tant que cete multitude de Seigneurs subsista, la domination des Romains fut toujours chancelante: Au lieu qu'ils devinrent paisibles possesseurs, après que, par une puissance de longue durée, ils eurent détruit ces Seigneurs. Et depuis ve-

nant

nant à se battre entre eux, chacun trouva moyen de s'approprier quelque partie de ces Provinces, selon l'autorité qu'il y avoit acquise, & ce d'autant plus que ne restant plus personne du sang de l'ancien Seigneur, on ne reconnoissoit plus que les Romains. Tout cela bien considéré, l'on ne s'étonnera point de la facilité qu'eut Alexandre à conserver l'Asie, ni des difficultés, que Pirrus & divers autres eurent à garder leurs Conquêtes. Ce qui ne vint ni du peu, ni du beaucoup de valeur du Vainqueur, mais de la diversité de l'Etat conquis.

C. 4

ou] Ce
qu'il ne faut
attribuer ni
à la bonne,
ni à la mau-
vaise con-
duite du

Vainqueur, mais à &c.

CHA-

NOTES.

1. Machiavel en donne un bel exemple dans le Chapitre 12. du Livre 3. de ses Discours. Si, dit-il, on considère quels étoient les Voisins de la Ville de Florence, & ceux de la Ville de Venise, l'on ne s'étonnera pas de voir, que Florence, bien qu'elle ait plus dépensé dans ses guerres, que Venise, a tou-

Ch. 3. *tefois moins acquis. Car cela ne vient que de la diversité de leurs Voisins. Florence n'étoit environnée que de Villes libres, & par conséquent ostimées à desirer leur liberté: Au lieu que celles, qui confinoient avec Venise avoient coûtume de vivre sous un Prince, & conséquemment sans liberté. Or les peuples, accoutumés à la servitude, n'ont pas grande répugnance à changer de Maître, au contraire l'envie leur en prend souvent: Ainsi, il a été plus aisé à la République de Venise de vaincre ses Voisins, quoiqu'ils fussent plus puissans, que ceux de Florence.*

CHAPITRE V.

Comment il faut gouverner les Villes, ou les Principautés, qui se gouvernoient par leurs propres Loix, avant que d'être conquises.

SI l'Etat conquis est accoutumé à la Liberté, & à ses Loix, il y a trois moiens de le conserver. Le premier est de le ruiner *. Le second, d'y aler demeurer. Le troisième, de lui laisser ses propres Loix, à condition de paier un Tribut, & d'obéir à un petit nombre de personnes, que tu y établiras
pour

* C'est la
Maxime des
Rois.

pour te le conserver ^{1.} A quoi ces gens-là métront toute leur industrie, comme ne pouvant se maintenir que par ta puissance & ta protection. Et sans doute un Prince gardera mieux une ville acoutumée à vivre en liberté, en la gouvernant par ses propres citoiens, qu'en faisant autrement. Témoin les Lacédémoniens & les Romains. Les premiers établirent un Conseil Oligarchique à Atenes & à Thebes, & néanmoins ils perdirent ces deux Villes. Les autres conservèrent Capouë, Cartage, & Numance, parce qu'ils ruinèrent ces villes. Au contraire, aiant

N O T E S.

1. C'est ce qu'Artabanus, Roi des Parthes, fit à Seleucie, dont il changea le Gouvernement populaire en Oligarchie, comme aprochant davantage de la Roiauté. *Qui plebem Primoribus tradidit, ex suo usu.* (Comme il étoit de son intérêt, dit Tacite.) *Nam populi Imperium juxta Libertatem, paucorum dominatio Regie libidini propior est.* (Ann. 6.)

CH. 5.

aiant voulu tenir la Grèce, comme Sparte l'avoit tenüe, c'est-à-dire, en lui laissant ses Loix & sa liberté, cela ne leur réussit pas. De sorte qu'ils furent contraints de détruire plusieurs Villes de cete Province pour la garder. D'où je conclus, que le meilleur moien de conserver celles qu'on a conquises est de les ruiner: & que celui, qui devient Maistre d'une ville, auparavant libre, & ne la détruit pas, ne doit s'atendre qu'à en être ruiné lui-même, d'autant qu'elle a toujours pour prétexte de se révolter le nom de sa liberté, & ses anciennes Coutumes, que ni le tems, ni les bien-faits ne lui font jamais oublier. Et si l'on ne désunit, ou extermine les habitans ², elle récla-

2. Quoties concordas agunt, dit Tacite, (ibidem) spernitur Parthus: ubi dissensere, dum sibi quisque contra æmulos subsidium vocant, accitus in partem, adversum omnes valet. Et dans l'onzième de ses Annales, deditur Seleucia, septimo post

réclame sa liberté dans toutes les occasions, comme a fait Pise, qui étoit depuis tant d'années sous le joug des Florentins. Mais quand ce sont des Villes, ou des Provinces acoutumées à vivre sous un Prince, & qu'il ne reste plus personne de son sang : comme d'un coté elles sont faites à obéir, & que de l'autre la Maison de leur ancien Prince est éteinte, elles ne s'accordent pas entre elles à en faire un autre. D'ailleurs, faute de savoir se rendre libres, elles sont plus lentes à prendre les armes : & par conséquent il est plus aisé à un Prince de s'en emparer. Mais les Républiques ont plus de vie, plus de haine, plus

post defectiōnem anno, non sine dedecore Parthorum, quos una Civitas tamdiu eluserat. Une ville avoir tenu sept ans contre toute la puissance des Parthes, seulement parceque ses habitans étoient bien unis, cela montre la nécessité de les réunir.

CH. 6. plus de ressentiment, & de van-
geance¹, & le souvenir de l'an-
cienne Liberté n'y fauroit mou-
rir. Ainsi, le meilleur est de les
détruire, ou d'y demeurer.

 CHAPITRE VI.

*Des Nouveaux Etats, que le Prince
aquert par sa valeur & ses propres
armes.*

QUE personne ne trouve é-
trange, si dans ce que je
vais dire & du nouveau Prince,
& de la Principauté nouvelle,
j'aléguerai de tres-grans exem-
ples. Car étant l'ordinaire des
hommes de suivre le chemin ba-
tu, & d'imiter les actions d'au-
trui: comme l'on ne peut pas
tenir entièrement la même rou-
te, ni même ariver toujours à
la perfection de ceux, que l'on
imite: l'homme prudent doit
toujours suivre les traces des
plus

plus excellens perſonages , afin que ſ'il ne les égale pas , ſes actions aient du moins quelque reſſemblance aux leurs : faiſant comme les bons tireurs , qui trouvant , que le but eſt trop éloigné , & connoiſſant la vraie portée de leur Arc , viſent beaucoup plus haut , que n'eſt le but , non pas pour envoyer leur flèche ſi haut , mais pour pouvoir fraper au but en le mirant ainſi. Je diſ donc , que les Principautés nouvelles , & qui ont un nouveau Prince , ſont plus ou moins difficiles à conſerver , ſelon que ce Prince eſt plus ou moins habile. Or comme de Particulier d'être devenu Prince , c'eſt une marque de valeur , ou de bonheur , il ſemble , que l'un ou l'autre aide à ſurmonter beaucoup de difficultés. Néanmoins , celui , qui ſ'eſt le moins fié à la fortune , ſ'eſt toujours maintenu plus longtems , & cela eſt

est encore plus facile à celui, qui, faute d'avoir d'autres Etats, est contraint d'aler demeurer dans sa nouvelle Principauté. Quant à ceux, qui sont devenus Princes par leur propre valeur, les plus excellens sont Moïse, Cyrus, Romulus, Tésée, &c. Et bien qu'il ne faille rien dire de Moïse, qui n'a fait qu'exécuter les choses, que Dieu lui avoit ordonnées, si est-ce qu'il mérite d'être admiré, pour cete seule grace, qui le rendoit digne de parler avec Dieu. Mais pour Cyrus, & les autres, qui ont aquis ou fondé des Roiaumes, tout en est admirable. Et si l'on considère leurs actions, & leurs institutions particulières, elles se trouveront peu différentes de celles de Moïse, qui avoit eu un si grand Précepteur. Et à bien examiner leur vie, il se verra, que la fortune ne leur avoit fourni, que l'ocasion, qui leur

leur donna lieu d'établir la forme de Gouvernement qu'ils jugèrent à propos. Et faute d'occasion leur valeur eût été sans fruit, & faute de valeur l'occasion se fut perdue. Il falloit donc, que Moïse trouvât les Israélites esclaves en Egipte, afin qu'ils fussent d'humeur à le suivre, pour sortir de servitude. Il falloit, que Romulus fût enlevé d'Albe, & exposé dès sa naissance, pour qu'il devint Fondateur & Roi de Rome. Il falloit, que Cyrus trouvât les Perses mécontents de la Domination des Médes, & les Médes abatardis par une longue paix. Tésée ne pouvoit pas montrer son industrie, si les Aténiens n'eussent été dispersés *. Ces occasions rendirent donc ces hommes hureux, & leur sagesse a fait qu'ils ont connu l'occasion, par où leur Patrie est devenue si hureuse, & si

con-

C H. 6.

* C'est qu'il les assembla dans l'enceinte d'une Ville.

CH. 6.

considérable. Ceux qui deviennent Princes par la même voie, que ces Anciens, rencontrent de la difficulté à le devenir, mais aussi se maintiennent facilement. Les difficultés, qu'ils ont à esfuier, viennent en partie, des nouveaux Usages, qu'ils sont contraints d'établir, pour fonder leur Etat, & métre leur personne en sûreté. Car il n'y a point d'entreprise plus difficile, plus douteuse, ni plus dangereuse, que celle de vouloir introduire de nouvelles Loix. Parce que l'Auteur a pour ennemis tous ceux, qui se trouvent bien des anciennes, & pour tiédés défenseurs ceux même, à qui les nouvelles tourneroient à profit. Et cete tiédeur vient en partie de la peur qu'ils ont de leurs adversaires, c'est-à-dire, de ceux, qui sont contens des anciennes : en partie de l'incrédulité des hommes, qui n'ont
jamais

jamais bonne opinion des nouveaux établissemens, qu'après en avoir fait une longue expérience. D'où il arive, que toutes les fois que ceux, qui sont ennemis, ont occasion de remuer, ils le font chaudement: & que les autres ne résistent qu'avec tiédeur. De sorte que le Prince est de part & d'autre en danger. C'est pourquoi il est besoin, pour bien entendre ce point, de voir, si ces Législateurs se soutiennent d'eux mêmes, ou s'ils dépendent d'autrui, c'est-à-dire, si pour conduire leur entreprise, il faut qu'ils prient, & en ce cas ils échoient toujours: ou s'ils peuvent se faire obéir par force, & pour lors ils ne manquent presque jamais de réussir. De là vient, que tous les Princes, que j'ai nommés, ont vaincu aiant les armes à la main, & ont péri étant désarmés. Car, outre
les

CH. 6.

au lieu que

discuter

les raisons déduites, l'esprit des peuples est changeant. Il est aisé de leur persuader une chose, mais il est difficile de les entretenir dans cete persuasion. Il faut donc métre si bon ordre, que lors qu'ils ne croient plus, on leur puisse faire croire par force. Moïse ¹, Cyrus, Tésée & Romulus, n'eussent jamais pû faire observer longtems leurs Loix, s'ils eussent été désarmés, ainsi qu'il est arivé de notre tems au Jacobin Jérôme Savonaro-

N O T E S.

1. Quiconque lira la Bible de sens rassis, dit Machiavel, (au 30. Chapitre du Livre 3. de ses Discours) verra, que Moïse, pour rendre ses loix inviolables, fut forcé de faire mourir une infinité d'hommes, qui par envie s'oposoient à ses desseins. Moïse aiant assemblé les Israélites, il leur dit ces paroles. *Hæc dicit Dominus, Deus Israël. Ponat vir gladium super femur suum: Ite, & redite de porta usque ad portam per medium Castrorum, & occidat unusquisque fratrem & Amicum, & proximum suum. Feceruntque filii Levi juxta sermonem Moysi, cecideruntque in die illa quasi viginti tria millia hominum.* (Exodi 32.)

2. Ma-

narole, qui se perdit, faute d'avoir la force de faire persévérer dans leur Créance ceux qui avoient cru ses paroles, & de les faire croire aux Incrédulés².

Ces sortes de gens rencontrent d'abord de grans obstacles, & même de grans dangers sur leur route, & il leur faut un grand courage pour les surmonter. Mais aussi quand ils l'ont fait, & qu'ils commencent d'être en vénération par la mort de leurs envieux, ils deviennent puissans, hureux & respectés.

A ces grans exemples, j'en veux ajouter un moindre, mais qui aura quelque rapport aux précédens, & tiendra lieu de divers

2. Machiavel dit, qu'il avoit persuadé au peuple de Florence, qu'il parloit avec Dieu. (Disc. lib. 1. cap. x 1.) *Nardi* dit, que ceux du parti de Savonarole étoient apellés à Florence, *Piaognoni*, c'est-à-dire, les Pleureux, ou les Hypocrites: Et ses ennemis, *Arrabiati*, c'est-à-dire, les Enragés, ou les Indisciplinables. (Histor. Fior. lib. 2.)

CH. C. vers autres. C'est celui d'Hiéron, qui de Particulier devint Prince de Siracuse, sans en devoir autre chose à la Fortune que l'occasion, en ce que ceux de Siracuse étant opprimés, ils le firent leur Capitaine. Par où il se rendit depuis digne de devenir leur Prince. Et les Ecrivains, qui ont parlé de lui, disent, que, dans sa fortune privée, il ne lui manquoit rien pour regner qu'un Roiaume. Il cassa l'ancienne Milice, il en crea une nouvelle. Il quita ses anciens amis, & en fit de nouveaux, & après qu'il se fut fait des amis & des soldats entièrement dévoués à lui, il lui fut aisé de bâtir sur ces fondemens. Si bien qu'il eut beaucoup de peine à aquérir, mais peu à conserver.

CHAPITRE VII.

*Des Principautés nouvelles, que l'on aquert
par les forces d'autrui, & par bonheur.*

COMME ceux, qui de Particuliers deviennent Princes seulement par bonheur, ont peu de peine à le devenir, ils en ont beaucoup à se maintenir. Ils ne trouvent point d'achopement en chemin, parce qu'ils volent au Trone plutôt qu'ils n'y vont: Mais quand ils y sont assis, c'est alors qu'ils voient éclore toutes les difficultés. Or ces Princes sont ceux, à qui un Etat est donné, ou pour de l'argent, ou en pure grace, tels qu'étoient ceux, que fit Darius pour sa sûreté, & pour sa gloire, en divers endroits de la Grèce, & de l'Hellespont; & ces Empereurs, qui de Particuliers parvenoient à l'Empire par la fa-

C veur

veur des soldats corrompus. Ceux-cy ne se maintiennent que par la volonté & la fortune de ceux, qui les ont agrandis. Or ce sont deux choses tres-fujées à changement. Et d'ailleurs, ils ne savent, ni ne peuvent conserver ce rang. Car si ce n'est pas un homme de grand esprit, comment saura-t-il commander, aiant toujours vécu dans une fortune privée. Et quand il sauroit commander, comment le pourroit-il, n'aiant point de Milice, qui lui doive être amie, ni fidèle. De plus, il en est des Etats, qui naissent tout à coup, comme de toutes les autres choses, qui naissent, & qui croissent subitement. Ils ne peuvent avoir de si fortes racines, ni de si bonnes correspondances, que la première adversité ne les ruine, si ceux, qui sont devenus subitement Princes, de la manière que j'ai dit, ne sont allés

ha-

habiles , pour trouver d'abord les moiens de conferver ce que la fortune leur a mis entre les mains, & faire dès qu'ils font devenus Princes les fondemens, que les autres ont faits avant que de l'être. Je veux rapporter deux exemples de mon tems sur les deux manières de devenir Prince, par mérite , ou par bonheur. L'un est de François Sforce, qui d'homme privé devint Duc de Milan par sa grande habileté , & conserva fans peine, ce qui lui en avoit tant couté à aquerir. L'autre est de Cesar Borgia, apellé communement le Duc de Valentinois, qui aquit un Etat par la fortune de son Père, & le perdit aussi tôt que son Père fut mort, quoiqu'il eût fait tout ce qu'un homme habile & prudent devoit faire, pour s'enraciner dans un Etat, qu'il tenoit de la fortune d'autrui. Car celui, qui n'a pas jeté les fondemens, a-

CR. 7. vant que d'être Prince, y peut
 suplérer par une grande adresse,
 après l'être deyenue, comme je
 l'ai dit: Mais l'Architecte & l'E-
 difice courent toujours grand
 risque. Si l'on considère tous les
 progrès du Valentinois, on ver-
 ra, qu'il avoit préparé de grans
 fondamens à sa future puissance.
 Et je crois, qu'il n'est pas super-
 flu d'en parler, ne trouvant
 point de meilleur exemple à
 proposer à un Prince nouveau,
 que le sien. Car si les mesures,
 qu'il avoit prises, ne lui réuif-
 firent pas, ce ne fut point par
 sa faute, mais par une extraor-
 dinaire Malignité de la Fortune.
 Son Père rencontra force dif-
 ficultés à le faire grand. I. Il
 voioit, qu'il ne lui pouvoit don-
 ner aucun Erat, qui ne fût à
 l'Eglise, & que s'il en démem-
 broit quelques Villes, le Duc
 de Milan, & les Vénitiens, qui
 tenoient déjà Faience & Rimini
 sous

fous leur protection, ne le souffriroient pas. 2. Que les Armes d'Italie, dont il eût pû se servir, étoient entre les mains de ceux, qui devoient craindre l'agrandissement du Pape, savoir, les Ursins & les Colones, avec leurs Adhérans, & qu'ainsi il ne s'y pouvoit pas fier. Il falloit donc rompre ces obstacles, & déconcerter les Etats d'Italie, pour en pouvoir sûrement usurper une partie. Et cela lui fut aisé à cause des Vénitiens, qui, pour d'autres raisons, invitoient les François à repasser en Italie. Ce qu'il facilita lui même, en cassant le premier Mariage du Roi Louis. Ce Roi étant donc venu en Italie à la prière des Vénitiens, & du consentement d'Alexandre VI. il fut à peine à Milan, que, pour sa réputation, il entra dans les desseins du Pape, & lui donna du Monde, pour envahir la Romagne,

dont le Valentinois s'empara en éfet, malgré les Colonnes. Mais à la conserver, & à passer plus avant, il trouvoit deux obstacles, l'un de la part des Ursins, de qui il s'étoit servi, craignant, qu'ils ne lui manquassent au besoin, & non seulement qu'ils ne l'empêchassent d'aquerir, mais encore qu'ils ne lui ôtassent ce qu'il avoit aquis. L'autre de la part de la France, de qui il appréhendoit aussi d'être abandonné. Car quand aux Ursins, il avoit reconnu, qu'après la prise de Faience, ils s'étoient comportés mollement au Siège de Bologne. Et comme après s'être emparé du Duché d'Urbin, le Roi le fit désister de l'invasion de la Toscane, il jugea si bien des intentions de la France, qu'il résolut de ne plus dépendre de la Fortune, ni des armes d'autrui. Et la première chose qu'il fit, fut d'afoiblir les
Ursins

Ursins & les Colonnes, en attirant à son service ceux de leurs Adhérans, qui étoient Gentilshommes, aux quels il donna de gros apointemens, des emplois, & des Gouvernemens selon leur qualité. De sorte qu'en peu de mois ils tournèrent vers lui toute l'affection qu'ils portoient au parti contraire. Après cela, aiant dispersé les Colonnes, il attendit l'occasion de perdre les Ursins, laquelle lui vint bien à point, & fut par lui hureusement ménagée. C'est que les Ursins s'étant aperçus trop tard, que la grandeur du Duc & du Pontificat, faisoit leur ruine, ils tinrent une Diète à *La Magione* dans le Territoire de Pérouse. Cete Diète produisit la révolte d'Urbin, & les troubles de la Romagne, & exposa le Duc à mille dangers, d'où il sortit hureusement avec l'aide des François. Mais après qu'il

CH. 7. eut rétabli ses Affaires, bien loin de se fier, ni à eux, ni aux autres étrangers, à la discrétion de qui il ne vouloit plus être, il mit tout son esprit à les tromper. Ce qui lui réussit si bien auprès des Ursins, qu'ils se réconcilièrent avec lui, par l'entremise du Seigneur Paul, qu'il gagna à force de presens, & furent assés fous que de se mettre entre ses mains à Sinigaille.

ou] Ces
Chefs étant
donc morts,
& leurs Par-
tisans deve-
nus amis du
Duc, &c.

Aiant donc exterminé ces Chefs, & fait leurs Adhérans ses Amis, sa puissance avoit des fondemens d'autant meilleurs, qu'il tenoit toute la Romagne & le Duché d'Urbain, & que ces peuples se trouvoient bien de lui. Or comme il mérite d'être imité en ce point, j'en veux dire quelque chose. Quand il eut pris la Romagne, considérant qu'elle avoit eu des Seigneurs avarés, qui avoient plutôt dépouillé que policé leurs Sujets, & que le
Vol,

Vol, les factions, les meurtres régnoient dans la Province, il jugea, que, pour la pacifier, & la rendre obéissante au Bras-Royal, il y falloit établir un bon Gouvernement. Il choisit pour cela un *Remiro d'Orco*, homme cruel, & actif, à qui il donna tout pouvoir. En peu de tems, ce Gouverneur remit tout en bon état, & s'aquit une tres-grande réputation. Mais depuis, le Duc craignant, qu'une autorité si excessive ne devint odieuse¹, il érigea, au milieu de la Province, une Chambre Civile, où chaque Ville avoit son Avocat. Et comme il voioit, que les rigueurs du passé lui avoient attiré de la haine, il s'avisa, un Matin, de faire pendre *Remiro*, & de faire ex-

po-

NOTES.

1. *Nec unquam satis fida potentia, ubi nimia est*, dit Tacite, (Hist. 2.)

CH. 7.

poser sur la Place de Cefene les piéces de son Corps, plantées sur un pieu, avec un couteau ensanglanté à coté, pour montrer au peuple, que les Cruautés commises ne venoient point de lui, mais du naturel violent de son Ministre². Ce qui en effet surprit, & contenta tout ensemble les Esprits. Mais retournons à notre sujet. Le Duc se voiant tres-puissant, & presque à couvert de tous les dangers présens, pour s'être armé à sa mode, & s'être défait de la plupart de ceux, qui lui pouvoient nuire de près, n'avoit plus à craindre que du coté de la France, sachant bien que ce Roi, qui s'étoit aperçu trop tard de sa

fau-

2. C'est l'ordinaire des Princes de sacrifier, tôt ou tard, les instrumens de leur cruauté. *Scelerum Ministros*, dit Tacite de Tibère, *ut perverti ab aliis nolabat: ita plerumque satiatas, veteres & prægraves adflixit.* (Ann. 4.) *Levi post admissum scelus gratia, dein graviore odio.* (Ann. 14.)

faute, ne souffriroit pas, qu'il s'agrandît davantage. C'est pourquoy, il commença de chercher de nouveaux Amis, & de biaiser avec les François, lors qu'ils entrèrent dans le Roiaume de Naples, pour chasser les Espagnols, qui assiégeoient Caiète. Et la résolution, qu'il avoit prise de s'affurer d'eux, lui eût bien tôt réüssi, si son Père eût vécu encore quelque tems. Et telle fut sa conduite à l'égard des Affaires présentes. Mais quant à celles de l'avenir, comme il avoit à craindre, qu'un nouveau Pape ne voulût lui ôter ce qu'Alexandre lui avoit donné, il tâcha d'y obvier par quatre moiens; 1. en exterminant toute la race des Seigneurs, qu'il avoit dépouillés³, pour ôter au Pape toute

3. Mucien, Premier-Ministre de Vespasien, fit mourir le fils de Vitellius, pour étoufer, disoit-il, toutes les semences de guerre. *Mucianus Vitellii filium interfici jubet, mansuram discordiam obtendens, ni semina belli restinxisset.* (Hist.

CH. 7.

toute occasion de les rétablir; 2. en se conciliant tous les Gentilshommes Romains, pour pouvoir tenir le Pape en bride par leur moien; 3. en se faisant le plus de Créatures, qu'il pouvoit dans le Sacré-Colége; 4. en se rendant si grand Seigneur, avant que le Pape mourût, qu'il pût de lui même résister à un premier assaut. De ces quatre choses, il en avoit exécuté trois, avant la mort d'Alexandre, & la quatrième étoit presque faite. Car des Seigneurs dépouillés, il lui en échapa tres-peu, toute la Noblesse Romaine étoit dans ses intérêts, & la plupart des Cardinaux dans sa dépendance. Quant à l'acroissement de son Etat, il pensoit à se rendre Maître de la Toscane,

où

4.) Il y a du danger à laisser la vie à ceux, que l'on a dépouillés. *Periculum ex misericordia. . . . Ubi Vespasianus Imperiam invaserit, non ipsi, non amicis ejus, non exercitibus securitatem, nisi ex sinistis amulato redituram.* (Hist. 3.)

4. Néron

où il possédoit déjà Pérouse & Piombin, outre Pise, qui s'étoit mise sous sa protection, & qu'il ne tenoit plus qu'à lui d'envahir, comme n'ayant plus à ménager les François, chassés du Roiaume de Naples par les Espagnols, & d'ailleurs les uns & les autres aiant besoin de son amitié. Après quoi Luques & Sienne faisoient joug, soit en haine des Florentins, ou par crainte. Et les Florentins n'y pouvoient remédier. Et si cela eût réüssi, comme il fût arivé sans doute l'Année même qu'Alexandre mourut, il devenoit si puissant & si acrédité, qu'il eût pû se soutenir lui même, sans dépendre nullement d'autrui. Mais cinq ans après, qu'il avoit commencé de tirer l'épée, Alexandre le laissa malade à mourir, environné des Armées de deux grans Rois ennemis, & n'ayant point d'autre Etat éfectif, que

CH. 7.

la Romagne, & tout le reste en l'air. Or il étoit si brave, & si habile à connoitre, quand il fa-
 loit gagner, ou ruiner les hom-
 mes: & les fondemens, qu'il a-
 voit jetés en si peu de tems, é-
 toient si bons, que, s'il eût été
 en santé, ou qu'il n'eût pas eu
 deux puissantes Armées à dos,
 il eût surmonté toutes les diffi-
 cultés. Et ce qui montre, que
 ses fondemens étoient bons, c'est
 que la Romagne l'attendit plus
 d'un mois, & que bien que les
 Baglioni, les Vitelli & les Ur-
 sins fussent venus à Rome, ils
 n'y purent rien faire contre lui,
 tout moribond qu'il étoit. Et
 s'il ne pût pas faire élire le Pape
 celui qu'il vouloit, du moins il
 fit exclure ceux qu'il ne vouloit
 pas. Mais tout lui étoit aisé, s'il
 n'eût pas été malade, quand A-
 léxandre mourut. Et dans le
 tems que Jules II. fut élu, il me
 dit, qu'il avoit pensé à tout ce
 qui

qui pouvoit ariver après la mort d'Alexandre, & mis remède à tout, mais qu'il n'avoit pas deviné, qu'il dût être en danger de mort au tems même que mourroit son Père. Tout cela bien considéré, je ne fai que reprendre dans la conduite du Duc. Au contraire, il me semble le devoir proposer à imiter à tous ceux, qui sont montés au Trône par la fortune, & par les Armes d'autrui, d'autant qu'ayant un grand courage, & de grans desseins, il ne se pouvoit pas gouverner autrement. Car ses projets n'ont échoué, que par sa Maladie, & par la briéveté du Pontificat d'Alexandre. C'est pourquoi, le Nouveau Prince, qui veut s'assurer de ses ennemis, se faire des Amis, vaincre par la force, ou par la ruse, être aimé & craint des peuples, respecté & obéi des soldats, se défaire de ceux, qui peuvent, ou qui doivent lui nuire,

CH. 7. re, introduire de nouveaux Usages, être grave & sévère, Magnanime & libéral, détruire une Milice infidèle, & en faire une à sa mode, entretenir l'amitié & l'estime des Princes, afin qu'ils lui fassent du bien, ou du moins qu'ils craignent de lui faire du mal. Celui-là, dis-je, ne sauroit trouver des exemples plus récents, que les Actions du Valentinois. Tout ce qu'on lui peut reprocher est le mauvais choix qu'il fit en la personne de Jules II. Car s'il ne pouvoit pas faire un Pape à sa mode, il étoit maître de l'exclusion de tous ceux, qu'il ne vouloit point. Or il ne devoit jamais consentir à l'exaltation des Cardinaux, qu'il avoit offensés, ou qui, devenant Papes, avoient lieu de le craindre. Car les hommes nous offensent, ou par crainte⁴, ou par haine. Il avoit offensé

est d'avoir
fait un mauvais
choix
en la

4. Néron déposa 4. Tribuns, seulement parce qu'il les craignoit. *Exuti Tribunatu, quasi*
Pris.

fè les Cardinaux Saint - Pierre-
 aux-liens ^s, Colonne ^a, Saint-
 George ^b, & Ascagne ^c. Tous les
 autres, excepté le Cardinal de
 Rouën, & les fujets Espagnols,
 qui étoient liés d'interêt, ou de
 parenté avec lui, venant à être
 Papes, le devoient appréhender.
 Ainfi, la prudence vouloit, qu'il
 effaiât premièrement de faire éli-
 re un Espagnol, &, ne le pou-
 vant pas, qu'il acceptât le Car-
 dinal de Rouën, & non Saint-
 Pierre-aux-Liens, qui fut cau-
 se de fa ruine. Tant se trom-
 pent ceux, qui croient, que
 les bienfaits nouveaux font ou-
 blier

CH. 7.

^a Jean Co-
lonne.^b Rafaël
Riari, Ca-
merlingue.^c Ascagne
Sforce, fils de
Galéas, Duc
de Milan.

Principem non quidem odissent, sed tamen extimerentur. (Ann. 15.) Il fit mourir Ostorius, parcequ'il avoit peur de sa force de corps, & de sa réputation. *Causa festinandi (eadem) ex eo oriebatur; quod Ostorius ingenti corporis robore, armorumque scientia, metum Neroni fecerat, ne invaderet parvidum semper.* (Ann. 16.) Car satis clarus est apud timentem, quisquis timetur. (Hist. 2.)

5. Alexandro Pontifice, qui cum veteres & privatas similitates habebat, perpetuis decem annis urbe absuit. (Onuphr. in Vita Julii 2.)

6. Quan-

CH. 7. blier aux Grans les anciennes offenses. ⁶

6. *Quarum apud prepotentes in longum memoria est.* (Tac Ann. 5.) Joint que les bienfaits ne pénètrent jamais si avant que les injures, parce que la reconnoissance se fait à nos dépens, & la vengeance aux dépens de ceux que nous haïssons. *Tanto proclivius est injuriæ, quam beneficio vicem exsolvere, quia gratia oneri, ultio in questu habetur.* (Hist. 4.)

CHAPITRE VIII.

De ceux, qui sont devenus Princes par des crimes.

COMME un Particulier peut encore devenir Prince en deux manières, sans que cela se puisse attribuer entièrement à la Fortune, ni à la Valeur, il me semble à propos d'en traiter. L'une est, quand on monte au Trône par quelque scélératesse. L'autre, quand un Citoyen particulier devient Prince de sa Patrie par la faveur de ses Concitoyens. Quant à la première sans entrer au-

autrement dans le mérite de la Cause, j'aléguerai deux exemples, l'un Ancien, & l'autre Moderne, qui, à mon avis, suffiront à ceux, qui auroient besoin de les imiter. Agatoclés, Sicilien, de fils d'un misérable Potier de terre devint Roi de Siracuse. Il fut scélérat dans tous les divers Etats de sa fortune, mais toujours homme de cœur & d'esprit. Etant parvenu par les degrés de la Milice à la dignité de Préteur de Siracuse, il forma le dessein de s'en rendre Prince, & de tenir indépendamment d'autrui ce qu'on lui avoit acordé de plein gré. Après en avoir conféré avec Hamilcar, qui commandoit l'Armée des Cartaginois en Sicile, un Matin, il assembla le peuple & le Sénat de Siracuse, comme pour délibérer des affaires publiques, & donnant un signal à ses soldats, il fit tuer tous les Senateurs, & les plus riches

ches Citoiens , puis s'empara, sans peine, de la Principauté de la Ville. Et quoique les Cartaginois l'eussent défait deux fois, & puis l'eussent assiégé, non seulement, il put défendre sa Ville, mais y aiant laissé une partie de ses gens, pour la garder, il assaillit l'Afrique avec l'autre, & en peu de tems fit lever le siège de Siracuse, & mit les Cartaginois si bas, qu'ils furent contraints de s'accorder avec lui, en lui laissant la Sicile. Quiconque considérera tout cela, n'y verra rien, ou du moins peu de chose, qui se puisse attribuer à la Fortune, attendu qu'il parvint à la Principauté, non par la faveur d'autrui, mais par sa Valeur Militaire, & qu'il se maintint depuis par des conseils également généreux & périlleux. Véritablement, on ne peut pas dire, que ce soit vertu de tuer ses Citoiens, de trahir ses Amis, d'être sans foi, sans Religion, sans

fans humanité; moiens, qui peuvent bien faire aquérir un Empire, mais non une vraie gloire. Mais si je considère l'intrépidité d'Agatoclés dans les dangers, & sa constance invincible dans les adversités, je ne vois pas, qu'il doive être estimé inférieur à pas un des plus grans Capitaines, quoique d'ailleurs il ne mérite pas de tenir rang parmi les grans hommes, vû ses cruautés horribles, & mille autres crimes. On ne peut pas donc attribuer à la Fortune, ni à la Vertu des choses, qu'il a faites sans l'une & sans l'autre.

CH. 8.

De nôtre tems, *Oliverotto da Fermo* étant demeuré Orfelin dès son enfance, *Jean Fogliani*, * son
 Oncle Maternel, l'éleva, puis
 le donna tout jeune à *Paul Vitelli*, pour apprendre le Métier de la Guerre. Paul étant mort depuis, il servit sous *Vitellozzo*, son frère, & comme il étoit spirituel,
 adroit,

* *Guichardin*
 l'appelle *Frangiani*.

ou] vigou-
 reux de
 corps &
 d'esprit.

CH. 8.

adroit, & alerte, il ne mit guère à devenir un des premiers hommes de guerre. Mais d'autant qu'il lui sembloit lâche de rester comme les autres, il résolut, avec l'appui des *Vitelli*, de se saisir de *Fermo*, par le moyen de quelques Citoyens, qui aimoient mieux voir leur Patrie en servitude, qu'en liberté. Il écrivit donc à son Oncle, qu'après avoir été plusieurs Années hors de la Maison, il desiroit de revoir sa Patrie, & de reconnoître un peu son Patrimoine, nes'étant encore mêlé d'autre chose, que d'acquérir de la réputation: & que, pour montrer à ses Compatriotes, qu'il n'avoit pas perdu son temps, il vouloit entrer avec pompe, accompagné de cent de ses Amis, ou serviteurs, à cheval. Qu'à cet effet, il le prioit de disposer les habitans à le recevoir honorablement; honneur, qui rejalloit sur lui même, qui avoit pris

pris soin de son éducation. L'On-
 cle fit tout ce que l'autre desiroit.
Oliverotto fut reçu en cérémonie
 dans la Ville, où il fut quelques
 jours à concerter ce qui étoit né-
 cessaire pour la réüffite de son mé-
 chant dessein. Il fit un festin so-
 lennel, où il invita *Fogliani*, &
 tous les premiers de la Ville, puis
 à la fin du repas, & des réjouif-
 sances ordinaires en ces rencon-
 tres, il ouvrit à dessein un entre-
 tien sérieux de la grandeur du
 Pape Aléxandre, & des exploits
 de son fils : Et quand il vit son
 Oncle, & les autres conviés, en-
 trer en raisonnement, il se leva
 en sursaut, disant, qu'il faloit
 un lieu plus secret, pour parler
 de telles affaires: & entra, avec
 eux, dans une Chambre, où é-
 toient cachés des soldats, qui les
 égorgèrent tous, dès qu'ils furent
 assis. Après quoi *Oliverotto* mon-
 ta à cheval, & ala assiéger le Pa-
 lais du Magistrat, qui fut enfin
 con-

CH. 8. contraint de le reconnoitre pour Prince. Dignité, où il fût si bien se maintenir, soit en ôtant la vie à tous ceux, qui, étant mécontents, lui pouvoient nuire, soit en faisant de nouvelles Loix Civiles & Militaires, qu'il étoit non seulement en sûreté dans sa Ville, mais même redoutable à tous ses Voisins: & qu'il eût été aussi difficile de le détrôner, qu'Agatoclés, si au bout d'un an il ne se fût pas laissé tromper par le Valentinois, qui le prit avec les Ursins à Sinigaille, où il fut étranglé avec *Vitellozzo*, son Maître de guerre & de scélératesse. On pouroit s'étonner, comment Agatoclés, & d'autres de même trempe, après mille trahisons & cruautés, ont vécu si longtems dans leur Patrie, sans voir jamais aucune conspiration contre eux: & ont pû se défendre des ennemis du dehors: attendu que plusieurs autres, à cause de leur
cruau-

cruauté, n'ont pas pû conserver leur Etat, même en tems de paix, bien loin de tenir bon en tems de guerre. Je crois, que cela vient du bon, ou mauvais usage, que l'on fait de la cruauté. On la peut appeller bien employée, s'il est jamais permis de dire, qu'un mal est un bien, quand elle ne se fait qu'une fois, & encore par nécessité de se mettre en sûreté: & qu'elle tourne enfin au bien des sujets. Elle est mal exercée, quand on l'augmente dans la suite du tems, au lieu de la faire entièrement cesser. Ceux, qui feront le premier usage, peuvent avec l'Aide de Dieu, & des hommes, trouver quelque remède à leurs affaires, comme fit Agatoclés. Pour les autres, il est impossible, qu'ils se maintiennent. D'où je conclus, que l'Usurpateur d'un Etat doit faire toutes ses cruautés à la fois, pour n'avoir pas à les recommencer tous les jours, &

D pou.

CH. 8. pouvoir r'assurer & gagner les Esprits par des bienfaits¹. Le Prince, qui fait autrement, par timidité, ou par mauvais conseil, est forcé de tenir toujours le coureau en main, & ne fauroit jamais se fier à ses sujets, dautant que les offenses continuelles, qu'il leur fait, les empêchent de se fier à lui. Ainsi, le mal se doit faire tout à la fois, afin que ceux, à qui on le fait, n'aient pas le tems de le savourer. Au contraire, les bienfaits se doivent faire peu à peu, afin qu'on les favoure mieux. Enfin, le Prince doit vivre de telle sorte avec ses Sujets, que nul Accident, bon ou mauvais, ne le puisse faire varier. Car quand la nécessité te presse, tu n'es plus à tems de te vanger, &

NOTES.

1. Comme fit Auguste, qui *posito Triumviri nomine, militem donis, populum annona, curatos dulcedine otii pellexit.* (Ann. 1.) & *que Triumviratū gesserat, abolevit.* (Ann. 3.)

2. C'est

& le bien, que tu fais, ne te sert de rien, parceque l'on ne t'en fait point de gré, persuadé que l'on est, que tu y es forcé. C. 8.

2. C'est pour cela qu'Oton disoit à son Neveu, que Vitellius ne seroit pas assés méchant, pour ôter la vie, ni les biens, au Neveu d'un Empereur, qui lui avoit conservé toute sa famille, & qui lui quitoit l'Empire, quoiqu'il le pût garder longtems, & que toute son Armée brulât d'envie de donner bataille à celle de Vitellius. *An Vitellium tam immitis animi fore, ut pro incolu[m]i tota domo, ne hanc quidem sibi gratiam redderet? Non enim ultima desperatione, sed poscente pralium exercitu remississe Reip. novissimum casum.* Après avoir dit aux soldats, *quanto plus spei ostenditis, si vivere placeret, tanto pulchrior mors erit.* Plus vous montrés de zele à me servir, & à mourir tous pour moi, & plus il m'est glorieux de mourir, pour ne pas exposer tant de braves gens à de nouveaux dangers. (Hist. 1.)

CHAPITRE IX.

De la Principauté Civile.

MAIS lors qu'un Citoyen devient Prince de sa Patrie, non par un crime, ni par aucune violence, mais par la faveur de

CH. 9.

ses Concitoiens, (ce qui se peut appeller Principauté Civile) pour y parvenir, il ne lui faut, ni un mérite, ni un bonheur extraordinaire, mais seulement une finesse hureuse. Or il y parvient ou par la bienveillance du peuple, ou par la faveur des Grans. Car toutes les Villes sont partagées en ces deux factions, qui naissent de ce que le peuple craint d'être opprimé par les Grans, & que ceux-ci le veulent opprimer¹. Contrariété, qui fait toujours éclore, ou la Principauté, ou la Liberté, ou la Licence.² La Prin-

1. Car, au dire de Tacite, l'Avarice & l'Insolence, sont les vices ordinaires des Grans. *Avaritiam & Arrogantiam præcipua Validiorum vitia.* (Hist. 1.)

2. *Postquam exui æqualitas, & pro modestia ac pudore ambitio & vis incedebat, provenere dominationes.* Voilà la Principauté. *Postquam Regum pertesum, Leges maluerunt.* Voilà la Liberté. *Tribunis reddita licentia, quoquò vellent populum agitandi...* Exin continua per viginti annos discordia, non mos, non jus, deterrima queque impune. Voilà la licence, qui entraîne toujours après soi la confusion. *Inter Patres plebém*

Principauté est introduite par le peuple, ou par les Grans, selon que l'un ou l'autre parti en trouve l'ocasion. Car lors que les Grans se voient hors d'état de résister au peuple, ils commencent de jeter les yeux sur un d'entre eux, & le font Prince, pour pouvoir mieux exercer leurs animosités sous son nom³. De même, quand le peuple voit, qu'il ne sauroit résister aux Grans, il cède son autorité à un seul, & le fait Prince, pour en être défendu. Celui, qui monte à la Principauté par la faveur des Grans, a plus de peine à se maintenir, que celui, qui est fait Prince par le peuple, d'autant qu'il a à ses cotés beaucoup de gens, qui croient

que certamina excarsere. Modò turbulenti Tribuni, modò Consules prevalidi. (Hist. 2.)

3. Comme firent ceux d'Héraclée, qui pour se vanger du peuple, qui étoit le plus fort, rapellèrent Cléarque de son exil, & le firent leu Prince, malgré le peuple (Machiavel au Chap. 16. du livre 1. de ses Discours.)

CH. 9.

croient être autant que lui, & à qui par conséquent il ne sauroit commander à sa mode⁴: Au lieu que celui, que le peuple élève à la Principauté, commande seul, & ne trouve personne, qui ne soit prêt de lui obéir, ⁵ ou du moins tres-peu de gens. De plus, on ne peut pas honnêtement, ni sans faire tort à autrui, contenter les Grans, mais bien le peuple, qui est plus raisonnable que les Grans; Ceux-ci le voulant oppri-
mer,

4. Ce qui força Clearque de les exterminer tous, pour se délivrer de leur insolence, & contenter en partie le peuple d'Héraclée, en le vangeant de ceux, qui lui avoient ôté sa liberté. Machiavel au même endroit, où il conclut, que de quelque manière qu'on soit devenu Prince, tôt ou tard il faut toujours gagner l'affection du peuple, sans la quelle on ne sauroit être en sûreté: Joint que plus le Prince est cruel envers la Multitude, & plus il devient foible.

5. Cosme de Medicis l'emportoit sur le parti des Nobles de Florence, parceque, dit le Nardi (au livre 1. de son Histoire) ces Nobles étant tous égaux, ils ne s'accordoient pas si bien ensemble, que les Partisans de Cosme, qui, éblouis de la splendeur & de la reputation de sa Maison, ne tenoient point à deshonneur de dépendre de lui, ni de lui obéir.

mer, & lui ne le voulant pas souffrir. Ajoutés encore à cela, que le Prince ne se sauroit jamais assurer d'un peuple ennemi, aiant affaire à trop de têtes, au lieu qu'y aiant peu de Grans il est facile d'en venir à bout. Tout le pis qu'un Prince puisse attendre d'un peuple ennemi, est d'en être abandonné. Mais il n'a pas seulement cela à craindre des Grans, les aiant pour ennemis, mais encore qu'ils ne viennent fondre sur lui, d'autant qu'aiant plus de pénétration d'esprit, ils anticipent toujours, pour se mettre en sûreté, & cherchent à gagner l'affection de celui, qu'ils espèrent qui vaincra. Enfin, c'est une nécessité, que le Prince vive toujours avec le même peuple, mais non pas avec les mêmes Grans, lesquels il peut accréditer, ou décréditer, conserver ou détruire, quand il lui plaît. Pour mieux débrouiller cete Ma-

CH. 9.

tière, il faut considérer la conduite, que tiennent les Grans. Ceux, qui s'attachent entièrement à la Fortune du Prince, doivent être honorés & aimés, pourvu qu'ils ne soient point gens de rapine. Ceux, qui ne s'obligent pas au Prince, ne sont manqué de courage, ou par finesse. Si c'est par crainte, c'est alors que tu te dois servir d'eux, & sur tout de ceux, qui sont de bon conseil, parceque tu t'en fais honneur dans la prospérité, & que tu n'as rien à craindre d'eux dans l'adversité. Mais si c'est par ménagement, & par ambition, c'est signe, qu'ils pensent plus à eux, qu'à toi, & par conséquent tu t'en dois autant garder, que s'ils étoient tes ennemis déclarés ⁶, attendu que si
tu

6. Un Valerius Flaccus Festus, qui parloit en faveur de Vitellius dans ses lettres, & donnoit à Vespasien des Avis secrets de ce qui se passoit, pour se faire un mérite auprès de l'un & de l'autre, & avoir toujours pour Ami celui qui resteroit

tu tombes dans l'adversité, ils aideront toujours à te ruiner. Celui donc, qui devient Prince par la faveur du peuple, se le doit conserver Ami, & cela est facile, le peuple ne demandant rien, si non de n'être pas opprimé. Mais celui, qui, malgré le peuple, est fait Prince par les Grans, doit, avant toutes choses, essayer de le gagner, ce qui lui sera aisé, s'il le prend en sa protection. Et comme les hommes, quand ils reçoivent du bien de celui, de qui ils n'atendoient que du mal, en deviennent plus obligés à leur Bienfaiteur, le Prince devient plus agréable au peuple, que s'il tenoit de lui sa Principauté. Or la bienveillance du peuple se peut gagner par divers moiens, dont je ne parlerai point, comme n'en pouvant pas donner de règle certaine, à cause de la nécessité d'en

chan-

roit Empereur, devint justement suspect à tous les deux. (Tacite Hist. 2.)

Ch. 9.

Affectio

changer selon les tems. Je dirai seulement, qu'un Prince a besoin de l'Amitié du peuple, faute de quoi il n'a point de ressource dans l'Adversité. Quand Nabis, Prince de Sparte, fut attaqué de toute la Grèce & de l'Armée Victorieuse des Romains, il lui suffit de s'assurer de quelques Nobles, pour se tirer de danger. Ce qui ne lui eût pas suffi, s'il eût été haï du peuple. Et que l'on ne m'objecte point le commun Proverbe, qui dit, que *de faire fond sur le peuple, c'est bâtir sur la bouë*. Car cela n'est vrai, qu'à l'égard du Citoyen particulier, qui s'attend, que le peuple le tirera des mains de ses ennemis, ou des Magistrats. En quoi il pouroit souvent se trouver déçu, comme il arriva aux Gracques 7 à Rome, & à George

•] le pro-
tégera con-
tre l'opres-
sion de ses
&c.

Scali

7. Tiberius Gracchus fut assailli & tué par le peuple, sur ce seul mot de Scipio Nasica, *Qui salvam vellent Remp. se sequerentur.* (Paterc. Hist. 2.) Et Caius, son frère, fut tué ensuite.

8. Dé-

Scali ⁸ à Florence. Mais lors CH. 9.
 que c'est un Prince, qui fait com-
 mander, & qui ne manque point
 de cœur dans l'Adversité, ni de
 ce qu'il faut pour entretenir l'e-
 sprit du peuple, il ne se trouvera
 jamais mal d'avoir fait fond sur
 son affection. D'ordinaire, les
 Principautés Civiles périssent,
 quand il s'agit d'établir une Do-
 mination absolue. Car ces Prin-
 ces commandent par eux-mêmes,
 ou par des Magistrats. Si c'est
 par autrui, le danger est plus
 grand, d'autant qu'ils dépendent
 de la volonté des Citoyens, qui
 sont en charge, les quels, au
 premier remüement qui arive,
 leur peuvent tres-facilement ô-
 ter leur Etat, soit en ne voulant
 pas leur obéir, ou en se soulevant
 contre eux. Et alors le Prince
 n'est

8. Décapité, dit Machiavel (au 3. liv. de
 son Hist.) devant un peuple, qui peu auparavant
 l'adoroit. L'affection du peuple, ajoute-t il, se
 perd aussi aisément qu'elle se gagne.

C. 9.

n'est plus à tems de se rendre Maître absolu , parcequ'il ne fait à qui se fier , & que les Sujets, qui ont acoutumé d'obéir aux Magistrats, ne lui veulent point obéir. Joint qu'il ne sauroit se régler sur ce qu'il voit , lors qu'il est en paix, & que les Citoiens ont besoin de l'Etat. Car alors un chacun court, un chacun promet , un chacun veut mourir pour lui, parce que la Mort est éloignée. Mais lors que l'Etat a besoin des Citoiens , il s'en trouve peu, qui servent⁹. Et l'expérience est d'autant plus dangereuse, qu'on ne la peut faire qu'une fois. Ainsi, un Prince sage doit faire en sorte , que ses sujets aient besoin de lui en tout tems, moiennant quoi ils lui feront toujours fidèles.

CHA-

⁹ *Prosperis Vitellii rebus certaturi ad obsequium , adversam ejus fortunam ex aequo detestabantur*, dit Tacite (Hist. 2.) *Languentibus vermium studiis , qui primo alacres suam atque animam ostenta verant.* (Hist. 1.)

NOTES.

CHAPITRE X.

Comment il faut mesurer les forces de toutes les Principautés.

MAINTENANT il est bon d'examiner la qualité du Prince, c'est-à-dire, s'il a un si grand état, qu'il puisse de lui même se soutenir dans le besoin, ou bien, s'il ne sauroit se passer de l'assistance d'autrui. Pour débrouïller ce Point, je dis, que comme, à mon avis, ceux-là peuvent se soutenir d'eux mêmes, qui ont assés d'hommes, ou d'argent, pour métre une bonne Armée sus pié, & donner bataille à qui que ce soit qui les vienne assaillir : Au contraire, ceux-là ont toujours besoin d'autrui, qui sont contraints de se tenir enfermés dans leurs Villes, faute de pouvoir paroître en Campagne. Nous avons discouru du premier

CH. 10. cas, & nous en dirons encore dans la suite ce qui viendra à point. Quant au second, il fufit d'avertir les Princes, de munir & fortifier la Ville de leur réfidence, fans se métre nullement en peine du refte. Car quand le Prince aura bien fortifié fa Ville, & qu'il fe fera menagé envers fes autres fujets, comme je l'ai dit ci-deffus, & le dirai ci-deffous, il ne fera jamais ataqué de gaieté de cœur¹, les hommes craignant toujours de s'embarquer dans les entreprifes difficiles². Or il ne fait jamais bon à

ata-

NOTES.

1. C'est pour cela que Tacite reprend Bardanes de s'être embarassé au Siège d'une Ville forte, & pourvue de toutes sortes de munitions. Où il entra, dit-il, plus de passion de se vanger, que de prudence. *Solis Seleucensibus Dominatorem ejus abnuentibus, in quos, ut Patris sui quoque defectores, ira magis quam ex usu presenti accensus, implicatur obsidione Urbis valida, Muroque & Commeatibus firmata.* (Ann. XI)

2. *Omnes, qui magnarum rerum consilia suscipiunt, aestimare debent, an quod inchoatur promptum effectu, aut certe non arduum sit.* (Hist. 2.) Ceux, qui font une grande entreprife, dit Tacite, doivent sérieusement examiner, si l'exécution en sera aisée, ou difficile.

3. Con-

attaquer un Prince, qui tient sa CH. 10.
 place en état de se bien défendre,
 & qui n'est point haï du peuple.
 Les Villes d'Alemagne sont tres-
 libres, ont peu de Territoire, &
 n'obéissent qu'à leur mode à
 l'Empereur, qu'elles ne craignent
 point, ni pas-un autre voisin
 puissant. Car comme elles ont
 toutes de fortes murailles, de
 grans fossés, & autant d'artillerie
 qu'il leur en faut: & qu'il y a
 toujours dans leurs Magazins des
 provisions de vivres & de bois
 pour un An, un chacun voit,
 que les sièges de ces Villes seroit
 long & pénible. Joint que pour
 nourrir le menu-peuple, sans
 qu'il soit à charge au Public, elles
 ont toujours de quoi lui donner
 à travailler pour un an à ces sor-
 tes d'ouvrages, qui sont les Nerfs
 & le soutien de la Ville. Outre
 cela, elles tiennent la Discipline
 & les exercices Militaires en vi-
 gueur. Ainsi donc, un Prince,
 qui

CH. 10. qui a une Ville forte, & qui n'y est pas haï, ne peut pas être afailli, & ceux qui l'ataqueroient, en sortiroient à leur deshonneur, parceque les Choses du Monde sont si sujétées au changement, qu'il est presque impossible de tenir, un an durant, le siège devant une Place. Mais, me dira quelqu'un, si le peuple a ses biens au dehors, & voit facager ses Terres, il perdra patience, & l'amour propre, outre les incommodités d'un long siège, lui fera abandonner le Prince. Je répons, qu'un Prince puissant & courageux surmontera toujours ces difficultés, soit en faisant espérer au peuple, que le mal ne durera pas; soit en lui faisant peur de la cruauté de l'ennemi, ou en s'assurant finement de ceux, qui lui paroîtront trop remuans. Ajoutés à cela, que comme d'ordinaire l'ennemi fait le dégât d'abord qu'il entre parceque

ce que c'est le tems, que les esprits sont bouillans, & mieux résolus à la défense: le Prince en doit tenir plus ferme: Vu qu'après que la premiere chaleur est passée, ses sujets considerant, que tout le mal est déjà fait, & qu'il n'y a plus de remède, ils s'unissent d'autant plus étroitement avec lui, qu'ils se le croient plus obligé, étant pour l'amour de lui, que leurs Terres ont été sacagées. Car c'est la coutume des hommes d'aimer autant pour le bien qu'ils font, que pour celui, qu'ils reçoivent. Tout cela bien considéré, il ne sera pas difficile à un Prince prudent de résoudre la Bourgeoisie à soutenir un long siége, pourvu que la Ville ait de quoi vivre, & de quoi se defendre³.

CHA-

3. Conforme à ce que Tacite dit, qu'Agri-
cola renouvelloit tous les ans les garnisons & les
Munitions des Places, afin qu'elles pussent sou-
tenir un long Siége. (In Agricola.)

CHAPITRE XI.

Des Principautés Ecclesiastiques.

IL ne me reste plus à parler, que des Principautés Ecclesiastiques, qui sont difficiles à acquérir, mais faciles à conserver, parcequ'elles sont apuïées sur de vieilles Coutumes de Religion, qui sont toutes si puissantes, que de quelque manière qu'on se gouverne, l'on s'y maintient toujours. Il n'y a que ces Princes, qui ont un Etat, & qui ne le défendent point; qui ont des sujets, & qui ne les gouvernent point. Il n'y a qu'eux, qui ne sont point dépouillés de leurs Etats, quoiqu'ils les laissent sans défense, & qui ont des sujets, qui n'ont ni la pensée, ni le pouvoir de s'aliéner d'eux. Ce sont donc là les seules Principautés assurées & hureuses. Mais comme

me elles sont régies & soutenües par des Causes supérieures, où l'esprit humain ne sauroit atteindre, ce seroit présomption & témérité à moi d'en discourir. Néanmoins, si quelqu'un me demande, d'où vient que l'Eglise est devenue si puissante dans le Temporel, qu'un Roi de France en tremble aujourd'hui, & qu'elle l'a pu chasser de l'Italie, & ruiner les Venitiens: au lieu qu'avant le Pontificat d'Alexandre, non seulement les Potentats d'Italie, mais même les moindres Barons & Seigneurs Italiens la craignoient peu à l'égard du Temporel; il ne me paroît pas inutile de le remémorer en partie, bien que cela soit assez connu. Avant que Charles, Roi de France, passât en Italie, cete Province étoit sous l'Empire du Pape, des Venitiens, du Roi de Naples, du Duc de Milan, & des Florentins. Ces Potentats

CH. II. tentats avoient deux principaux soucis, l'un d'empêcher, que les Armes Etrangères n'entraffent en Italie; l'autre, que pas un d'eux ne s'agrandît davantage. Ceux, de qui l'on prenoit le plus d'ombrage, étoient le Pape & les Vénitiens. Pour contenir ceux-ci, il faloit une ligue de tous les autres, comme l'on avoit fait pour la défense de Ferrare. Pour humilier le Pape, l'on se servoit des Barons Romains, qui étant partagés en deux factions, les Ursins & les Colonnnes, avoient toujours les Armes à la main, pour vanger leurs queréles, jusque sous les yeux du Pape. Ce qui énerroit le Pontificat. Et bien qu'il vint quelquefois un Pape courageux, tel que fut Sixte IV. si est-ce qu'il ne pouvoit jamais se tirer d'embaras, à cause de la courte durée du Pontificat. Car une dixaine d'années, que vivoit un
Pape

Pape, fusifloit à peine, pour abaisser l'une des factions. Et si, par exemple, celle des Colonnes étoit presque éteinte sous un Pape, elle resuscitoit sous un autre, qui en vouloit aux Ursins. Et cela faisoit, que les forces temporelles du Pape étoient méprisées en Italie. Il vint enfin un Alexandre VI. qui montra mieux, que tous ses Prédécesseurs ce qu'un Pape est capable de faire avec de l'argent & des Armes. Témoin tout ce que j'ai dit, qu'il fit par le moien du Duc de Valentinois, & des François. Et quoique son intention ne fût pas d'agrandir l'Eglise, mais son fils, néanmoins, après sa mort, & celle de ce Duc, Elle profita de toutes leurs acquisitions. Jules, Successeur d'Alexandre, trouvant l'Etat Ecclesiastique acru de toute la Romagne, les factions des Barons Romains éteintes par les rigueurs de son Prédécesseur, & avec cela,

CH. II.

ou] Et s'il arivoit, qu'un Pape eût presque éteint les Colonnes, un autre les resuscitoit en persécutant les Ursins.

CH. II. un chemin ouvert aux moiens de tésaurifer (de quoi nul Pape ne s'étoit encore avisé avant Aléxandre) non seulement il suivit ces traces, mais enchérissant même par dessus, il se mit en tête d'aquerir Bologne, de ruiner les Vénitiens, & de chasser les François de l'Italie. Ce qui lui réussit avec d'autant plus de gloire, qu'il fit tout cela, pour agrandir l'Eglise, & non pour avancer les siens. Il laissa les Ursins & les Colonnes au même état qu'il les trouva, & bien qu'il y eût quelque sujet d'altération entre eux, néanmoins deux choses les retinrent dans le devoir, l'une

** Les Ursins & les Colonnes furent encore abaissés par la création, que Sixte V. fit de plusieurs Ducs & Princes, qui étant devenus leurs ennemis, par ce nouveau titre, devinrent aussi leurs ennemis par la pression de la*

ne la grandeur de l'Eglise, qui les abaissoit, l'autre de n'avoir point de Cardinaux de leur Maison *. D'où sont venues toutes leurs dissensions & queréles, qui ne cesseront jamais, tant qu'elles auront des Cardinaux, d'autant que ces sujets fomentent au de-

dedans & au dehors des querelles, que les Seigneurs de l'une & de l'autre faction sont contraints d'épouser. De sorte que la discorde, qui est entre les Barons, vient de l'ambition des Prélats. Ainsi, Léon X. a trouvé le Pontificat à un tres-haut degré de puissance: Et il y a lieu d'espérer, que comme Aléxandre & Jules l'ont agrandi par les Armes, il le rendra encore plus grand, & plus vénérable par sa bonté, & par mille autres bonnes qualités, dont il est doüé.

CHAPITRE XII.

Combien il y a de sortes de Milice: & ce que vaut la Soldatesque Mercenaire.

A IANT traité en détail de toutes les sortes de Principautés, & montré les moiens, par où plusieurs les ont acquises & conservées; &, à peu près, les difficultés qu'il y a à les acquérir, où
à s'y

CH. 12. à s'y maintenir. Il ne me reste plus, qu'à discourir en général de ce qui concerne l'offensive, ou la défensive. Nous avons dit, que le Prince a besoin de jeter de bons fondemens, autrement, qu'il faut, qu'il périsse. Les principaux fondemens, qu'aient les Etats nouveaux, anciens, ou mixtes, sont les bonnes Loix, & les bonnes Armes. Or comme les bonnes Loix ne peuvent rien, où il n'y a pas de bonnes Armes: & qu'où il y a de bonnes Armes, il faut qu'il y ait de bonnes Loix, je ne parlerai que des Armes. Je dis donc, que les Armes, avec les quelles un Prince défend son Etat, sont Propres, ou Mercenaires: Auxiliaires, ou Mixtes. Les Mercenaires & les

Auxi-

NOTES.

1. *Imperatoriam Majestatem*, dit Justinien dans la Préface de ses Institutes, *non solum armis decoratam, sed etiam legibus oportet esse armatam, ut utrumque tempus, & bellorum & pacis recte possit gubernari.*

2. Guichar-

Auxiliaires sont inutiles & dangereuses: & le Prince, qui fera fond sur les Soldats Mercenaires, ne fera jamais en sûreté, d'autant qu'ils sont désunis, ambitieux, & sans Discipline, infidèles, braves parmi les amis, lâches parmi les ennemis, & qu'ils n'ont ni crainte de Dieu, ni bonne foi envers les hommes. Si bien que la ruine ne se difère, qu'autant que se difère l'assaut. Ils te dépouillent durant la Paix; au lieu que les ennemis ne le font que durant la Guerre. Car ils n'ont point d'autre Amour, ni d'autre motif, qui les lie à ton service, que leur paie, qui d'ailleurs n'est pas suffisante, pour leur donner envie de mourir pour toi. Ils veulent bien être tes soldats, tant que tu ne fais point la Guerre: mais aussi tôt qu'elle vient, ils s'enfuient, ou veulent s'en aler. Et je n'aurois pas de peine à prouver cela, puisque la ruine de l'Italie

E ne

CH. 12. ne vient aujourd'hui, que de s'être reposée si long-tems sur les soldats Mercenaires, qui d'abord ont fait quelque progrès, & sembloient entre eux être de braves gens; mais qui ont montré ce qu'ils sont, quand les Etrangers ont paru. En sorte que Charles, Roi de France prit l'Italie avec de la Craie ^a. Et ceux, qui disoient, que nos péchés en étoient la cause, disoient vrai, bien que ce ne fussent pas les péchés qu'ils croioient, mais ceux que j'ai racontés ^b, c'est-à-dire, l'ambition & la cupidité des Princes, qui aussi en ont porté la peine. ²

ou] firent quelque progrès &c. mais qui montrèrent ce qu'ils étoient, quand les Etrangers parurent.

^a Mot d'Alexandre VI. qui comparoit Charles à un Maréchal des Logis, qui passe par tout, & ne reste nulle-part.
^b Au Chapitre 3.

Mais

2. Guichardin (au Livre 1. de son Histoire d'Italie) dit, que Pierre de Medicis disant à Louis Storce, Duc de Milan, qu'il avoit été au devant de lui, mais en vain, parceque Louis avoit manqué le droit chemin; Le Duc lui répondit en ces termes, *il est vrai qu'un de nous deux a manqué le chemin, mais c'est peut-être vous.* Pour lui reprocher obliquement de s'être engagé si mal à propos avec la France. Mais, la suite a bien montré, ajoute Guichardin, qu'ils avoient tous deux manqué leur chemin, & principalement le Duc, qui se piquoit d'être le Gui-
de

Mais, pour rentrer dans mon sujet. Les Capitaines Mercenaires sont d'excellens hommes, ou non. Si ce sont de braves-gens, tu ne faurois t'y fier. Car ils tendent toujours à leur propre grandeur, soit en t'oprimant, toi, qui es leur Maître ; ou en oprimant les autres contre ton intention. S'ils ne le font pas, d'ordinaire ils perdent tes affaires. Et si l'on me répond, que tout autre Capitaine, qui aura les armes à la main, fera de même, je réplique-

de de tous les autres, par son habileté & par sa prudence. A raison de quoi ses flatteurs n'avoient pas honte de dire, ni lui de leur entendre dire, qu'il n'y avoit que Jésus-Christ au Ciel, & Louis le More au Monde, qui fussent où se termineroit la Guerre de France. (Nardi au livre 3^{me}. de son Histoire de Florence.) Où il ajoute, que ce Duc raillant un jour avec un Gentilhomme Florentin, & lui montrant un grand Tableau de l'Italie, où étoit représenté un More, qui sembloit en chasser, avec un balai à la main, beaucoup de Coqs & de petits pouffins de toutes les sortes, il lui demanda, *que dites vous de ce dessein ? Que vôtre More, voulant balaiier & nettoier l'Italie, se remplit lui même de poussière & d'ordure*, répondit le Florentin. Par où il lui prédisoit ce qui lui arriva bientôt après.

querai, que c'est un Prince, ou une République, qui a à prendre les Armes. Le Prince doit faire lui même la charge de Capitaine. La République la doit donner à quelqu'un de ses Citoyens. Et s'il arive, que celui-là n'y soit pas propre, elle le doit changer: & s'il est bon pour cet emploi, le tenir si dépendant, qu'il ne puisse contrevénir aux Loix. Et l'expérience montre, que les Princes tout seuls, & les Républiques armées font de grans progrès, & que la Milice Mercenaire ne fait jamais que du dommage. Joint qu'une République, armée de ses propres Armes, se garantit mieux de l'opression de son Citoyen, que ne fait une, qui se sert d'Armes étrangères. Rome & Sparte se sont maintenües libres plusieurs siècles avec leurs Armes: & les Suisses, avec les leurs, sont aujourd'hui tres-libres. Pour exemples de l'Antienne

cienne Milice Mercenaire nous avons les Cartaginois, qui, quoiqu'ils eussent leurs propres Citoyens pour Capitaines, faillirent d'être opprimés des Armes Mercenaires, au sortir de la première Guerre qu'ils eurent contre les Romains. Philippe de Macédoine, devenu Capitaine des Thébains, après la mort d'Epaminondas, leur ôta la liberté, après qu'il eut vaincu leurs ennemis. Sforce abandonna tout-à-coup Jeanne II. Reine de Naples, qu'il servoit. Ce qui la contraignit de se jeter entre les bras du Roi d'Aragon, *

pour sauver son Etat. François Sforce, son fils, aiant battu les Vénitiens à Caravas, s'unit avec eux, pour opprimer les Milanois, qui l'avoient fait leur Capitaine, après la mort de leur Duc Philippe. Et si l'on me dit, que les Vénitiens & les Florentins n'ont acru leur Empire que

CH. 12.

* Alfonso
qu'elle adopta
& puis rejeta
pour adopter
Louis d'An-
jou.

CH. 12. par cete Milice, & que leurs Capitaines ne sont pourtant jamais devenus leurs Princes, mais au contraire les ont bien défendus: Je répons, que les Florentins ont eu beaucoup de bonheur, d'autant que de divers Capitaines, de qui ils avoient à craindre, les uns n'ont point vaincu, les autres ont rencontré des obstacles, ou ont porté leur Ambition ailleurs. Jean d'Accut* fut celui, qui ne vainquit point, & de qui par conséquent on ne pût pas reconnoître la fidélité. Mais un chacun m'avoüera, que, s'il eût vaincu, les Florentins restoient à sa discretion. Sforce eut toujours les Braces à dos, & ils se servoient réciproquement de surveillans. Son Fils tougna son ambition contre la Lombardie^a, Brace contre l'Etat Eclésiastique^b & le Roiaume de Napels^c. Mais venons à ce que nous avons vu de nos jours.

* Capitaine Anglois, qui commandoit quatre mille Anglois au secours des Gibelins de la Toscane. Mach. liv. 1. de son Histoire.

^a Et devint Duc de Milan.

^b Où il s'empara de Pérouse, & de Montone.

^c Contre la Reine Jeanne

jours. Les Florentins ont pris pour Capitaine Paul Vitelli, personnage tres-prudent, & qui, d'une fortune privée, étoit venu à une tres-haute réputation. S'il eût pris Pise, il falloit, que les Florentins lui obéissent. Car ils étoient perdus, s'il fût passé au service de leurs ennemis. Si l'on considère les progrès des Vénitiens, on verra qu'ils ont fait des merveilles, lors qu'ils ont fait eux-mêmes la guerre, je veux dire, lors qu'ils se sont contentés de combattre en Mer: & qu'ils n'ont perdu leur valeur, que depuis qu'ils ont commencé de combattre par Terre, & de prendre les Coutumes & les Mœurs Italiennes. Dans les commencemens de leur établissement en Terre-Ferme, ils n'avoient pas lieu de craindre beaucoup leurs Capitaines, parce qu'ils n'y possédoient pas un grand Etat, & que d'ailleurs ils étoient

CH. 12. encore dans une haute réputation. Mais ils s'aperçurent de leur faute, quand ils se furent étendus, & qu'ils eurent batu le Duc de Milan, sous la conduite de Carmignole. Car voiant d'un coté, que c'étoit un tres-brave homme, & de l'autre, qu'il commençoit d'aler lentement, pour faire durer la Guerre, ils jugèrent bien, qu'ils ne devoient plus s'atendre à vaincre, puis que ce Général ne le vouloit pas: comme aussi, qu'ils ne le pouvoient pas licentier sans perdre ce qu'il leur avoit aquis. Ainsi, pour s'en assurer ils furent contraints de lui ôter la vie. Ils eurent depuis pour Capitaine Bartelemi Coléoné*, Robert de Saint-Severin, le Comte de Pétillane, & d'autres, de qui ils n'avoient pas à craindre les victoires, mais les pertes, ainsi qu'il leur ariva depuis à Vailla, où ils perdirent, dans

une

ou] qu'il
voulait faire
autres &c.

* Bergamas-
que.

une Bataille, tout ce qu'ils avoient aquis avec tant de peines en 800 ans. Parceque ces sortes de gens ne font que de foibles & de lentes aquisitions, mais de prontes & prodigieuses pertes. Or puisque ces exemples m'ont mis en train de parler de l'Italie, qui se sert depuis longtems d'Armes Mercenaires, il est bon de remonter jusqu'à l'origine de ces Armes, & d'en voir le progrès. Il est à sçavoir, qu'aussi tôt que l'Empire eut commencé de n'avoir plus de pouvoir en Italie, & le Pontificat d'y être en plus grande réputation, l'Italie se divisa en plusieurs Etats. La pluspart des grandes Villes prirent les Armes contre la Noblesse, qui, apuïée de la faveur de l'Empereur, les tenoit dans la servitude: Et le Pape les seconda, pour devenir puissant dans le Temporel. Quel-

ou furent
primées par
leurs &c.

CH. 12.

mination de leurs Citoyens. Par où l'Italie devint presque toute sujete de l'Eglise, & de quelques Républiques. Si bien que les uns étant des Eclésiastiques, & les autres des Bourgeois, qui ne savoient pas manier les Armes, ils commencèrent de se servir des Etrangers. Le premier, qui mit cete Milice en crédit, fut un Albéric da Conio, Gentil-homme de la Romagne*, de qui furent élèves Bracce & Sforce, qui, en leur tems, furent les Arbitres de l'Italie. A ceux-ci ont succédé tous les autres, qui ont commandé les Armes en Italie jusqu'à nos jours. Et tout ce qu'ils y ont fait s'est terminé à la voir envahir par Charles VIII. ravager par Louis XII. oprimer par Ferdinand, & insulter par les Suisses. L'ordre qu'ils tinrent, fut premièrement d'ôter la réputation à l'Infanterie, pour se mettre

*En Autre da
Conio, que
Machiavel a-
pelle Louis,
remist la Mi-
lice Italienne
en crédit, en
instituant une
Compagnie de
soldats Ita-
liens, apellée
la Ligue de
S. Georges.
Hist. liv. 1.*

tre eux-mêmes en crédit. Car n'ayant point d'Etats, & ne subsistant, que de leur industrie, ils ne pouvoient pas acquérir de l'autorité avec un petit nombre de Fantassins, ni aussi en nourrir beaucoup. De sorte qu'ils trouvoient mieux leur compte à la Cavalerie, dont un nombre médiocre les faisoit vivre avec honneur. Et les choses étoient réduites à ce point, que, dans une Armée de 20000 hommes, il y avoit à peine 2000 Fantassins. Outre cela, ils avoient trouvé le secret de s'exempter de toute fatigue, eux & leurs soldats, & de les guérir de toute peur, en introduisant l'Usage de ne point tuer dans les escarmouches, mais seulement de faire des prisonniers, & de les renvoyer sans rançon. Ils ne tiroient point la nuit sur les Terres, ni pareillement les habitans de ces Terres sur leurs ten-

CH. 13.
 01) Ils ne
 faisoient ce
 que c'étoit
 de Cloture
 de Camp,
 ni de forti-
 fication.

tes. Ils ne faisoient point de re-
 tranchemens dans leur Camp.
 Ils ne campoient jamais l'hiver.
 Discipline inventée, pour éviter,
 comme j'ai dit, & le travail & les
 dangers, & qui rendit l'Italie esclave
 & méprisable.

CHAPITRE XIII.

*Des Troupes Auxiliaires, Mixtes,
 & Propres.*

LES autres Armes inutiles sont
 les Auxiliaires, c'est-à-dire,
 celles, que tu apelles, pour te
 secourir, & te défendre, comme
 fit, il y a quelques années, le Pape
 Jules II. qui aiant fait une
 malheureuse experience des
 Armes Mercenaires dans l'Entre-
 prise de Ferrare, en employa
 d'Auxiliaires, que Ferdinand,
 Roi d'Espagne, lui envoya. Cete
 Milice peut être utile à celui
 qui l'envoie, mais elle est tou-
 jours

jours pernicieuse à celui, qui s'en sert¹. Car si elle a du pire, tu restes défait, & si elle a l'avantage, tu deviens son prisonnier. Les Anciennes Histoires sont pleines de ces exemples. Mais je veux m'arrêter à celui de Jules II. qui voulant avoir Ferrare, ne pouvoit faire pis, que de se mettre entre les mains d'un Etranger. Mais sa bonne Fortune fit naître un Accident, qui fut cause, qu'il ne porta pas la peine de son mauvais choix. C'est que ses Troupes Auxiliaires aiant été défaites à Ravenne, vinrent les Suisses, qui, par un bonheur, au quel ni lui, ni les siens ne s'atendoient pas, mirent en fuite les Vainqueurs. De sorte qu'il ne resta prisonnier, ni de ses ennemis, parcequ'ils s'étoient enfuis; ni de ses soldats Auxiliaires, daurant qu'ils n'avoient vaincu, que

NOTES.

par

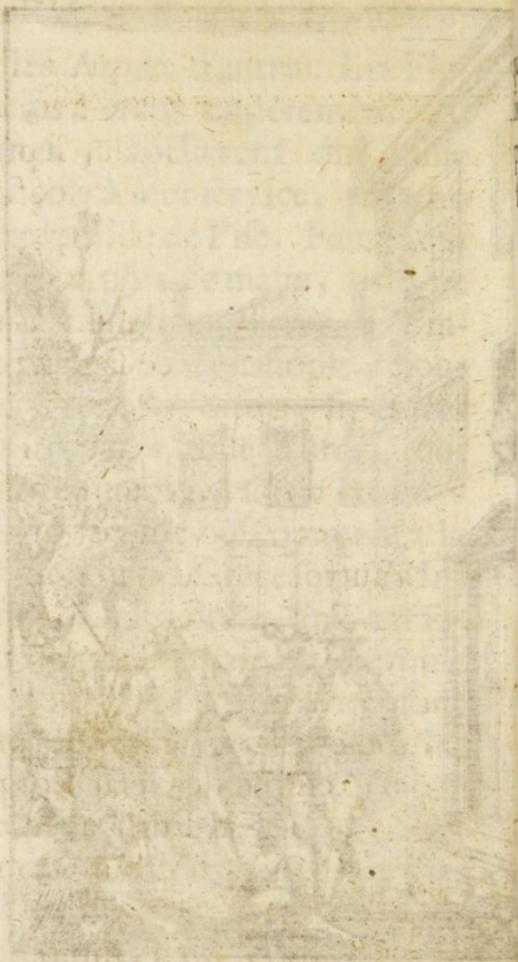
1. *Ambiguus Auxiliarum animus*, dit Tacite (Hist. 4.)

CH. 13. par les Armes d'autrui. Les Florentins, étant entièrement sans Armes, appellèrent dix mille François à leur service, pour réduire la Ville de Pise. Faute, qui leur atira plus de maux, qu'il ne leur en étoit jamais arivé. L'Empereur de Constantinople, pour s'oposer à ses Voisins, fit entrer en Grèce dix mille Turcs, qui n'en voulurent pas sortir la Guerre finie *. Par où commença la servitude de la Grèce sous les Infidèles. Celui donc, qui a résolu de ne jamais vaincre, n'a qu'à se servir de ces Armes, qui sont bien plus dangereuses, que les Mercenaires, comme étant toutes unies, & toutes sous l'obéissance d'un autre que toi: au lieu qu'il faut plus de tems, & plus de précautions aux Troupes Mercenaires, pour t'ofenser, après qu'elles ont vaincues, parce qu'elles ne font pas un Corps, & que c'est toi, qui les a levées, & qui

* Andronic Paleologue fut contraint de laisser Trepsonde aux Turcs, qu'il avoit apellés à la défense de Constantinople.

Et Jean Paleologue I. perdit toute la Thrace, qu'Amurat I. voulut avoir pour récompense du secours qu'il lui avoit fourni contre les Serviens.





De M
qui les paies
sime, ou
peut se ren
tant, qu'
set. Enfi
ment la
& la Va
pourqu
fera tou
tres: A
en com
Armes,
les d'a
que ce
re, qu
d'autre
Je ne
poser
Il pr
Trou
çoisés,
pas de
Mercer
moins
les des
y aiant

DE MACHIAVEL. III

CH. 13.

qui les paie. De sorte qu'un troi-
sième, que tu en fais Chef, ne
peut se rendre tout-à-coup si puis-
sant, qu'il lui soit aisé de t'ofen-
ser. Enfin tu as à craindre égale-
ment la lâcheté des Mercenaires,
& la Valeur des Auxiliaires. C'est
pourquoi, un Prince sage se pas-
sera toujours des uns & des au-
tres: Aimant mieux être vaincu
en combatant avec ses propres
Armes, que de vaincre par cel-
les d'autrui, & d'autant plus,
que ce n'est pas une vraie victoi-
re, que celle qu'on gagne par
d'autres Armes que les siennes.
Je ne me laisserai jamais de pro-
poser l'exemple de Cesar Borgia.
Il prit Imola & Furlì avec des
Troupes Auxiliaires, toutes Fran-
çoises, mais depuis n'y trouvant
pas de sûreté, il en employa de
Mercenaires, qu'il jugeoit être
moins dangereuses, savoir, cel-
les des Ursins & des Vitelli, puis
y aiant reconnu de l'infidélité,

ou] tu as à
te défier des
Mercenai-
res, à cause
de leur lâ-
cheté, & des
Auxiliaires,
à cause de
leur bravou-
re.

il

CH. 13. il s'en défit, & ne se servit plus que de ses propres soldats. Or pour connoitre la différence, qu'il y a entre l'une & l'autre Milice, il n'y a qu'à voir, combien la réputation du Duc, pendant qu'il fut entre les mains des François, ou celles des Ursins, & des Vitelli, fut différente de celle, qu'il acquit, quand il combattit indépendamment d'autrui. Car on ne connut jamais ce qu'il valoit, que lors qu'il fut le Maître absolu de ses Armes. Je voulois m'en tenir aux exemples modernes d'Italie, mais je ne dois pas omettre celui d'Hiéron de Siracuse, de qui j'ai déjà parlé. Aussi tôt que sa Ville lui eut donné le commandement de son Armée, il reconnut l'inutilité de la Milice Mercenaire, dont les Chefs se gouvernoient dès lors, comme font aujourd'hui nos Italiens. Mais voiant, qu'il ne la pouvoit ni garder, ni laisser, il la fit tou-

te tailler en piéces, puis il fit la Guerre avec ses propres Armes, toutes seules. CH. 13.

Je veux encore rapeller en mémoire une figure du Vieux Testament qui fait à mon sujet. David, ofrant à Saül d'aler combattre Goliath, ce redoutable Filiſtin, Saul, pour l'encourager, l'arma de sa Cuirasse, de son Casque, & de son Epée. Mais David lui dit, qu'il ne se pouvoit manier avec ces Armes, & qu'il ne vouloit combattre son Ennemi, qu'avec sa fronde & son bâton^a Enfin, il arive toujours, que les Armes d'autrui, ou te péſent, ou te servent, ou te manquent au besoin^b. Charles VII.

Roi

^a Machiavel dit son Cousteau. Mais l'Ecriture dit qu'il n'en porta point, & qu'il prit celui de Goliath, pour lui couper la tête.

^b L'Auteur dit, te tombent des épaules. Ce qui n'a ni grace, ni sens, en notre Langue.

2. *Induit Saül David vestimentis suis. & imposuit galeam aream super caput ejus, & vestivit eum lorica. A. c. nētus ergo David gladio ejus super vestem suam, capit tentare, si armatus posset incedere, dixitque ad Saul, Non possum sic incedere, quia non usum habeo. Et deposuit ea. Et tulit baculum suum, & elegit sibi quinque limpidissimos lapides, & fundam manu tulit. (1. Reg. 17.)*

3. *Nihil*

CH. 13. Roi de France, après avoir chassé les Anglois, connoissant la nécessité de s'armer de ses propres Armes, établit par tout le Roiaume des Compagnies d'Ordonnance de Cavalerie & d'Infanterie. Louis XI. son Fils cassa depuis les Compagnies d'Infanterie, en la place desquelles, il prit les Suisses. Et cete faute, que firent aussi ses Successeurs, est la source de tous les maux de ce Roiaume, ainsi qu'il se voit bien aujourd'hui. Car ces Rois, en acréditant les Suisses, ont avili leurs propres Sujets, qui acoutumés qu'ils sont d'avoir les Suisses pour Compagnons d'Armes, ne croient pas pouvoir vaincre sans eux. Ce qui fait, que les François ne suffisent pas, pour tenir tête aux Suisses, &, sans eux, ne font rien qui vaille contre les autres. Les Armées de France sont donc partie mercenaires, partie propres: Et ces Armes,

mes, toutes ensemble, sont bien meilleures, que les simples Mercenaires, ou les simples Auxiliaires, mais aussi de beaucoup inférieures aux Armes propres, comme je l'ai montré *. Et la France seroit invincible, si l'on y eût gardé l'ordre établi par Charles VII. Mais c'est un éfet du manque de prudence des hommes de commencer une chose, parce qu'ils y trouvent un avantage présent, qui les empêche de voir le mal caché dessous, comme je l'ai dit ci-dessus de la Fièvre Étique. Ainsi, le Prince, qui ne connoit les maux, que lors qu'ils sont nés, n'est pas vraiment sage. Mais il arive à tres-peu de gens de les prévoir & de les détourner. Et si l'on cherche la première origine de la décadence de l'Empire Romain, on trouvera, que ç'a été d'avoir apellé les Gots. Ces

CH. 13.

* par l'exemple des Valentinis.

ou J Car dès lors les forces de l'Empire commencèrent

CH. 13.
de s'énervér,
& celles des
Gots de
s'augmen-
ter.

ces des Romains, & de trans-
mettre leur valeur aux Gots. Je
conclus donc, que tout Prince,
qui n'a point d'Armes propres,
n'est point en sûreté: qu'au con-
traire il est à la merci de la For-
tune, faute d'avoir de quoi se
défendre dans l'Adversité. Et
ç'a toujours été le sentiment des
Sages, qu'il n'y a rien de si foible,
ni de si fragile, que la puis-
sance, qui n'est pas apuiée sur
ses propres fondemens³. Or la
Milice propre est celle, qui est
composée de tes Sujets, de tes
Citoiens, ou de tes Créatures.
Toutes les autres Armes sont
Mercenaires, ou Auxiliaires. Et
il sera aisé de métre sus pié une
Milice Domestique, si l'on se
sert des moiens, que j'ai mar-
qués, & sur tout de ceux, que
Filippe, Père d'Alexandre le
Grand,

3. *Nihil rerum mortalium tam instabile ac fluxum est, quam fama potentie, non sua vi nixæ.*
(Tac. Ann. 13.)

Grand, & plusieurs autres Prin- CH. 14.
ces, & Républiques, ont em-
ploiés, aux quels je me remets
entièrement.

CHAPITRE XIV.

*Instruction pour le Prince. concernant
la Milice.*

LE Prince doit apliquer tout
son esprit, & toute son étu-
de au Métier de la Guerre, qui
est le seul, qu'il lui importe d'a-
prendre ¹. Car c'est par cete
science, que se maintiennent
ceux, qui sont nés Princes ², &
que

NOTES.

1. Un Roi de Thrace disoit, qu'il ne diseroit
en rien de son Palfrenier, lorsqu'il ne faisoit pas
la Guerre. Néron, faisant le Plan de son Regne
futur, dit, qu'il ne se mêleroit d'autre chose,
que de commander les Armées. (Tac. Ann. 13.)

2. Tiridate, Roi d'Arménie, dit que les
Etats ne se maintiennent pas par la lâcheté,
mais par les Armes. Que les Particuliers n'ont
pour but, que de conserver leur bien : au lieu
que les Princes font vanité de conquérir celui
d'au-

CH. 14.

que souvent même les Particuliers le deviennent. Au contraire, il se voit, que les Princes, qui se sont plus adonnés au repos, qu'aux Armes, ont perdu leur État. Et véritablement, la première chose, qui te le fait perdre, c'est de négliger cet Art; comme de le professer, c'est le meilleur moien de parvenir à la Domination. François Sforce, de Particulier, devint Duc de Milan, parce qu'il étoit armé: & ses enfans, pour avoir renoncé aux Armes, de Ducs devinrent des Particuliers. Car un des maux, qui t'arivent d'être désarmé, c'est que tu deviens méprisable³; qui est une des infa-

d'autrui. *Non in navia magna imperia contineri: Et sua retinere, privatae domus: de alienis certare, Regiam laudem esse.* (Tac. Ann. 15.)

3. Tacite en donne deux exemples en la personne de Tibère. L'un d'un Gouverneur de Province, qui osa bien lui écrire des lettres de menaces de se soulever, si on lui donoit un Successeur. *Quia res Tiberii, magis fama, quam vis stabant.* dit Tacite. (Ann. 6) L'autre, d'un Roi

famies, qu'un Prince doit éviter, comme je le dirai ci-après. CH. 14.
 Car il n'y a point de proportion entre un qui est armé, & un, qui est désarmé: Et la raison ne veut pas, que celui, qui est armé obéisse volontiers à celui, qui est désarmé: ni que le Seigneur désarmé soit en sûreté parmi des serviteurs armés⁴. Car il est impossible, que ceux-là s'entendent bien ensemble, dont l'un a du mépris, & l'autre du soupçon. Et par conséquent, un Prince, qui ne fait point l'Art Militaire, ne peut jamais être estimé de ses soldats, ni se fier à eux

Roi des Parthes, qui eut l'audace de lui envoyer des Ambassadeurs, pour lui faire des demandes insolentes, & le menacer de Guerre, s'il ne les acordoit. Et la raison, que Tacite en rend, est, que ce Roi méprisoit la Vieillesse de Tibère, & la Vie voluptueuse qu'il menoit alors. Par où il étoit incapable de penser à la Guerre. *Senectutem Tiberii ut inermem despiciens.* (Ibid.)

4. *Inter impotentes & validos falso quiescat. Ubi manu agitur, modestia ac probitas nomina Superioris sunt.* (Tac. in Germ.) Ceux, qui sont les plus forts, sont toujours les plus estimés.

5. Com-

CH. 14. à eux. C'est donc une nécessité au Prince de se donner tout entier aux exercices de la Guerre: Et il y doit même être plus assidu en tems de paix, que durant la Guerre⁵. Ce qu'il peut faire en deux manieres. L'une, par les actions, l'autre, par l'esprit. Quant à la première, il doit, outre le soin de tenir ses gens en haleine, s'exercer ordinairement à la Chasse, pour se faire à la fatigue, & d'ailleurs, pour connoître l'Assiète des Lieux, la pente des Montagnes, les entrées & les issues des Valées, la largeur des plaines, la Nature des Fleuves & des Marais⁶. Ce qui sert à deux choses.

5. Comme faisoit ce Cassius, Gouverneur de Sirie, qui, quoique l'on fût en paix, ne laissoit pas d'exercer ses Legions, & de rétablir l'ancienne Discipline, avec autant de soin, que s'il eût été en pleine guerre. *Quantum sine bello dabatur, revocare priscum morem, exercitare Legiones, cura, provisu, verinde agere, ac si hostis ingraderet.* (Ann. 12.)

6. Cete connoissance, (dit Machiavel au chap. 39. de son 3. livre des Discours) s'aquert mieux par

choses: (1.) à connoître son País, CH. 14.

& comment on le peut défendre: (2.) à comprendre plus facilement, comment sont faits les autres lieux, que l'on a besoin de connoître. Car les Collines, les Vallées & les Plaines, les Rivières & les Marécages, qui, par exemple, sont en Toscane, ont une certaine ressemblance avec les autres. De sorte que de la connoissance de l'assiette d'une Province l'on peut venir aisément

par la Chasse, que par tout autre exercice. Et outre cete connoissance la Chasse t'enseigne mille choses, qu'il faut sçavoir à la Guerre. Et Cyrus, au raport de Xénophon, allant à la Guerre contre le Roi d'Arménie, disoit à ses Gens, que cete entreprise n'étoit rien autre chose, qu'une de ces Chasses, où il les avoit déjà menés tant de fois. Comparant ceux qu'il métoit en embuscade sur les Montagnes à ceux qui tendoient les rets, & ceux qui batoient le plat-pais, à ceux, qui faisoient sortir les Bêtes-fauves de leur gîte, pour les enveloper dans ses filets. Ce qui montre, ainsi que Xénophon en convient, que la chasse est une représentation de la Guerre. A raison de quoi l'on dit communément, que l'homme de Guerre doit avoir l'assaut du Lévrier, la fuite du Loup (qui se retire en montrant les dents) & la defenle du Sanglier.

CH. 14.

ou] à bien
prendre l'af-
fète de son
Camp.

ment à la connoissance des autres. Et quand cete partie manque au Prince, il manque de la première condition requise à un Capitaine. Car c'est celle, qui lui apprend à trouver l'ennemi, à se bien camper, à conduire les Armées⁷, à donner les batailles, à assiéger les Villes. Filopémen, Prince d'Acacie, est loué par les Anciens Ecrivains de ce qu'en tems de paix il pensoit toujours à la guerre, & que, dans les voïages quil faisoit avec ses amis, il s'arrêtoit souvent, pour leur demander, si les ennemis estoient sur cette colline, & que nôtre Armée fut ici, qui auroit l'avantage? Comment pourions nous aler à eux, & les ataquer dans les formes? Et si nous voulions nous retirer, comment ferions nous? Et s'ils se reti-
roient

7. Qui sont les qualités, que Tacite attribue à son Beaupère. *Loca Castris ipse capere, Æstuaria ac Silvas ipse prætentari; disjectos coercere.* Et une page après. *Adnotabant periti, non alium ducem opportunitates locorum sapientius legisse.* (In Agricola.)

8. Tou-

roient, comment les poursuivrons nous? Et leur proposant ainsi tous les cas, qui peuvent arriver à la Guerre, il écoutoit leurs avis, puis leur disoit le sien, & ses raisons. Si bien que lors qu'il étoit à la Guerre, il ne lui arivoit jamais rien qu'il n'eût prévu. Mais quant à l'exercice de l'esprit, le Prince doit lire les Histoires, pour y considérer les Actions des Grans-Capitaines, & les causes de leurs Victoires ou de leur défaite. Mais sur tout il doit faire ce qu'ont fait quelques excellens hommes, qui ont pris à tâche d'en imiter quelque autre, dont la Vie avoit été glorieuse, ainsi qu'il est raconté qu'Alexandre-le Grand imitoit Achilles, César Alexandre, & Scipion Cirus. Car quiconque

ou] lira la Vie de Scipion, reconnoitra, qu'il a pris pour modele celle de Cirus, composée par Xénophon.

8. Tous les Princes ont à imiter Scipion l'Africain, qui, au temoignage de l'aterculus par-tageoit

CH. 15.

* Dont Scipion avoit toujours la Vie entre les mains.

toutes les Vertus, que cet Historien attribüe à Cyrus *. Voila comme un Prince sage doit gouverner, sans jamais se tenir oisif en tems de paix, afin que si la Fortune vient à changer, il soit toujours prest de lui resister.

tagcoit tout son tems entre les exercices de la paix & de la Guerre, toujours parmi les Armes, ou parmi les Livres, toujours occupé de corps ou d'esprit. *Neque quisquam hoc Scipione elegantius interval-la negotiorum otio dispunxit: semperque aut belli, aut pacis servavit Artibus: semper inter Arma ac Studia versatus, aut corpus periculis, aut animi disciplinis exercuit.* (Hist. 1.)

CHAPITRE XV.

*Ce qui fait louer, ou blâmer les hommes,
& sur tout les Princes.*

IL nous reste maintenant de voir comment un Prince doit se gouverner envers ses sujets & ses Amis. Et comme je sai, que plusieurs ont traité cete matière, je crains de passer pour un présomptueux, si je la trai-

te autrement qu'eux. Mais mon dessein étant d'écrire pour ceux, qui savent ce que c'est, il vaut mieux, à mon avis, parler selon la vérité de la chose, que selon ce que le vulgaire s'en imagine. Plusieurs se sont figuré des Républiques, & des Principautés, qui n'ont jamais été, & qui ne seront jamais¹. Mais il y a si loin de la manière, dont on vit à celle dont on devroit vivre, que celui, qui laisse ce qui se fait pour ce qui se devroit faire, cherche à se perdre plutôt qu'à se conserver. Et par conséquent, il faut qu'un homme, qui veut faire profession d'être tout-à-fait bon, parmi tant d'autres, qui ne le sont pas, périsse tôt ou tard.

II

NOTES.

1. *Cunctas Nationes & Urbes Populus, aut Primores, aut singuli regunt. Delecta ex his & constituta Reip. forma, laudari facilius, quam evenire; Vel, si evenit, haud diuturna esse potest.* (Tac. Ann. 4.)

CH. 15. Il est donc de nécessité absolüe, que le Prince, qui veut se maintenir, aprenne à pouvoir n'être pas bon, pour en faire usage selon le besoin de ses Affaires. Ainsi, laissant à part les choses, qui ne sont qu'en imagination, & ne m'arrêtant qu'à celles, qui sont vraies & réelles, je dis, que tous les hommes, & particulièrement les Princes, de qui l'on parle davantage, parceque leur haute élévation les met plus en

vüe, ont tous quelque surnom de louange, ou de blâme. L'un est appelé libéral, l'autre ménager*; l'un grand-donneur, l'autre grand-voleur; l'un cruel, l'autre clément; l'un homme de parole, l'autre, sans foi; l'un éfeminé & imbécille, l'autre, hardi & courageux; l'un humain & afable, l'autre superbe; l'un lascif, l'autre chaste; l'un homme droit, l'autre fourbe; l'un rude & revêche, l'autre facile; l'un

* Machiavel use du mot, Misero, qui est un Mot Florentin, parceque, dit il, avaro en nostre langue, signifie aussi un homme, qui enrichit de rapines, au lieu que nous appellons Misero, celui qui épargne trop le sien. Tarentese qui rompt le fil du discours, & que pour cela j'ai trouvé mieux de mettre à la Marg.

grave, l'autre étourdi; l'un Religieux, l'autre impie. Un chacun me dira, que ce seroit un tresor, qu'un Prince, qui, de toutes les qualités, que je viens de nommer, n'en auroit que les bonnes. Mais dautant qu'on ne les peut pas avoir toutes, ni les métre toutes en usage, la condition humaine ne le souffrant pas², le Prince a besoin d'être si prudent, qu'il sache éviter l'infamie des vices, qui lui seroient perdre son Etat, & de se preserver des autres, si cela est possible: mais s'il ne le peut pas, il ne s'en doit pas trop embarasser, ni même se foudier d'encourir l'infamie de ces vices, sans qui il est difficile de sauver son Etat. Car, tout bien considéré, telle chose, qui paroît une vertu, le ruinerait s'il la pratiquoit: & telle autre, qui paroît un vice, se

ouj il se trouvera, que ce qui paroifloit une vertu, l'eut perdu, s'il s'en fut servi: au lieu qu'une autre, qui sembloit être un Vice, est la cause de tout son bonheur.

2. *Adhuc nemo extitit, dit le Jeune-Pline dans son paneg. cujus virtutes nullo vitiorum consilio lederentur.*

CH. 15. se trouvera être cause de sa félicité ^{3.}

3. Il y a des vices, qui n'empêchent point de bien regner, ni que le Prince, qui les a, ne soit un bon Prince. Salomon étoit sujet aux Femmes, Trajan au vin, & aux garçons &c. Il faut distinguer dans les Princes la vie domestique d'avec la Vie publique, les vertus Rôiales d'avec les Vertus particulières. Et c'est comme Tacite l'entend, quand il dit, *Palam laudares, secreta male audiebant.* (Hist. 1.) Il est toujours loüable de bien faire, mais il n'y fait pas toujours bon. Telle chose est conforme à la Raison, qui ne l'est pas à l'Expérience, & par conséquent il faut que le Prince, pour faire sa fonction s'accommode au besoin des Affaires, & fasse à cause de son Etat ce qu'il ne feroit pas, ou ne devoit pas faire, s'il n'étoit que Particulier. *Morem accommodari, prout conducatur.* (Ann. 12.) Il suffit, qu'il soit Vertueux, quand il faut nécessairement l'être. *Quoties expedierat, magna virtutes.* (Hist. 1.) Il faut qu'il sache tout le bien, mais il n'est pas toujours à propos qu'il le fasse. *Omnia scire, non omnia exequi.* (In Agricola.)

CHAPITRE XVI.

De la Libéralité & de l'Economie.

COMMENÇANT par les deux premières qualités, je dis, qu'il est bon d'être cru libéral,

ral, mais que si tu exerces ta libéralité de façon que tu fois craindre, tu t'en trouves mal. Car si tu n'es libéral, que comme il le faut être*, ta libéralité ne fera point connue, & l'on t'accusera du vice contraire. Si bien que pour avoir le renom de libéral, il ne faut éviter aucune sorte de dépense. D'où il arrive, que le Prince venant à s'épuiser, il est enfin contraint (s'il veut conserver ce renom) de charger extraordinairement son peuple¹, & de recourir aux Confiscations, & à tous les autres moyens d'avoir de l'argent. Par où il commence de devenir odieux à ses Sujets, & de perdre l'estime d'un chacun, à cause de sa pauvreté. Ce qui fait, qu'au premier

CH. 16.

* c'est-à-dire
avec choix &
mesure.

NOTES.

1. Si nous épuisons le Trésor public, dit Tibère chés Tacite, il faudra le remplir par des moyens injustes. *Si Ærarium ambitione exhaustum, per scelera supplendum erit.* (Ann. 2.)

F 5

2. Ci-

CH. 16.

mier revers de Fortune, il est en danger de périr, sa libéralité lui ayant fait beaucoup d'ennemis, & peu d'amis². Après quoi, s'il veut changer de conduite, il encourt aussi tôt le reproche d'avaricieux. Puisque donc un Prince ne sauroit faire connoître sa libéralité, sans se faire tort, il ne doit pas, s'il est prudent, se foudrier d'être apellé chiche. Car

lors

ou qu'à son
dommage,

² Cicéron dit, que le Prince Libéral perd plus de cœurs, qu'il n'en gagne, & que la haine de ceux, à qui il ôte, est bien plus grande, que la reconnoissance de ceux, à qui il donne. *Nec tanta Studia assequuntur eorum, quibus deriverunt, quanta odia eorum, quibus ademerunt.* (Off. lib. 2.) Que le Prince, dit le Jeune-Plin, ne donne rien, pourvu qu'il n'ôte rien. *Nihil largiatur Princeps, dum nihil auferat.* (Paneg.) Tacite, en parlant d'Oton, dit un beau mot, *perdere iste sciet, donare nesciet.* (Hist. 1.) Il ne donnera pas, il dissipera. *Fallemur, ajoute-t-il, quibus luxuria specie liberalitatis imponit.* Ceux-là se trompent fort, qui prennent la prodigalité pour la libéralité. Le Jeune-Plin ne veut point qu'on appelle libéraux ceux, qui ôtent à l'un pour donner à l'autre, & dit, que c'est aquerir le renom de libéralité par une véritable Avarice. *Qui quod huic donant, auferunt illi, Famam liberalitatis avaritia perdit.* (Ep. 30. lib. 9.)

lors qu'on verra dans la fuite, que CH. 16^e
 ses revenus lui suffisent, qu'il
 peut résister aux Armes de ses
 Ennemis, & faire même des en-
 treprises, sans charger son peu-
 ple, il sera tenu libéral de tous
 ceux, à qui il n'ôte rien, dont le
 nombre est infini : au lieu que
 ceux, qui le croient avaricieux,
 à cause qu'il ne leur donne pas
 ce qu'ils demandent, sont tres-
 peu. De nôtre tems nous n'a-
 vons vu faire de grandes choses
 qu'à ceux, qui ont passé pour
 Ménagers. Tous les autres ont
 péri. Jules II se servit du re-
 nom de libéral, pour parvenir
 au Pontificat, mais il ne se sou-
 cia plus de l'être, quand il fut
 Pape. Sa longue épargne lui a
 si bien servi dans toutes ses Guer-
 res, qu'il n'a jamais mis d'impôt
 extraordinaire. Le Roi d'Espa-
 gne d'aujourd'hui * ne fût pas
 venu à bout de tant d'entrepri-
 ses, s'il eût été libéral. C'est

* Il parle de
 Ferdinand,
 Roi de Castille
 & Aragon.

pourquoi, un Prince, qui ne veut pas devenir pauvre, ni méprisable, ni se voir contraint de piller ses Sujets, pour se défendre contre ses Ennemis, se doit peu soucier du reproche d'avarice, ce vice étant un de ceux, qui le font regner. Mais, me dira quelqu'un, c'est par la libéralité, que Cesar est parvenu à l'Empire, & beaucoup d'autres aux plus hautes Dignités. Je répons: ou tu es Prince, ou tu es encore à le devenir. Au premier cas, la libéralité porte dommage³.

Au

3. *Liberalitas, ni adsit modus, in exitium vertitur.* Dit Tacite (Hist. 3.)

Quant à ce que Machiavel dit, que, pour devenir Prince, il faut être libéral, mais cesser de l'être, lors qu'on est Prince effectif (*Principe fatto*) cela est conforme à ce que Tacite raconte d'Oton, qui, n'étant encore que Particulier, faisoit une dépense, qui eût été même à charge à un Prince. (*Luxuria etiam Principi onerosa.* (Hist. 1.) Et qui toutes les fois, que Galba mangeoit chés lui, distribuoit de l'argent à chaque soldat de la Cohorte, qui étoit de garde, comme pour paier leur dîner. Mais lorsqu'il fut Prince, il devint Ménager à tel point, qu'à sa mort il distribua son argent à ses

Au second, il est besoin d'être estimé libéral : & César s'étudioit à passer pour tel, comme voulant ariver à la Principauté. Mais si, après y être parvenu, il eût vécu plus long-tems, & qu'il n'eût pas modéré sa dépense, il eût ruiné l'Empire. Et si l'on me réplique, que plusieurs Princes tres-libéraux ont fait de grandes choses en Guerre, je réponds : ou le Prince dépense le sien, & celui de ses Sujets, ou celui d'autrui. Quant au sien, il en doit être ménager ⁴. Mais de l'autre, il en doit être prodigue :

CH. 16.

ses domestiques, non pas en homme, qui a-
loit mourir, mais comme s'il eût eu encore
longtems à vivre. *Eò progressus est, ut per spe-
ciem convivii, quoties Galba apud Othonem e-
pularetur, Cohorti excubias agenti, viritim cen-
tenos nummos divideret.* (Hist. 1.) Voila Oton,
qui veut devenir Empereur. *Pecunias distribuit
parcè, nec ut periturus.* (Hist. 2.) Alors il étoit
Prince.

4. Tacite louë Galba d'avoir été ménager de
son bien, & avare de celui du Public. *Pecu-
nie sue parcus, publica avarus.* (Hist. 1.) Hen-
ri IV. Roi de France étoit de ce caractère.

Ch. 16.

gue : autrement il ne seroit pas suivi des soldats. Joint qu'il n'y a point d'inconvénient à donner largement ce qui n'est ni à toi, ni à tes Sujets, comme faisoient Cyrus, César & Alexandre. Au contraire cela te rend plus formidable. Rien ne te nuit, que de dépenser le tien : Et à mesure que tu es libéral, tu perds la commodité de l'être, & tu deviens ou pauvre, & méprisable; ou, si tu veux te garantir de la pauvreté, voleur, & odieux à un chacun ⁵. Or entre toutes les choses, dont le Prince se doit garder, l'une est, d'être haï & mé-

⁵. Comme Néron, qui par son luxe confirmoit les richesses de l'Empire, sur l'espérance d'un trésor imaginaire, qui devoit fournir à toutes ses dépenses. Atente, qui fut cause de la Pauvreté publique, & le rendit d'autant plus ridicule à tout le monde, que ses flatteurs avoient fait sonner haut la félicité de son Règne. *Novæ ubertate provenire terras, & obvius opes deferre Deos. . . . Gliscebatur interim luxuria Spe inani, consumebanturque veteres opes, quasi oblatas, quas multos per annos prodigeret. Quin & inde iam largiebatur: & divitiarum expectatio inter causas paupertatis publicæ erat.* (Anna 16.)

méprisé. A quoi la libéralité t'ex-^{CH. 17.}pose toujours. Il vaut donc mieux avoir le renom d'être trop Ménager, défaut, qui ne te rend pas odieux; que de tomber, par une affectation de libéralité dans la nécessité de prendre à toutes mains. Ce qui, outre le déshonneur, te fait encore haïr.

CHAPITRE XVII.

De la Cruauté & de la Clémence: & s'il vaut mieux être aimé que craint.

J'AVOÛE, que tous les Princes doivent désirer d'avoir le renom de Clémence: mais aussi, ils doivent prendre garde à l'usage, qu'ils font de cete vertu. César Borgia passoit pour cruel, & néanmoins sa Cruauté avoit reüni, pacifié, & réformé toute la Romagne. Et, cela bien considéré, l'on avoüera, qu'il a été beaucoup plus clément,
que

CH. 17. que le peuple de Florence, qui, pour éviter le reproche de cruel, laissa détruire Pistoie*. Quand il s'agit de contenir ses sujets dans le devoir, le Prince ne se doit point foudrier du reproche de cruauté, d'autant qu'à la fin il se trouvera, qu'il aura été plus humain en punissant de mort quelques Brouillons, que ceux, qui, par trop d'indulgence, laissent ariver des désordres, d'où naissent des Massacres & des Saccagemens¹. Car ces tumultes bouleversent toute une Ville: au lieu que les punitions, que le Prince fait, ne tombent que sur quel-

* Fauté d'a voir voulu exterminer deux familles, les Panciatiques & les Cancelliers, qui partageoient cete Ville en deux factions, & la metoient toute en combustion par leurs queréles (Machiavel disc. lib. 3. cap. 27.)

NOTES.

1. Cela revient à ce que Tacite dit de Corbulon, que l'on se trouva mieux de sa sévérité, qui tenoit la Discipline Militaire en vigueur; que de l'indulgence des autres Generaux, qui à force de pardonner aux deserteurs, ruinoient leurs Armées. *Quia duritiam Cæli Militieque multi abnuébant, deserebantque, remedium severitate questum est.... Idque usu salubre, & misericordia melius apparuit. quippe pauciores illa Castra deseruere quam ea, in quibus ignoscebatur.* (Ann. 13.)

2. Tout

quelques Particuliers. Au reste, CH. 17.
 il est impossible, qu'un Prince
 Nouveau s'exemte d'être cruel,
 toute domination Nouvelle é-
 tant pleine de dangers ², com-
 me Virgile le fait dire à Didon
Res dura, & regni Novitas, metalia cogunt
Moliri, & late fines custode tueri. (Æneid. 1.)

Toutefois, il ne faut pas, qu'il
 ait

2. Tout Prince nouveau étant chancelant,
Novum & mutantem Principem. (Ann. 1.) Ta-
 cite dit, que l'on se soulève souvent contre le Prin-
 ce nouveau, quoi même qu'il n'en donne point
 de sujet, seulement parceque le changement
 de Prince donne une plus belle occasion de
 brouïller, & fait concevoir aux brouïllons l'e-
 spérance de faire mieux leurs affaires dans une
 Guerre Civile. *Seditio incessit, nullis novis causis*
nisi quod mutatus Princeps licentiam turbarum,
& ex Civili bello spem præmiorum ostendebat.
 (Ann. 1.) C'est pourquoy Louis XI. disoit,
 que s'il n'eût usé de rigueur au commencement
 de son Regne il eût été du nombre des *Nobles*
Malheureux, dont il est parlé dans Bocace. Et
 ce qui fait encore qu'un Prince nouveau a
 bien de la peine à s'abstenir d'être cruel; c'est
 que les sujets prennent d'ordinaire trop de li-
 berté parce qu'ils ne le croient pas encore as-
 sés fort, pour rien entreprendre *Usurpata sta-*
tim libertate, licentiùs, ut erga Principem no-
vum. (Hist. 1.) Le Duc de Valentinois disoit
 que la maxime, *Oderint dùm metuant*, étoit
 aussi bonne pour ceux, qui ont aquis leur Etat,
 que dangereuse pour ceux, qui l'ont hérité.

C.H. 17. ait peur de son Ombre , mais il doit être lent à croire , & à se remuer , & mêler si bien la prudence avec la douceur , que le trop de confiance ne l'empêche pas de se tenir sur ses gardes , ni le trop de défiance d'être traitable. A ce propos , il est question de savoir , lequel vaut mieux d'être aimé , ou d'être craint. Je répons , qu'il faudroit être l'un & l'autre , mais d'autant que cela est difficile , & que par conséquent il faut choisir , il est plus sûr d'être craint. Car il est vrai de dire , que tous les hommes sont ingrats , inconstans , dissimulés , timides , intéressés. Tandis que tu leur fais du bien , & que tu n'as pas besoin d'eux , ils t'offrent leurs biens , leurs vies , & leurs enfans ; & tout est à toi : mais quand la Fortune te tourne le dos , ils te le tournent aussi³.

Et

³ Prosperis Vittellii rebus certatur ad obsequium; adversam ejus fortunam ex æquo detrehebant

Et tu péris pour avoir fait fond CH. 17.
 sur leurs paroles, & n'avoir pas
 pris de meilleures assurances. Car ou] Car on ne sauroit employer dans le besoin ceux que l'on a gagnés par des bienfaits, & non par son propre mérite, & l'on est plutôt digne de les avoir que l'on ne les a en éfet pour amis.
 pour ceux, que l'on gagne à force
 de bienfaits, & non par une
 vraie grandeur de courage, l'on
 mérite plutôt de les avoir pour
 Amis, qu'on ne les a: & par
 conséquent on ne sauroit compter
 sur eux dans le besoin⁴. Joint
 que les hommes craignent moins
 d'offenser celui, qui se fait aimer
 que celui, qui se fait craindre.
 Parceque l'Amour n'est retenu
 que par un certain lien de bien-
 féance⁵, que les hommes, qui
 sont tous méchans, rompent
 toutes les fois, qu'ils trouvent
 leur

bant (Hist. 2.) *languentibus omnium studiis, qui primò alacres fidem atque animum ostentaverant.* (Hist. 1.) *Amicos tempore, fortuna, cupidinibus aliquando, aut erroribus, imminui, transferri, desinere.* (Hist. 4.)

4. *Amicitias, dum magnitudine Munerum, non constantia morum continere putat, meruit magis, quàm habuit.* (Hist. 3.) L'Amitié, que l'Intérest a liée, dit un Ancien, l'Intérest la délie.

5. *Infirma vincula Caritatis.* (In Agricola.)

6. *Postquam.*

CH. 17. leur Avantage ailleurs⁶: au lieu que la crainte est entretenüe par la peur de la peine, qui ne cesse jamais. Si est-ce que le Prince doit se faire craindre de manière, que s'il n'est pas aimé, du moins il ne soit pas haï. Car il lui sera aisé d'acorder l'un & l'autre ensemble, s'il s'abstient de toucher aux biens & aux femmes de ses Sujets. Et si quelquefois il est contraint d'en faire mourir quelqu'un, ce ne doit être, qu'après en avoir justifié les raisons, & & sur tout, sans profiter du bien d'autrui, d'autant que les hommes oublient plus volontiers la mort de leur Père, que la perte de leur Patrimoine. Outre que les raisons d'ôter les biens ne manquent jamais, & que lors qu'une fois on commence de vivre de rapine, l'on trouve assés d'ocasions de prendre le bien d'au-

6. *Postquam merces proditiōis, fluxa fide.*
(Hist. 3.) *Majore ex diverso mercede jus fasque exiunt.* (Hist. 3)

7. *Plu-*

d'autrui : au lieu que celles de
 verser le sang sont plus rares CH. 17.
 Mais quand le Prince commande une bonne Armée, c'est alors qu'il ne doit nullement se soucier d'être tenu cruel ^b, parceque, faute de cela, son Armée ne sera jamais bien unie, ni en état de rien entreprendre. Entre les merveil-
 leuses Actions d'Hannibal, on raconte, qu'ayant mené en pais étranger une grosse armée composée de mille sortes de gens, il ne s'y éleva jamais le moindre bruit, ni entre eux, ni contre lui, ni dans la bonne, ni dans la mauvaise Fortune ^c. Ce qui ne se peut attribuer qu'à son extreme rigueur, qui jointe à ses autres vertus, le rendoit vénérable, & formidable à ses soldats, & sans qui tout le reste ne lui suffisoit pas, pour faire cet effet. Cependant, des Ecrivains, peu judicieux, admirent d'un coté ses Actions, & de l'autre en condamnent la principale

a Quand le Prince n'a pas

l'humeur portée à la rapine

ajoute Machiavel Chap.

19. du livre 3.

de ses Discours.

Car quand il est asamé d'argent, il trouve

ve toujours des occasions de

verser le sang,

pour avoir en

suite la confiscation.

b Sur tout

s'il a une grande réputation.

dit Machiavel au Chapitre

21. du livre

3. de ses Discours d'autant que cete

réputation est faite de toutes les

fautes, que sa rigueur lui fait commétre.

c Il dit la mesme chose dans

le Chap. 21. du liv. 3.

M. 17.

pale cause. Et ce qui montre, que ses autres vertus ne lui eussent pas suffi, c'est que les Armées se révoltèrent en Espagne contre Scipion, Capitaine si fameux, non seulement de son tems, mais dans la Mémoire de tous les Siècles. Ce qui ne vint, que de sa trop grande douceur^d, qui avoit donné plus de licence aux soldats, que ne vouloit la Discipline Militaire. A raison de quoi Fabius Maximus l'appella en plein Sénat Corrupteur de la Milice-Romaine. Ceux de Locres aiant été tirannisés par un Lieutenant de Scipion^e, il n'en fit point de chatiment. Tant il étoit indulgent. Et pour l'excuser, un Sénateur^f dit, qu'il y avoit beaucoup de gens, qui faisoient mieux ne pas faillir, que corriger les fautes d'autrui. Or il est certain, qu'avec le tems Scipion eût flétri sa réputation & sa gloire, s'il eût tenu

^d Qu'il fut depuis contraint d'assaisonner d'un peu de cruauté, dit Machiavel *ibid.*

^e Plutarque l'appelle Pleminius. Ce fut à l'occasion des plaintes faites contre ce Lieutenant, qu'on voulut orer le Gouvernement de Sicile à Scipion, & lui faire son procès.
^f Quintus Metellus.

tenu la même conduite dans la Principauté: au lieu que son défaut, non seulement ne parut point, mais lui tourna même à gloire, à cause qu'il vivoit sous un Gouvernement de République. D'où je conclus, que les hommes aimant à leur fantaisie, & craignant selon que le Prince veut être craint, un Prince sage doit compter sur ce qui dépend absolument de lui, & non sur ce qui dépend du caprice d'autrui⁷, mais se ménager si bien, qu'il se garantisse de la haine.

7. Plutarque dit dans la Vie de Licurgus, qu'Eurition, Roi de Sparte, aiant un peu trop relâché l'Autorité Roiale, pour complaire au peuple, le peuple, se sentant la bride lâchée, en devint insolent & licentieux. Ce qui fit, que quelques-uns de ses Successeurs furent hais à mort, parce-qu'ils voulurent reprendre l'Autorité, qu'Eurition avoit laissé aliéner.

CHAPITRE XVIII.

Si les Prin.
ces. &c.*Comment les Princes doivent tenir leur
parole?*

UN chacun fait , combien il est loüable , dans un Prince , de garder la foi , & de procéder rondement , & sans finesse. Mais l'expérience de ces tems-ci montre , qu'il n'est arivé de faire de grandes choses , qu'aux Princes , qui ont fait peu de cas de leur parole , & qui ont fû tromper les autres : au lieu que ceux , qui ont procédé loialement , s'en font toujours mal-trouvés à la fin. Il est donc à savoir , qu'il y a deux manières de combatre , l'une avec les Loix ; l'autre avec la force. La première est celle des hommes , & la seconde celle des Bêtes. Mais comme tres-souvent la première ne suffit pas , il est besoin de recourir à la seconde.

Il est donc nécessaire aux Princes CH. 18.
 de savoir bien faire l'homme &
 la bête. Et c'est ce que les An-
 ciens leur enseignent figurément,
 quand ils racontent, qu'Achil-
 les, & divers autres Princes fu-
 rent donnés à élever au Centau-
 re Chiron. Pour signifier, que,
 comme le Précepteur étoit demi-
 homme & demi-bête, ses Disci-
 ples devoient tenir des deux Na-
 tures, l'une ne pouvant pas du-
 rer longtems sans l'autre. Or le
 Prince ayant besoin de savoir bien
 contrefaire la bête, il doit révé-
 tir le Renard & le Lion, parce-
 que le Lion ne se défend point
 des filets, ni le Renard des
 Loups. Il faut donc être Re-
 nard, pour connoître les filets,
 & Lion, pour faire peur aux
 Loups. Ceux-là ne l'entendent
 pas, qui ne contrefont que le
 Lion Et par conséquent un Prin-
 ce prudent ne doit point tenir
 sa parole, quand cela lui tour-

ou] avoir
 l'Usage des
 deux Natu-
 res, &c.

18. ne à dommage, & que les occasions, qui la lui ont fait engager, ne font plus. Cete Maxime ne vaudroit rien, si tous les hommes étoient bons, mais comme ils font tous méchans, & qu'ils ne te tiendroient pas leur parole, tu ne dois pas non plus la leur tenir: Et tu ne manqueras jamais de prétextes, pour en colorer l'inobservation. J'en pourrois donner mille exemples Modernes, & montrer, combien de promesses, combien de Traités, ont échoüé par l'infidélité des Princes, entre qui celui, qui a le mieux fû faire le Renard, a le mieux réüffi dans ses Affaires. Mais il faut savoir bien déguifer cet esprit de Renard, il faut être propre à feindre & à dissimuler. Car les hommes font si simples, & si acoutumés à céder au tems, que celui, qui trompe, en trouvera toujours, qui se laisseront tromper. De
 tous

tous les exemples récents je n'en ^{C. H. 12.} faurois oublier un. Le Pape Alexandre VI. ne fit jamais autre chose que tromper : jamais homme ne fut plus persuasif : jamais personne ne promit rien avec de plus grans sermens , ni ne tint moins sa parole ; & néanmoins ses tromperies lui réussirent toujours. Tant il savoit bien ce métier , & par où il faisoit prendre les hommes. Il n'est donc pas nécessaire , qu'un Prince ait toutes les qualités , que j'ai marquées , mais seulement qu'il paroisse les avoir ¹. J'ose même avancer , qu'il lui seroit dangereux de les avoir , & de les mettre en pratique , au lieu qu'il

N O T E S.

1. Maxime, qui veut dire en bon François,
Il faut sembler homme de bien
Et cependant ne valoir rien.

Charle- quint juroit toujours à se de homme de bien , & faisoit toujours le contraire de ce qu'il juroit.

CH. 13. qu'il lui est utile de paroître les avoir. Tu dois paroître clément, fidèle, courtois, intègre & Religieux, mais avec cela tu dois être si bien ton Maître, qu'au besoin tu saches & tu puisses faire tout le contraire. Et je pose en fait, qu'un Prince, & particulièrement un Prince nouveau, ne peut pas observer toutes les choses, qui font passer les hommes pour bons, parceque les besoins de son Etat l'obligent souvent de violer la Foi, & d'agir contre la Charité, l'Humanité, & la Religion. De sorte qu'il faut, qu'il tourne & manie son Esprit, selon que soufflent les vents de la Fortune, sans s'écarter du bien, tant qu'il le peut; mais aussi, sans faire scrupule d'entrer dans le mal, quand il le faut. Au reste, le Prince doit s'étudier à ne dire jamais rien, qui ne sente les cinq qualités, que j'ai marquées.

En

En forte qu'à le voir & à l'entendre, l'on croie, que c'est la bonté même, la fidélité, l'intégrité, la civilité & la Religion. Mais cete dernière qualité est celle, qu'il lui importe davantage d'avoir extérieurement, d'autant que les hommes en general jugent plus par les yeux, que par les mains, un chacun ayant la liberté de voir, mais tres-peu ayant celle de toucher. Un chacun voit ce que tu parois être, mais presque personne ne connoit ce que tu es, & le petit nombre n'ose pas contredire la multitude, qui a la Majesté de l'Etat pour bouclier. Or dans les Actions de tous les hommes, & sur tout des Princes, contre qui il n'y a point de juges à réclamer, on ne regarde qu'à l'issue qu'elles ont. Un Prince n'a donc qu'à maintenir son Etat, tous les moiens, dont il se fera servi, seront toujours trouvés

CH. 18. honnêtes², & chacun l'en louëra. Car le Vulgaire ne se prend qu'aux aparences, & ne juge que par les événemens: Et il n'y a presque dans le Monde, que le Vulgaire: & le petit nombre n'a lieu, que lors que la Multitude ne fait à quoi se déterminer.

Un Prince de ce tems-ci, qu'il n'est pas à propos de nommer, ne nous prêche rien que la paix & la bonne foi, mais s'il eût gardé lui même l'une & l'autre, il eût perdu bien des fois sa réputation & ses États³.

2. *Nihil gloriosum, nisi tutum, & omnia retinende dominationis honesta.* (Saluste.) Et Tacite dit, qu'Agrippine, Mère de Néron ne trouvoit rien au Monde qu'on ne dût sacrifier pour une Couronne. *Decus, pudorem, corpus, cuncta regno viliora habere.* (Ann. 12.)

3. Il veut parler de Ferdinand, Roi de Castille & d'Arragon, qui ne devoit la conquête des Roiaumes de Naples & de Navarre, qu'à sa mauvaise foi, & à sa perfidie.

CHAPITRE XIX.

Qu'il faut éviter d'être méprisé & haï.

A P R E S avoir parlé séparément des plus importantes qualités du Prince, je veux, pour être court, comprendre les autres sous ce titre général, que le Prince doit se garder de toutes les choses, qui le peuvent rendre odieux, ou méprisable: moiennant quoi il sera à couvert de tous les dangers. Rien ne le rend plus odieux, comme je l'ai dit, que de prendre le bien & les femmes de ses Sujets: au contraire, ils vivent contents de lui, quand il s'en abstient. Et pour lors il n'a plus à combattre que l'ambition de quelques brouillons, dont il vient facilement à bout. Il devient méprisable, quand il passe pour chan-

C. R. 19.

geant, leger, éféminé, puſillanime, irréſolu¹. Défauts, dont il ſe doit garder, comme d'autant d'Écucils, s'étudiant à montrer de la grandeur, du courage, de la force & de la gravité dans ſes actions. Quand il prendra connoiſſance des Affaires particulières de ſes Sujets, il faut, qu'il en juge de manière, que ce qu'il aura prononcé ſoit irrévocable, afin que perſonne n'oſe entreprendre, ni eſpérer de le tromper, ni de le faire changer d'avis. Le Prince, qui ſe met ſur ce pié, eſt toujours très-eſtimé, & cete eſtime fait, que l'on ne conſpire pas facilement contre lui, & que les Etrangers ne riſquent pas volontiers de l'attaquer, ſur tout, s'ils ſavent, qu'il

NOTES.

1. Vitellium ſubitis offenſis, aut impetivis blanditijs mutabilem contemnebant, metuebantque. (Tac. Hiſt. 2.)

qu'il est révééré de ses Sujets. CH. 19.

Car un Prince a toujours deux craintes, l'une, du côté de ses Sujets, l'autre du côté des Etrangers. De ceux-ci, il s'en défend avec de bonnes Armes, & de bons Amis: & quand il aura de bonnes Armes, il aura toujours de bons Amis. Joint que les Affaires du dedans seront toujours tranquilles, à moins que quelque Conspiration ne les brouille, tandis que celles du dehors demeureront paisibles. Et quand même les Etrangers se remueroient, si le Prince se gouverne, comme j'ai dit, & qu'il ne vienne point à se relâcher, il leur résistera toujours, comme j'ai montré que fit Nabis, Tiran de Sparte. Mais quant aux Sujets, lorsque le dehors ne branle point, comme il est à craindre, qu'ils ne conspirent secretement, le Prince y pourvoit assés, en fuyant ce qui le

peut rendre odieux & méprisable. Ce qui est absolument nécessaire, ainsi qu'il a été déjà dit amplement. Et l'un des meilleurs remèdes, que le Prince ait contre les Conjurations, c'est de n'être ni haï, ni méprisé de son peuple. Car d'ordinaire ceux, qui conspirent contre lui, croient, que le peuple fera bien aise de sa mort: au lieu que s'ils croioient qu'il en dût être fâché, ils n'oseroient jamais prendre une résolution si dangereuse. Nous voions, qu'il y a eu beaucoup de Conjurations, mais peu, qui aient eu une bonne issue. Car celui, qui conspire, ne sauroit être seul: & s'il prend des Compagnons, ce sont toujours des gens, qu'il croit être Mécontents. Or d'abord que tu as découvert ta pensée à un Mécontent, tu lui donnes de quoi se contenter, je veux dire un moien de tirer une grosse ré-
com-

compense². Si bien que voiant d'un coté une Fortune toute a-
cquisse, & de l'autre seulement
du danger, il faut, ou que ce
soit un ennemi irréconciliable du
Prince, ou un Ami tout extraor-
dinaire, pour vouloir bien te
garder le Secret³. Mais, pour
trancher court, je dis, que du
coté des Conjurés il n'y a que
de l'incertitude, de la jalousie,
& de la crainte d'être punis. Ce

qui ou] Témoin
ce Volufius
Proculus qui
étant mé-
content de
n'avoir pas
été récom-
pensé du
Meurtre
d'Agrippine,
témoignoit
un grand de-
sir de se van-
ger, & néan-
moins ala
dénoncer à
Néron la
Femme, à
qui il faisoit
auparavant
confidence
de tous les
Sujets de
ressenti-
ment, qu'il
avoit contre
le Prince.

2. Tacite en donne un bel exemple dans le 15.
livre de ses Annales, où il parle d'un Volufius
Proculus, qui ala dénoncer à Néron, une
femme, qui le sollicitoit de se vanger du
Prince, dont elle savoit par lui même qu'il étoit
tres-mécontent, pour avoir été mal recompen-
sé du Meurtre d'Agrippine. *Is mulieri, dum me-
rita erga Neronem sua, & quàm in inritum ceci-
dissent aperit, adjicitque quas, & destinatio-
nem vindictæ si facultas iriretur, spern dedit posse
impelli. Ergo Epicharis omnia scelera Principis or-
ditur. Accingeretur modò, navaret operam & mi-
litum acerrimos duceret in partes, ac digna pretia
expectaret. . . . Proculus, ea que audiverat ad Ne-
ronem detulit.*

3. Il faut, que l'afecction du complice soit bien
grande, si le danger, où il s'expose, ne lui pa-
roit pas encore plus grand, dit Machiavel (Disc.
lib. 3. c. 6.)

qui leur ôte tout courage 4 : au lieu que le Prince a de son côté la

4. Tacite marque dans le 15. Livre de ses Annales tout ce qui fait avorter une Conspiration. 1. L'espérance de l'impunité, toujours contraire aux grans desseins. *Impunitis cupidus, magnis semper conatibus adversa*; &c. *promissa impunitas*. 2. L'espérance & la crainte *spes ac metus*. 3. La lenteur. *Accendere conjuratos, lentitudinis eorum pertesa*. 4. La crainte d'être trahi. *Metus proditoris*. 5. La jalousie. Car il dit, que Pison refusa de tuer Néron dans la Maison de Campagne, où Néron venoit souvent, de peur que Silanus ne fût mis sur le Trône, ou que le Consul Vestinus ne voulût rétablir la Liberté, ou faire un Empereur à sa mode. 6. *Proditio* La Trahison, qui arrive souvent sur le point de l'exécution. *Pridie insidiarum*. 7. *Premia perfidie, immensa pecunia & potentia*. L'espérance de la récompense, comme aussi la crainte de la laisser aller à un autre en se laissant prévenir. *Multos adstiffe, qui eadem viderint: nihil profuturum unius silentium. At premia penes unum fore, qui indicio prævenerisset*. Il y a encore une autre sorte de trahison, qui est celle du Vilage & de la Contenance, qui découvre quelquefois ce qui est caché dans le cœur d'un Conjuré. *Ipsè mæsus, & magna cogitationis manifestus erat*. 8. L'imprudence, par exemple, de faire de certains préparatifs devant des Valets, de leur faire éguiser un poignard. *Pugionem asperari saxo, & in mucronem ardescere jussit*. Ce qui leur donne du soupçon, *arreptis suspicionibus de consequentibus*. 9. La vue des tourmens. *tormentorum aspectus ac minæ*. 10. La créance, que l'on a, que quelqu'un de ses Compagnons a tout dit, & qu'il est inutile de garder le silence.

la Majesté de l'Etat, les Loix, ses Amis & ses Alliés. De sorte que s'il a encore l'affection du peuple, il est impossible, que personne soit assés téméraire, pour conjurer contre lui. Car au lieu que d'ordinaire les Conjurés ont fort à craindre avant que d'en venir au fait, pour lors ils ont encore plus à craindre après, d'autant qu'ils ont le peuple à dos, & par conséquent point de refuge. J'en pourois donner mille exemples, mais je me contenterai d'un seul, arrivé de nôtre tems. Hannibal Bentivole, Aieul de celui d'aujourd'hui, lequel étoit Prince de Bologne, aiant été tué par les Cannesques *, le peuple se

* Famille rivale des Bentivoles. (en

sou-

1445.)

silence. *Cuncta jam patefacta credens, nec ullum silentii emolumentum, edidit ceteros.* Ajoutés à cela le hazard, qui domine assés souvent dans ces Affaires. Le Comte de Licestre manqua l'entreprise de Leiden, sur ce qu'un des Conjurés aiant été arrêté pour déte, la plupart des autres s'enfuirent, eroiant, que quelqu'un d'entre eux les avoit trahis.

CH. 19.

souleva aussi tôt, & massacra tous les Cannesques. Tant les Bentivoles étoient alors aimés à Bologne. Et comme il n'en restoit aucun, qui pût gouverner l'État, le fils qu'Hannibal laissoit étant en maillot ^a, Bologne en envoya demander un, qu'elle avoit appris qui étoit à Florence, & qui jusque-là avoit passé pour le fils d'un Artisan ^b, & lui donna la direction des Affaires, jusqu'à ce que le fils d'Hannibal fût en âge de gouverner. D'où je conclus, que le Prince se doit peu métre en peine des Conjurations, quand le peuple lui est affectonné, mais aussi doit avoir peur de tout, & d'un chacun, quand il est haï. Et ç'a toujours été le principal souci des Princes Sages, & des États bien ordonnés, de contenter le peuple, & de ne pas désespérer les Grans. Des Roiaumes bien policés la France en est un ^c, & de mille

^a Au livre 6. de son Histoire, il dit que cet enfant, qui s'appelloit Jean, avoit six ans.

^b Il étoit fils naturel d'un Hercule Bentivole, cousin d'Hannibal, & s'appelloit Santi, & passoit à Florence pour le fils d'un Agnolo da Cascese, Cardeur. Machiavel ibid. où il ajoute, que la conduite de Santi fut si prudente, qu'au lieu que ses Ancêtres avoient tous été tués par leurs ennemis, il vécut en paix, & mourut très-glorieusement.

^c Ce Roiaume, dit il, obéit plus aux Loix que pas un autre. Lib. 3. Disc. cap. 1.

excellentes choses, qui s'y trouvent établies pour la Sûreté du Roi, & la Liberté des Sujets, la meilleure est sans doute, l'autorité du Parlement *.

CH. 19.

Car celui, qui a policé ce Roiaume, connoissant l'ambition & l'insolence des Grans, & par conséquent la nécessité de les tenir en bride: mais aussi voulant les dé-

** Il ne parle, que de celui de Paris, qui donne le bras à tous les autres, & qu'il dit être l'exécuteur inviolable des Loix. Disc lib. 3 cap. 1.*

fendre contre la haine du peuple fondée sur ce qu'il les redoutoit, il ne trouva pas à propos, que le Roi s'en mêlât, de peur de l'exposer à la haine des Grans, s'il favorisoit les Populaires; ou à celle des Populaires, s'il favorisoit les Grans. Et pour cet éfet il établit un juge tiers, pour réprimer les Grans & défendre les Petits, sans que le Prince fût chargé de l'envie des uns, ni des autres. Ce qui apprend aux Princes à se réserver la distribution de toutes les graces, & à laisser à leurs Officiers

aux Magistrats.

la

CH. 19.

la disposition des peines ⁵. Et de toutes les choses, qui sont sujétées à l'envie. Je dis encore, que le Prince doit considérer les Grans, mais sans se faire haïr du peuple. Plusieurs diront peut-être, que les accidens arrivés à divers Empereurs Romains sont des exemples, qui infirment mon opinion, y en aiant quelques-uns, qui ont perdu l'Empire, ou la vie, quoiqu'ils se fussent toujours tres-bien comportés. Pour répondre à cete objection, j'examinerai les qualités des Empereurs Marc le Philosofe & Commode, son Fils, Pertinax, Julien, Sevére, Antonin-Caracalla, son Fils, Marcin, Héliogabale, Aléxandre & Maximin. Par où l'on verra, que ce que j'ai dit revient assés à ce qui leur est arrivé : Et par

oca-

5. *Viro Principi, ubi pœnarum res est, aliis id delegandum, ubi præmiorum, aut munerum, ipsi obeundum.* (Xenophon.)

ocasion je ferai des réflexions sur les choses, qui sont à remarquer dans leurs actions. Il faut premièrement observer, qu'au lieu que les autres Princes n'ont à combattre, que l'ambition des Grans, & l'insolence de peuples, les Empereurs Romains avoient une troisième difficulté à surmonter, savoir, la cruauté & l'avarice des soldats, d'où vint la ruine de plusieurs de ces Princes, étant tres-dificile de contenter la Milice & les peuples. Car ceux-ci aiment le repos, &, pour cet effet, veulent un Prince modeste : mais les soldats en veulent un d'humeur guerrière, & qui soit insolent, cruel, & voleur ⁶.

CH. 19.

Et

6. *Erant quos memoria Neronis, ac desiderium prioris licentie accenderet. (Hist. i.) Neque exercitus, aut Legatos ac Duces, magna ex parte luxus, egestatis, scelerum sibi conscios, nisi pollutum obstrictumque meritis suis Principem passuros. (Hist. 2.) Galba perdit l'Empire & la vie, pour avoir dit, qu'il ne prétendoit point acheter l'affection des soldats, legi à se militem, non emi. (Hist. 1.) Et avoir usé de plus de sévérité qu'il n'en falloit*

CH. 19. Et c'est comme le vouloient les Légions Romaines, pour avoir double paie, & de quoi assouvir leur avarice & leur cruauté. Ce qui fit, que les Empereurs, qui n'avoient pas assés de crédit, ou d'adresse, pour tenir les uns & les autres en bride, périssoient toujours. Et comme la plupart d'eux, & principalement ceux, qui d'une condition privée étoient montés au Trône, connoissoient cete difficulté, ils tournoient du coté des soldats, sans se soucier beaucoup d'ofenser le peuple. Et c'étoit une nécessité. Car les Princes ne pouvant jamais manquer d'être haïs de quelqu'un, ils doivent tâcher de ne l'être pas de la multitude: Et

lors
faloit à des gens, qui avoient oublié l'ancienne Discipline, & que Néron avoit acoutumés à la licence. *Nocuit antiquus rigor, & nimia severitas cui jam pares non sumus.* Et dans un autre endroit. *Severitas ejus angebat coaspernantes veterem disciplinam, atque ita 14 annis à Nerone assuefactos, ut haud minus vitia principum amarent, quam olim virtutes verebantur.* (Hist. 1.)





lors
fir
ce lo
du p
les F
ne e
Et u
se
vo
pe
tot
ge
er
&
par
me
&
M
no
P
de
au
qu
do
fai
tin

lors qu'ils n'y peuvent pas réüffir, il faut, à quelque prix que ce soit, qu'ils évitent la haine du parti qui est le plus fort. Or les Empereurs, dont la Fortune étoit nouvelle, aiant besoin d'une faveur extraordinaire, pour se maintenir, adhéroient plus volontiers à la Milice, qu'au peuple. Ce qui néanmoins leur tournoit à profit, ou à dommage, selon qu'ils savoient se tenir en crédit aupres d'elle. Pertinax & Alexandre périrent tous deux, parcequ'ils étoient modérés, cléments, Amateurs de la justice, & ennemis de la Violence. Marc vécut & mourut tres-honoré, parce qu'étant venu à l'Empire par succession, il n'en devoit point de reconnoissance aux soldats, ni au peuple. Joint qu'aiant des vertus, qui le rendoient vénérable, il fût si bien faire, que l'un & l'autre parti se tinrent toujours dans le devoir, & qu'il

CH. 19.

* dans le 3.
mois.

& qu'il ne fut jamais hai, ni méprisé. Mais Pertinax périt dans les premiers commencemens de son Regne*, parceque la Milice, acoutumée à vivre licentieusement sous Commode, ne put s'affujétir à cete vie honnête qu'il vouloit introduire. Outre qu'ayant été fait Empereur malgré eux, & étant vieux, ils le méprisoient⁷ encore autant qu'ils le

7. L'âge rend les Princes méprisables. *Ipsa ætas Galbæ & irrisui, & fastidio erat assuetis juvenæ Neronis.* (Hist. 1.) Soit parce qu'ils sont alors moins entreprenans; *Reputante Tiberio extremam ætatem* (Ann. 6.) ou parceque leurs ennemis ne les croient pas en état de se défendre. *Artabanus senectutem Tiberii, ut inermem despicens.* (Ann. 6.) ou que l'on croit, que leur esprit décline. *Fluxam Senio mentem objectando.* (Ibidem.) Outre que la Vieillesse est souvent cause, qu'ils se laissent gouverner. *Invalidum senem, odio flagitiorum oneratum, contemptu inertia destruebant.* (Hist. 1.) Et que ceux, qui entrent dans le Ministère, sur la fin de leur regne, se hâtent de s'enrichir par toutes sortes de rapines. *Afferrebant venalia cuncta præpotentes Liberti. Servorum manus subitis avidæ, & tanquam apud Senem festinantes.* Et ce d'autant plus que l'on ne craint guère un Maître-caduc. *Cum apud infirmum & credulum minore metu, & majore premio peccaretur.* (Hist. 1.)

8. Et

le haïſſoient. Où il eſt à remarquer, que l'on encourt auſſi bien CH. 19.

la haine en faiſant bien, qu'en faiſant mal⁸. Et c'eſt pour cela, qu'un Prince, qui veut maintenir ſon Etat, eſt ſouvent contraint de n'être pas bon. Car lors que le parti dont tu crois avoir beſoin, eſt corrompu, ſoit le Peuple, la Milice, ou les Grans, il faut le contenter, & pour lors tu n'as pas la liberté de bien-faire. Mais parlons d'Alexandre, de qui, entre les autres louanges, qu'on lui donne, il eſt raconté, qu'en 14. ans, qu'il regna il ne fit jamais mourir perſonne que dans les formes de la juſtice. Et néanmoins il tomba dans le mépris, ſous couleur, qu'il étoit éféminé, & qu'il ſe laiſſoit gouverner à ſa Mère, puis il fut tué * par ſes ſoldats. Au contraire, Commode,

* Avec ſa
Mère à
Maience.

Sevé-

8. *Et quia ipſorum moribus aliena, perinde odium pravis & honeſtis.* (Ann. 2.)

9. *Scelus,*

Sevère, Caracalle & Maximin furent tres-cruels, & pour contenter les soldats, firent toutes les violences, & tous les outrages imaginables au peuple, & pourtant ils périrent tous malheureusement, excepté Sevère, dont le Regne fut hureux, quoiqu'il opprimât les peuples, parce qu'il avoit des qualités excellentes, qui le faisoient admirer des peuples, & révéler & aimer des soldats. Or comme ses actions, pour un Prince nouveau, ont été grandes, je veux dire en peu de mots, comme il fût contre-faire le Renard & le Lion, qui sont les deux Natures, que j'ai dit, & que je dis encore, que les Princes ont besoin d'imiter.

Sevère, aiant reconnu la lâcheté de l'Empereur Julien, persuada à l'Armée, qu'il commandoit en Illirie, qu'il falloit aler à Rome vanger la mort de Pertinax, qui avoit été tué par les
sol-

soldats Prétoriens, & , sous cette couleur , sans montrer nullement , qu'il prétendoit à l'Empire , il prit le chemin de Rome , avec tant de diligence , qu'il fut en Italie avec son Armée , avant qu'on fût son départ. Et quand il fut à Rome , il fit mourir Julien ⁹ , & se fit élire Empereur les Armes à la main. Mais il avoit encore deux obstacles à se saisir de tout l'Empire , l'un en Asie , où Pescennius Niger , qui commandoit les

Lé-

9. *Scelus, cujus ultor est, quisquis successit.*
 (Hist. 1.) *Omnes conquiri & interfici iussit, non honore Galbæ, sed tradito Principibus more munimentum ad præsens, in posterum ultionem.* (ibid.)
 C'est la coutume des Princes de vanger la mort de leur Prédécesseur, non pas pour l'amour de lui, mais pour assurer leur propre vie. Claudius fit mourir Chereas & Lupus, qui avoient tué Caligula, quoique cet Atentat l'eût fait monter au Trône. Vitellius punit de mort tous les coupables du meurtre de Galba & de Pison. Et Domitien fit mourir Epaphrodite, pour avoir aidé Néron à se tuer, quoique Néron eût été condamné par un Arrest du Sénat. Ferdinand, Grand-Duc de Toscane, punit de mort Bianca Capella sa Belle-sœur, qui avoit empoisonné le Grand-Duc François, son Mari.

10. *Quis-*

CH. 19. Légions, avoit pris le titre d'Empereur ; l'autre en Occident *, où il avoit un Compétiteur, nommé Clodius Albinus. Mais y aiant du danger à les attaquer tous deux à la fois, il résolut de tromper l'un, & de combattre l'autre. Il écrivit donc à Albinus, que le Sénat l'ayant fait Empereur, il vouloit l'avoir pour Colégué, ce qu'il fit, en lui donnant le titre de César, & l'autre l'accepta sans façon. Mais après que Sevére eut vaincu & fait tuer Niger, & qu'il eut pacifié l'Orient, étant de retour à Rome, il se plaignit de l'ingratitude d'Albinus, qui, disoit-il, avoit atenté à sa vie. Ce qui l'obligeoit d'aler en France pour le punir, comme il fit ensuite, en lui ôtant son Etat & la vie. Si l'on examine de près ce procédé, l'on y trouvera la férocité du Lion & la ruse du Renard. On verra, que Sevére fut craint

& re-

& respecté d'un chacun, sans être haï des soldats: & l'on ne s'étonnera plus, comment un homme nouveau put garder un si grand Empire, attendu que la haute réputation lui servit toujours de bouclier contre la haine que ses rapines lui pouvoient avoir attirée.

Caracalla, son Fils, avoit aussi de tres-excellentes parties, qui le rendoient admirable au peuple, & agréable aux soldats. Il étoit homme de guerre, infatigable, ennemi de la molesse & de la bonne chère. Ce qui le faisoit aimer dans toutes les Armées. Mais il fut si féroce, & si cruel, qu'il fit comme une boucherie du peuple d'Alexandrie, & de celui de Rome. Par où il devint odieux à tout le Monde, & jusqu'à ses propres Officiers. De sorte qu'à la fin un Centurion le tua au milieu de son Armée. Où il est à observer, que ces sortes

H d'a-

CH. 19. d'atentats, qui viennent d'un courage ostiné ne se sauroient éviter par les Princes, tous ceux, qui ne se soucient point de leur vie, étant maitres de la leur ¹⁰. Mais comme ces atentats sont tres-rare, le Prince ne s'en doit pas aussi tant métre en peine. Il doit seulement se garder d'ofenser grièvement aucun de ceux, qui le servent dans sa Maison, ou dans les Affaires de son Etat. Qui est la faute que fit Caracalla, qui retint parmi ses Gardes du Corps un Centurion, dont il avoit fait mourir le frère d'une mort ignominieuse, & à qui il faisoit tous les jours des menaces *. Ce qui lui couta la vie.

* Menacer, c'est fournir des armes à celui qui'on menace.

Quant à Commode, pour tenir l'Empire, à la satisfaction du peuple, & des soldats, il n'avoit qu'à suivre les traces de son Père. Mais comme il étoit cruel

&
¹⁰ Quisquis vitam suam contempfit, tuæ dominus est. (Seneca Ep. 4.)

& brutal, & qu'il vouloit vivre CH. 19.
 de rapines, il donna toute sorte
 de licence à ses soldats. D'ail-
 leurs, oubliant son rang, jus-
 qu'à descendre dans l'Arene, &
 à faire mille autres bassesses indi-
 gnes de la Majesté, il devint
 méprisable aux soldats. Et ce
 mépris, joint à la haine du peu-
 ple, fut cause de la conspira-
 tion, où il perdit la vie. Il ne
 nous reste plus qu'à parler de
 Maximin.

La Milice aiant tué Alexan-
 dre, qu'elle trouvoit éféminé,
 comme je l'ai déjà dit, elle mit
 en sa place Maximin, qui étoit
 grand-guerrier. Mais il ne garda
 pas longtems l'Empire*, par-
 cequ'il devint odieux & mépri-
 sable. La bassesse de sa Naissan-
 ce l'exposa au mépris Universel,
 un chacun sachant, qu'il avoit
 été Berger en Thrace. Les Cruau-
 tés, que ses Lieutenans exercé-
 rent à Rome, & dans tous les

* guétre plus
 de deux ans.

CH. 19.

autres Lieux de l'Empire, avant qu'il en fût venu prendre possession, le firent passer lui même pour tres-cruel. De sorte que de la peur & du mépris l'Afrique, Rome, & toute l'Italie, passèrent à la conspiration, où ils furent secondés par ses propres soldats, qui, harassés de la longueur du Siège d'Aquilée, & las de ses cruautés, le tuèrent d'autant plus hardiment, qu'ils le voioient haï de tout le Monde *

* Ils tuèrent
aussi son fils
encore enfant,
disant, que
d'une si mé-
chante race il
n'en falloit rien
garder.

Je ne parlerai point d'Héliogabale, de Macrin, ni de Julien, qui n'ayant rien que de méprisable furent promptement exterminés. Mais, pour conclusion, je dirai, que les Princes de nôtre tems n'ont pas si grand besoin de ménager les soldats, pas-un d'eux n'ayant des Armées en Corps, qui soient enracinées dans les Provinces, comme l'étoient celles de l'Empire Romain,

main, où il étoit plus nécessaire de contenter les soldats, que les peuples, parceque ceux-ci n'avoient pas tant de pouvoir que les autres ¹¹. Mais aujourd'hui tous les Princes ont plus besoin de contenter les peuples, que les soldats, parceque les peuples sont les plus forts. J'excepte le Grand-Seigneur & le Sultan d'Égypte: le premier, à cause qu'il entretient toujours environ douze mille hommes d'Infanterie, & quinze mille de Cavalerie, de qui dépend la sûreté & la force de son Etat, & de qui, par conséquent, il est nécessaire, qu'il conserve l'affection. Le second, d'autant que son Etat étant tout entre les mains des soldats, il faut

11. Témoin les Légions d'Alemagne, qui se vantoient d'avoir l'Empire entre leurs mains. *Sua in manu sita rem Romanam, suis victoriis augeri Remp. in suum cognomentum adscisci Imperatores.* (Ann. 1.) *Evulgato Imperii arcana, posse Principem alibi, quam Rome fieri* (Hist. 1.) *& posse ab exercitu Principem fieri.* (Hist. 2.)

faut de nécessité, qu'il se les con-
 serve amis, sans se soucier du peu-
 ple. Où vous remarquerez, que
 l'Etat du Sultan est différent de
 toutes les autres Principautés,
 & semblable au Pontificat Ro-
 main. Car ce ne sont pas les en-
 fans du Prince mort qui succé-
 dent, mais celui qui est élu par
 les Grans. Et cete coutume é-
 tant tres-ancienne, cete Princi-
 auté ne peut pas être apellée
 nouvelle, non plus que la Pa-
 pauté, puisqu'il ne s'y rencontre
 aucune des difficultés, qui sont
 dans les Etats nouveaux. Car
 bien que le Prince soit nouveau,
 il est reçu, comme s'il étoit hé-
 réditaire, dautant que la forme
 du Gouvernement est ancienne.
 Mais, pour retourner à mon su-
 jet, je dis, que, si l'on pese tout
 ce discours, on verra, que la
 ruine des Empereurs, que j'ai
 nommés, n'est venue, que de
 la haine, ou du mépris, & l'on
 recon-

reconnoitra, pourquoy les uns procédant d'une façon, & les autres d'une autre, de part & d'autre quelqu'un a fini hureusement, & quelqu'un malheureusement. Car il fut inutile, & même pernicieux à Pertinax, & à Alexandre, qui étoient des Princes nouveaux, de vouloir imiter Marc, qui en étoit un héréditaire; & pareillement à Caracalla, Commode, & Maximin, de marcher sur les traces de Severe, faute d'en avoir eu l'habileté. Donc un Prince, établi de nouveau dans un Etat, ne sauroit imiter les actions de Marc, ni aussi n'a pas besoin d'imiter celles de Severe, mais doit emprunter de celui-ci les qualités nécessaires, pour devenir Prince; & de l'autre, celles qui le sont, pour se maintenir avec honneur dans un Etat, où l'on se trouve déjà bien établi.

CHAPITRE XX

Si les Fortereffes, & plusieurs autres choses, que les Princes font souvent, sont utiles, ou nuisibles.

Quelques Princes, pour s'assurer de leur Etat, ont désarmé leurs Sujets : d'autres ont entrete nu la division dans leurs Villes. Quelques-uns se sont fait des ennemis à dessein : Quelques autres se sont appliqués à gagner ceux, qui leur étoient suspects au commencement de leur Règne. Les uns ont bâti des Fortereffes, d'autres les ont démolies. Et bien qu'on ne puisse rien décider sur toutes ces choses, à moins que de considérer séparément la Nature de chaque Etat, où l'on a à prendre de telles délibérations : Néanmoins je parlerai de tout cela en général, autant

tant que la Matière le pourra permettre. Il n'est jamais arivé, qu'un Prince nouveau ait désarmé ses Sujets: au contraire, quand il les a trouvés désarmés, il a toujours pratiqué de les armer. Car lors qu'il les arme, ces Armes sont toutes à lui, ceux, qui lui sont suspects, lui deviennent fidèles, & ceux, qui l'étoient, continüent de l'être, & ses Sujets se font ses partisans. Il est vrai, que tous les Sujets ne se peuvent pas armer, mais si tu fais du bien à ceux que tu armes, tu peux être en sûreté du côté des autres. Joint que ceux, que tu emploies, te sont obligés à cause de la préférence, & que les autres t'excusent, suposant plus de mérite en ceux, qui courent plus de danger. Mais quand tu les désarmes, tu les offenses, en leur donnant lieu de croire, que tu te défies d'eux. Ce qui leur fait concevoir de la

CH. 20. haine contre toi. Et comme tu ne peux pas demeurer désarmé, il faut, que tu aies recours à la Milice Mercenaire, dont j'ai dit ci-dessus le fort & le foible. Et quand même elle seroit bonne, elle ne le sera jamais tant, qu'elle te puisse défendre contre des ennemis puissans, & des Sujets suspects. Et c'est pour cela, qu'un Prince nouveau, dans une Principauté nouvelle, a toujours pris une Milice domestique. Et l'Histoire en fournit mille exemples. Mais quand tu aquers un Etat nouveau, que tu unis à un Etat héréditaire, alors il est nécessaire de désarmer tes nouveaux Sujets, excepté ceux, qui se sont déclarés pour toi avant l'aquisition. Encore faut-il, dans la suite du tems, les énerver & les amolir en sorte, que toute la force des Armes consiste dans la Milice propre, que tu as coutume d'entretenir dans ton Etat

héréd-

héréditaire. Nos Anciens, & C H. 20.
 particulièrement ceux, qui pas-
 soient pour être les plus Sages
 du tems, tenoient pour maxime,
 qu'il falloit des factions domesti-
 ques, pour garder Pistoie, &
 des Forteresses, pour garder Pi-
 se, &, selon ce principe, fo-
 mentoient les divisions dans
 quelques Villes, pour les con-
 server plus facilement. Et cela é-
 toit bon pour ce tems-là, que
 toute l'Italie étoit comme en ba-
 lance. Mais je ne crois pas, que
 cela fût bon aujourd'hui. Car bien
 loin, que les divisions produi-
 sent jamais rien de bon, il faut,
 que les Villes divisées périssent,
 quand l'ennemi en aproche, par-
 ceque le parti le plus foible se
 joindra toujours avec lui, & que
 l'autre ne pourra plus résister. Les
 Vénitiens fomentoient les Guel-
 fes & les Gibelins dans leurs Vil-
 les: & bien qu'ils ne les laissas-
 sent jamais venir aux mains, si

CH. 10. est-ce qu'ils nourrissoient des queréles entre eux, pour occuper, à ce que je crois le loisir de leurs Sujets à raisonner de ces différends, & leur ôter par là le tems de penser à se soulever. Ce qui tourna depuis à leur dommage. Car après qu'ils eurent été défaits à Vaïla, une de ces factions leva le masque, & les dépoüilla de tout leur Etat. Je dis donc, que cete conduite montre la foiblesse d'un Prince, & qu'un, qui sera puissant, ne souffrira ces divisions¹, qui véritablement lui servent en tems de paix à amuser ses Sujets, mais aussi qui nuisent en tems de Guerre. Sans doute, les Princes deviennent grans, quand ils surmontent les dif-

NOTES.

1. Témoin le Roi de France, dit Machiavel (Disc. lib. 3. cap. 27.) qui ne souffriroit jamais, que personne se dist être du parti du Roi, parce que cela signifieroit, qu'il y auroit un autre parti que celui du Roi: au lieu que le Roi ne veut point de partis.

2. Com-

difficultés, & les opositions qu'on leur fait. Aussi, la Fortune, lorsqu'elle veut agrandir un Prince nouveau, qui a plus besoin de réputation, qu'un Prince héréditaire, elle lui suscite des ennemis & des ligue, pour exercer son courage, & son industrie, & par cete échelle le faire monter à un plus haut degré de puissance². A raison de quoi plusieurs croient, qu'un Prince sage doit, par finesse, se susciter quelques ennemis, selon qu'il en trouve l'ocasion, pour en devenir

C. H. 20.
ou] Aussi,
lorsque la
Fortune
veut &c.

2. Comme elle fit à Tibère, dont la vie, avant qu'il parvint à l'Empire, fut pleine de dangers & de traversés. *Casus prima ab infantia accipites . . . Ubi domum Augusti privignus introiit, multis emulis conflatus est, dum Marcellus & Agrippa, mox Caius Luciusque Caesares viguerunt. . . . Sed maxime in lubrico egit, accepta in matrimonium Julia, impudicitiam uxoris tolerans, aut declinans.* (Tac. Ann. 6.) Et à Caractacus, quem multa ambigua, multa prospera extulerant, ut ceteros Britannorum Imperatores praemineret. (Ann. 12.) & à ce Capitaine Romain, qui devint intrépide à force d'avoir éprouvé la bonne & la mauvaise fortune. *Cecina secundarum ambiguarumque rerum sciens, eoque interitus.* (Ann. 1.)

H 7

3. C'est

CH. 20.

nir plus estimé & plus puissant, quand il les aura oprimés³. Les Princes, & particulièrement les Princes Nouveaux, ont trouvé plus de fidélité & d'utilité dans les hommes, qui, au commencement de leur Regne, leur étoient suspects, qu'en ceux, à qui alors ils se fioient le plus. Pandolfe *Petrucci*, Prince de Sienne se servoit plus de ceux, qui lui avoient été suspects, que des autres. Mais comme cela change selon les occasions, je dirai seulement, que, si les hommes, que le Prince avoit au commencement pour ennemis, sont tels, qu'ils aient besoin d'apui, pour se maintenir, le Prince les pourra toujours gagner aisément: & qu'ils lui feront d'autant plus fidèles, qu'ils voudront éfacer, par leurs services, la mauvaise opinion, qu'il avoit conçue d'eux.

De

3. C'est en ce sens, que Diogène disoit, qu'il étoit nécessaire d'avoir de rudes ennemis.

4. Tê-

ou] Et ces gens-là sont d'autant plus fidèles qu'ils connoissent le besoin qu'ils ont de détruire, par leurs bonnes actions, l'opinion fautive, que l'on avoit d'eux.

De sorte que le Prince en tire CH. 20.
 toujours plus de service, que des
 autres, qui n'ayant rien à crain-
 dre de lui, ont moins de soin
 de cultiver sa bienveillance ⁴. A
 ce propos, je ne saurois me pas-
 ser d'avertir le Prince, qui vient
 d'aquérir un Etat par la faveur
 de ceux du païs, de bien confi-
 dérer les motifs, qu'ils ont eus
 de le favoriser, & si ce n'a point
 été en haine du précédent Gou-
 vernement, plutôt que par in-
 clination pour lui ⁵, qu'ils l'ont
 fait; au quel cas il lui sera tres-
 difficile de se les conserver amis,
 parcequ'il sera impossible de les
 contenter. Et s'il veut parcourir
 les exemples anciens & moder-
 nes,

4. Témoin ce Marius Celsus, qui fut si fidé-
 le à Oton, quoiqu'il eût été ami inviolable de
 Galba. *Marium Celsum Cons. Galbæ usque in ex-
 tremas res amicum fidumque.* (Hist. 1.) *Otho in-
 tra intimos amicos habuit. . . Mansitque Celse
 velut fataliter etiam pro Othone fides integra.*
 (Ibid.)

5. *Multi odio presentium, & cupidine muta-
 tignis,* (Ann. 3.)

nes, il verra, qu'il est beaucoup plus facile de gagner l'Amitié de ceux, qui se contentoient de l'Administration précédente, & qui par conséquent étoient ses ennemis, que de ceux, qui, faute d'en être contens, se sont faits ses amis, & l'ont aidé à s'emparer de l'État. ç'a été la Coutume des Princes de bâtir des Forteresses, pour tenir les Mutins en bride, & pouvoir soutenir le premier éfort d'une révolte. Je louë cète méthode, parcequ'elle a été en Usage chés les Anciens. Mais de nôtre tems nous avons vu Nicolas Vitelli démolir deux Forteresses de *Città-di-Castello*, pour conserver cète Place. Guibaud, Duc d'Urbin, aiant recouvré son Duché, d'où Cesar Borgia l'avoit chassé, rasa toutes les Forteresses de cète Province⁶, persuadé, qu'il seroit plus difi-

6. Au Chapitre 24. du Livre 2. de ses Discours, il dit, que le Duc d'Urbin les démolit, parce-

dificile de la reperdre, quand il ^{CH. 20.}
 n'y auroit plus de Citadelles. Les
 Bentivoles firent la même cho-
 se à Bologne, après y être re-
 tournés 7. Les Fortereffes sont
 donc utiles, ou non, selon les
 tems: & si d'un coté elles ser-
 vent, elles nuisent d'un autre.
 Et voici comment. Le Prince,
 qui a plus de peur de ses peuples,
 que des Etrangers, doit faire des
 Fortereffes: mais celui, qui craint
 plus les Etrangers, que les peup-
 les, s'en doit passer. Le Cha-
 teau, que François Sforce a bâ-
 ti à Milan, a déjà fait & fera
 plus de mal à la Maison Sforce,
 que pas-un autre désordre de cet

Etat

parcequ'étant aimé de ses sujets il craignoit de
 s'en faire hair en montrant de se défier d'eux: &
 que d'ailleurs il ne pouvoit pas défendre ces for-
 tereffes contre les ennemis à moins que d'avoir
 une Armée en Campagne.

7. Les Bentivoles devinrent sages aux dépens
 du Pape Jules II qui aiant fait une Citadelle à
 Bologne, & mis un Gouverneur, qui faisoit as-
 sassiner les Bourgeois, perdit & la forteresse & la
 Ville, aussi tôt qu'ils se furent soulevés. Ibid.

8. Parce-

Etat^s. Il n'y a donc point de meilleure Forteresse, que de n'être point haï du peuple. Car si tu en es haï, quelque Forteresse, que tu aies, tu n'es point en sûreté, attendu que le peuple ne prendra pas plus-tôt les Armes, qu'il sera secouru des Etrangers. Il ne se voit point, que les Forteressees aient servi à d'autres Princesses de nôtre tems, qu'à la Comtesse de *Furli*, à qui la sienne, après

8. Parceque les Sforces en devinrent plus hardis, & par conséquent plus violens. Si tu fais des forteressees, dit il au même Chap. elles te servent en tems de paix, parcequ'elles te rendent plus hardi à maltraiter tes sujets: mais en tems de guerre, elles ne te servent de rien, parcequ'elles sont ataquées, & par les ennemis, & par tes Sujets: & qu'il est impossible, qu'elles tiennent contre les uns & les autres. . . . Et si tu veux recouvrer un Etat perdu, ce ne sera point par tes Forteressees que tu le recouvreras, si tu n'as une Armée, qui puisse combattre celui, qui t'a dépoüillé. Or si tu as une Armée, tu le peux recouvrer, quand même tu n'aurois point de Forteressees. Quant au Chateau de Milan, Machiavel ajoute, qu'il ne servit dans l'Adversité, ni aux Sforces, ni aux François, mais au contraire leur nuisit, l'orgetiil de la Forteresse leur ayant fait négliger aux uns, & aux autres, de traiter plus honnêtement le peuple.

après le Massacre du Comte Jérôme, son Mari *, donna le moien d'attendre le secours de Milan, & de recouvrer son Estat, & ce, dans une conjoncture d'Affaires, où les Etrangers ne pouvoient pas secourir le peuple. Mais depuis, quand elle fut ataquée par Cesar Borgia, & que ses Sujets se joignirent avec l'Etranger, elle éprouva, qu'elle eût mieux fait de se faire aimer du peuple, que d'avoir des Fortereffes. Je loüe donc & ceux, qui en font, & ceux, qui n'en font point: mais je blâmerai toujours ceux, qui, s'y fiant trop, se soucieront peu d'être haïs de leurs peuples.

CH. 20.

* Jérôme
Riari neveu
de Sixte IV.
sa femme étoit
Catarine
Sforce, fille
de François,
Duc de Milan,
& sœur de
Louis dit le
Mort.

CHAPITRE XXI.

Comment le Prince doit se gouverner pour se métre en estime.

RIEN ne fait tant estimer un Prince, que les grandes entreprises, & les Actions extraordinaires. Nous avons aujourd'hui Ferdinand, Roi d'Espagne, lequel nous pouvons presque appeler Prince nouveau, attendu que de petit Roi d'Aragon, qu'il étoit, il est devenu, par sa réputation, & par sa gloire, le premier Roi de la Chretienté. Et si nous considérons ses Actions, nous trouverons, qu'elles ont toutes été grandes, & quelques-unes extraordinaires. Au commencement de son Regne, il tourna ses Armes contre le Roiaume de Grenade, & cete guerre fut le fondement de sa grandeur, dautant que les Grans de Castille

le

le ne pensant qu'à combattre, il n'avoit rien à craindre d'eux, qui ne s'apercevoient pas même de l'autorité, qu'il aquéroit à leurs dépens, en nourrissant avec les deniers de l'Eglise & du peuple des Armées, qui le rendirent depuis si célèbre. Outre cela, pour pouvoir entreprendre de plus grandes choses, il se servit du prétexte de la Religion, & par une pieté cruelle il chassa les Maranes de ses Etats. Il ne se peut pas trouver un exemple plus rare. Sous le même prétexte, il ataquâ l'Afrique, puis l'Italie, & enfin la France, ourdissant toujours de nouveaux desseins, qui tenoient les esprits dans l'attente de l'événement, & ne leur laissoient pas le tems de raisonner d'autre chose, ni par conséquent de machiner contre lui. Il est encore tres utile à un Prince de donner des exemples singuliers, soit de punition, ou de

ré-

CH. 21. récompense , des quels on ait à parler long-tems , comme étoient ceux qu'on nous raconte de Barnabé de Milan ¹. Mais sur tout un Prince doit s'étudier à paroître excellent dans toutes ses actions ². Il se fait encore estimer , quand il est grand Ami , & grand ennemi , c'est-à-dire , quand il se déclare netement en faveur de quelqu'un contre un autre ; qui est toujours un meilleur parti , que d'être neutre. Car si deux puissans Voisins de ton Etat en viennent aux mains ,

ou

NOTES.

1. Et ceux , que Philippe de Commines rapporte de Louis Onzième , son Maître. Il faisoit , dit-il , d'aspres punitions , pour être craint , & de peur de perdre obéissance. Il renvoioit Officiers , & castoit Gendarmes , rognoit pensions , & passoit tems à faire & défaire gens ; & faisoit plus parler de lui parmi le Roiaume , que ne fit jamais Roi &c. (Mem. liv. 6 chap. 8.)

2. *Præcipua rerum ad famam dirigenda* , dit Tac. (Ann. 4.) Il doit être comme Mucien , qui savoit donner de l'agrément à tout ce qu'il faisoit , & ce qu'il faisoit. *Omnium quæ diceret , atque ageret , arte quadam ostentator*. (Hist. 2.)

3. *Quippe*

ou ils sont tels, que l'un venant à vaincre, tu aies à craindre le Vainqueur, ou non. Dans l'un & l'autre cas il te sera toujours plus avantageux de te déclarer, & de faire une bonne guerre. Si tu ne te declares pas, tu seras toujours la proie du Vainqueur, au grand contentement du Vaincu, & tu n'auras personne, qui te plaigne, ni qui te protège. Car le Vainqueur ne veut point d'amis suspects, ni incapables de le secourir dans l'Adversité: Et celui, qui perd ne veut point de toi, après que tu n'as pas voulu être le Compagnon de sa fortune dans les Armes. Lors qu'Antiochus passa en Grece, où les Etoiliens l'appelloient, pour chasser les Romains, ses Ambassadeurs prièrent ceux d'Achaïe, qui étoient amis des Romains d'être neutres. Au contraire, les Romains demandoient, qu'on se déclarât pour eux. Il en fut délibéré

la Guerre

CH. 21.

ré dans le Conseil d'Achaïe. Et comme l'Ambassadeur d'Antiochus les exhortoit à la Neutralité, celui des Romains leur dit, on vous dit, que le meilleur parti, que vous puissiez prendre, est de ne vous point embarquer dans nôtre Guerre: Et moi je vous dis, que vous n'en sauriés prendre un pire. Car si vous vous tenez neutres, vous resterés à la discrétion du Vainqueur, sans que personne vous soit obligé³. Or il arivera toujours, que celui, qui n'est point ton Ami, te priera d'être neutre, & l'autre de ne l'être pas. Les Princes mal-résolus embrassent d'ordinaire la Neutralité, pour se tirer de l'embaras présent, & le plus souvent ils

3. *Quippe sine dignitate premium victoris erit.* (Livius Lib. 35.) La Neutralité n'est bonne, que pour le Prince, qui est plus fort que ceux qui se batent. Car il se fait, quand il veut, leur Arbitre & leur juge. Au contraire, elle nuit toujours aux petits Princes. De sorte qu'il faut être ou le plus fort, ou avec le plus fort.

ils se perdent. Mais quand tu te declares hautement en faveur de l'une des parties, si ton ami demeure vainqueur, encore qu'il soit puissant, & que tu sois à sa discrétion, si est-ce qu'il t'est obligé, & même affectionné. Car les hommes ne sont jamais si malhonnêtes, qu'ils veüillent opprimer, avec tant d'ingratitude, celui, qui les a obligés. Joint que les Victoires ne sont jamais si entées, que le Vainqueur n'ait encore besoin de garder quelques mesures de bienfiance. Mais si ton Ami est vaincu, tu deviens le Compagnon d'une Fortune, qui se peut relever, & tu as un Ami, qui te sert quand il peut. Que si ceux, qui se batent ensemble, sont tels, que tu n'aies rien à craindre de celui, qui vaincra, tu fais d'autant plus sagement de te déclarer, parceque tu concours à la ruine d'un,

I

avec

CH. 21. avec celui , qui le devoit sau-
 ver, s'il étoit sage, d'autant qu'il
 reste à ta discrétion, si tu de-
 meures Vainqueur, comme il
 est impossible que tu ne le sois.
 Et c'est ici, qu'il faut avertir
 le Prince de ne s'associer jamais
 avec un plus puissant que lui,
 pour en ofenser d'autres, si ce
 n'est, que la nécessité l'y con-
 traigne, comme je l'ai dit ci-
 dessus. Car s'il vient à vaincre,
 tu te mets à sa discrétion, qui
 est ce que les Princes doivent
 toujours éviter. Les Vénitiens
 s'associèrent, sans nul besoin,
 avec la France, contre le Duc
 de Milan, d'où s'ensuivit leur
 ruine. Mais quand on ne peut
 pas s'exemter de cete Compagnie,
 ainsi qu'il ariva aux Florentins,
 lors que le Pape & le
 Roi d'Espagne assaillirent la
 Lombardie, le Prince doit alors
 se joindre avec les autres, pour
 les raisons, que j'ai dites. Et ne
 t'ima-

au chapitre
 13.

t' imagine point qu' il y ait de CH. 21.
parti plus sûr: au contraire, sois
assuré, que tu n'en prendras que
d'hazardeux. Car il est fatal de
ne fuir jamais un inconvénient,
sans tomber dans un autre. Or
la prudence consiste à bien con-
noître la nature des inconvé-
niens, & à prendre le moindre
mal pour un bien ^{4.}

Le Prince doit encore hono-
rer tous ceux, qui excellent en
leur art, sur tout si c'est dans
le Trafic, & dans l'Agriculture:
& les exciter par des récompen-
ses à inventer tout ce qui peut
enrichir sa Ville, ou son État,
afin que les uns ne s'abstiennent
point d'ouvrir un bon Com-
mer-

4. Celui, qui atend toutes les commodités,
dit Machiavel (au livre 2. de son Histoire) ou
n'entreprend jamais rien, ou ce qu'il entreprend
tourne le plus souvent à son désavantage. J'ai ob-
servé, dans toutes les Affaires du Monde, dit un
autre Politique Italien, que rien ne précipite plus-
tôt dans le péril, que le trop grand soin de s'en
éloigner, & que le trop de prudence dégénère or-
dinairement en imprudence.

CH. 21.

* M. le Chevalier Temple observe tres bien que le Commerce ne fleurit jamais dans un Gouvernement Despotique, parceque personne n'est assuré de jouir long-tems de ce qu'il possède: au lieu que cela n'est pas à craindre dans les Républiques. A raison de quoi il conclut que leur Gouvernement est plus propre que celui des Monarchies à cultiver & conserver le Commerce. Témoins Tyr, Carthage, Athènes, Syracuse, Agrigente, Rhodés. où il commença de décroître, dès que ces Villes furent tombées en la puissance d'un Prince. Chap. 6. de ses Remarques sur la Hollande.

merce par la crainte de paier des Droits; ni les autres, de cultiver leurs Terres, de peur d'en être dépoüillés, après les avoir embellies*. Enfin, il doit, en de certains tems de l'Année, tenir le peuple en réjouissance par des jeux & des Spectacles⁵. Et comme chaque Ville est partagée en divers Corps de Métier, il est bon qu'il assiste quelquefois à leurs Assemblées⁶, & qu'il y fasse

5. Comme faisoient les Romains, qui domptoisent plus les peuples par les voluptés, que par les Armes. *Voluptatibus, quibus Romani plus adversus subjectos, quam armis valent.* (Tac. Hist. 4.) Et Agricola, qui amoit le courage féroce des Anglois par le Luxe, à tel point, qu'ils apelloient en lui douceur & modération ce qui les faisoit tous Esclaves. *Ut homines dispersi ac rudes, eoque bello faciles, quieti & otio per voluptates assuescerent. . . . Idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum pars servitutis esset.*

6. Comme faisoit Auguste. *Indulserat ei licet Augustinus. . . Neque ipse abhorrebat tantum libris studis, & Civile rebatur misceri voluptatibus vulgi.* (Ann. 1.) Car le peuple, qui aime son plaisir, est ravi d'y avoir le Prince pour Compagnon. *Ut est vulgus cupiens voluptatum; &, se eodem Princeps trahat, letum.* (Ann. 14.) Et Vitellius, qui, dans l'élection des Consuls, se

y fasse parade de sa magnificence & de sa bonté, mais sans oublier jamais la Majesté de Prince⁷, qui le doit accompagner par tout.

CH. 21.

se mêloit indifféremment parmi les prétendans, & tâchoit de se concilier l'affection & la Voix du peuple en présidant aux Spectacles du Théâtre & du Cirque. *Comitia Consulium cum Candidatis civiliter celebrans. omnem infima plebis rumorem in theatro, ut spectator; in Circo, ut fautor, affectavit.*

7. *Ita ut nec illi, aut facilitas auctoritatem, aut severitas amorem deminuat.* (In Agricola.)

CHAPITRE XXII.

Des Secrétaires des Princes.

CE n'est pas une chose de peu d'importance, que de choisir des Ministres. Car c'est par les gens, que le Prince tient auprès de sa personne, que l'on juge de son esprit & de sa prudence¹. Quand ils sont habiles &

NOTES.

1. Tacite dit, qu'on prit bon augure du Règne de Néron sur le choix qu'il fit de Corbulon

CH. 12.

& fidèles, on doit toujours le croire sage, pour avoir sù connoître leur mérite. Mais quand ils ne le font pas, on ne peut jamais juger favorablement de lui, après qu'il a fait un si mauvais choix. Tous ceux, qui connoissoient Antoine da Venafro, reconnoissoient, que Pandolfe Petrucci, Prince de Sienne, étoit un tres-prudent homme, pour avoir pris un si habile Ministre.

pour Général de ses Armées, ce choix montrant, que la porte étoit ouverte au mérite, & qu'il se gouvernoit par un bon Conseil. *Daturum planè documentum, honestis, ansecùs, amicis uteretur, si ducem egregium, quàm si pecuniosum & gratia subnixum deligeret.* Et quelques lignes après, *Læti, quod Domitium Corbulonem præposuerat, videbaturque locus virtutibus patefactus.* (Ann. 13.) Et me semble, dit Commines (au chap. 3. du livre 2. de ses Mémoires) que l'un des plus grans sens, que puisse montrer un Seigneur, c'est de s'acoïnter & aprocher de lui gens vertueux & honnêtes. Car il sera jugé, à l'opinion des gens, d'être de la condition & nature de ceux, qu'il tiendra les plus prochains de lui. Et c'est où le Prince d'Orange se fendoit, quand il disoit, qu'il falloit juger de la cruauté du Roi Philippe II. par toutes celles, que le Duc d'Albe exerçoit impunément dans les Pais-Bas.

2. C'est

nistre. Or il y a trois fortes d'esprits. Les uns entendent par eux-mêmes. Les autres comprennent tout ce qu'on leur montre, & quelques uns n'entendent, ni par eux, ni par autrui. Les premiers sont tres-excellens, les seconds sont bons, & les derniers inutiles. Si Pandolfe n'étoit pas du premier rang, sans doute qu'il étoit du second. Car toutes les fois qu'un Prince a l'esprit de discerner le bien & le mal, que quelqu'un fait, ou dit, quoique de lui même il n'ait pas de pénétration, il connoit les bonnes & les mauvaises actions de son Ministre, & par approuver les unes, & blâmer les autres, il lui impose la nécessité d'être homme-de-bien ^{ou) de faire son devoir.}

Mais

2. C'est pour cela, que Sejanus, qui connoissoit l'habileté & la pénétration de Tibère, méritoit au commencement tout son esprit à lui donner de bons conseils. *Sejanus, incipiente adhuc potentia, bonis consiliis notescere volebat.* (Ann. 4.)

I 4

3. Après

CH. 22. Mais comment connoître bien un Ministre ? En voici la pierre-de-touche. Quand tu vois, que ton Ministre pense plus à lui, qu'à toi, & que toutes ses actions tendent à son profit, tu ne dois jamais t'y fier ³. Car celui, qui manie les Affaires d'un Etat, ne doit jamais penser aux siennes, ni même entretenir le Prince d'autre chose, que de ce qui regarde son Etat ⁴. Mais aussi,

3. Après que Sejanus eut sauvé la Vie à Tibère dans la Grotte de la Spélonque, Tacite dit, que Tibère prit une entière confiance en lui, comme en un homme, qui avoit eu plus de soin de la Vie du Prince, que de la sienne. *Major ex eo, & ut non sui anxius, cum fide audiebat.* (Ann. 4.) Et Tigelin, pour détruire les rivaux, disoit à Néron, qu'il n'étoit pas comme Burrhus, qui avoit des prétensions, & des espérances: qu'il ne se soucioit que du salut du Prince. *Non se, ut Burrhum, diversas spes, sed solam incolumitatem Neronis spectare.* (Ann. 14.) Tous les Ministres tiennent ce langage, mais leur cœur dément quelquefois leur langue.

4. C'est pourquoi Tibère tourna en ridicule un Sénateur, qui osa parler des intérêts de sa Famille dans le Sénat, disant, que le Sénat avoit été établi, pour délibérer des Affaires publiques, mais non pour écouter les demandes impertinentes des Particuliers. *Nec ideo à Majoribus*

aussi, le Prince doit penser à son Ministre, pour l'obliger à bien faire ^{CH. 22.}. Il le doit combler d'honneurs, de charges, & de richesses, en sorte qu'il ne puisse desirer, ni d'autres honneurs, ni d'autres richesses, & qu'il ait peur d'avoir un autre Maître, connoissant, qu'il ne sauroit se maintenir, que par le sien. Le Prin-

horibus concessum est, egradi aliquando relationem, & quod in commune conducatur loco sententiæ proferre, ut privata negotia, res familiares nostras hic angeamus. . . . Efflagitatio intempestiva & improvisa, cum aliis de rebus conveniant Patres, consurgere. (Ann. 2.)

5. C'est comme Tibère l'entendoit, quand il disoit à Sejanus, *Ipse, quid intra animum voluta verim, quibus adhuc necessitudinibus immiscere te mihi parum, omittam ad præsens referre. Id tantum aperiam, nihil esse tam excelsum, quod non virtutes istæ, tuusque in me animus, mereantur, datoque tempore, vel in Senatu, vel in Concione non reticebo. (Ann. 4.)* Comme pour lui dire, Ne te mets point en peine des Affaires de ta Famille, j'y pense pour toi, & je ne t'en dirai pas davantage à cete heure, si non qu'en tems & lieu, je ne t'airai point les services, que tu m'as rendus. Philippe II. Roi d'Espagne disoit à Ruy Gomez, son Premier Ministre, faites mes Affaires, & je ferai les vôtres.

CH. 22.

Prince & le Ministre, qui en useront ainsi, pourront se fier l'un à l'autre: mais quand ils feront autrement, il en arivera toujours mal à l'un, ou à l'autre.

 CHAPITRE XXIII.

Comment il faut fuir les Flateurs.

JE ne saurois me passer de parler ici d'un mal, que les Princes ont bien de la peine à éviter, à moins qu'ils ne soient tres-prudens, & qu'ils n'aient le goût tres-fin, je veux dire, des flateurs, de qui les Cours sont pleines. Car les hommes ont tant d'amour-propre, & se trompent si fort dans l'opinion, qu'ils ont d'eux mêmes, qu'il leur est tres-dificile de se préserver de cete contagion. Outre que ceux, qui veulent s'en garantir, courent risque de devenir méprisables.

Car

Car tu n'as point d'autre moien C H. 23.
 de te garder des Flateurs, si non,
 de faire croire, que tu ne t'o-
 fenses point d'entendre la véri-
 té. Or si un chacun a la liberté
 de te la dire, on te perd bien-
 tôt le respect'. C'est pourquoi,
 le Prince prudent doit tenir un
 milieu, en choisissant des gens
 sages, à qui seulement il donne
 toute permission de lui dire la
 vérité, sur les choses, qu'il leur
 demandera, sans se mêler du re-
 ste. Mais il doit les interroger
 de tout, entendre leurs avis,
 & puis en faire à sa mode, se
 gouvernant envers eux de ma-
 nière, qu'un chacun connoisse
 & croie, que plus on lui parle
 libre-

N O T E S.

I. C'est pour cela que Tibère, qui haïssoit
 la flaterie, ne pouvoit néanmoins souffrir la li-
 berté. De sorte que l'on ne savoit comment
 parler devant lui. *Angusta & lubrica oratio sub*
Principe, qui libertatem metuebat, adulatio-
nem oderat. (Ann. 2.)

CH. 23.
 * à l'exem-
 ple de Jean II.
 Roi de Portu-
 gal, qui prit
 par un de ses
 Courtisans de
 lui accorder u-
 ne Charge va-
 cante, répon-
 dit, je la
 garde à un
 homme, qui
 ne m'a ja-
 mais flaté.

librement, & plus on lui plaît *. Après ceux-là, il n'en doit plus écouter d'autres, mais demeurer ferme dans ce qu'il aura délibéré. Si le Prince fait autrement, ou les flatteurs le perdent, ou bien il varie souvent, selon la diversité des avis². Ce qui le fait mériter. A ce propos, je veux rapporter ce que le Prêtre Luc disoit un jour de l'Empereur Maximilien, son Maître, qui regne aujourd'hui; Qu'il ne prenoit conseil de personne, & que néanmoins il ne faisoit jamais rien à sa mode. Et cela vient de ce qu'il tient une route contraire à celle, que je viens de marquer. Car comme il ne communique ses secrets à personne, quand on vient à découvrir ses desseins, les Gens de son Conseil y con-

tre-
 2. Comme font les Princes imbécilles. *Ipsè modò huc, modò illuc, ut quemque suadentium audierat, promptus.* dit Tacite de Claudius. (Ann. 12.) *huc illuc circumagi, quæ jussèrat vetare, quæ vetuerat jubere.* (Hist. 3.)

3. Ne-

tredisent, & lui, qui a l'humeur facile, se rend à leur avis. Si bien qu'il n'y a point de fond à faire sur ses délibérations, d'autant que ce qu'il fait un jour, il le défait un autre. Il faut donc, qu'un Prince prenne conseil de tout, mais quand il lui plaît, & non quand il plaît aux autres. En sorte que personne n'ose le conseiller, sans en être requis. Il doit être grand questionneur, & puis entendre patiemment tout ce qu'on lui répond: Et s'il voit quelqu'un biaiser à lui dire la vérité, il en montrera du ressentiment. Et ceux-là se trompent fort, qui croient, qu'un Prince, qui a le renom d'être prudent, n'est pas cru être tel par lui même, mais par les bons conseils, qu'on lui donne. Car c'est une règle générale & inflexible, que le Prince, qui n'est pas sage de lui même, ne sauroit être bien conseillé, à moins

CH. 23.

CH. 23. que par hazard il ne se laissât gouverner à un homme, qui fût tres-prudent. Au quel cas il pourroit être bien gouverné, mais il ne dureroit guère, parcequ'un tel Ministre le dépouilleroit bientôt de son Etat. Mais si un Prince, qui n'est pas sage a plusieurs Conseillers, il ne sera pas capable de concilier leurs divers avis³. Joint qu'ils penseront tous à leurs intérêts⁴, & même sans qu'il s'en aperçoive. Et jamais il ne lui en tombera d'autres. Car c'est l'ordinaire des hommes d'être toujours méchans, si l'on ne leur impose une nécessité d'être bons. Je conclus donc, que les bons conseils, de quelque endroit qu'ils viennent, naissent de la prudence du Prince, & non sa prudence de ses conseils.

ou] que c'est la prudence du Prince, qui produit les bons conseils, & non les bons conseils, qui font la prudence du Prince.

CHA-

3. *Neque alienis consiliis regi, neque sua expedire.* (Ibidem.)

4. *Sibi quisque tendentes.* (Hist. 1.) *quia apud infirmum minore metu, & majore premio peccatur.* (Ibid.)

NOTES.

CHAPITRE XXIV.

Pourquoi les Princes d'Italie ont perdu leurs Etats.

LE Prince nouveau, qui observera prudemment les choses, que j'ai dites, en paroitra être un Ancien, & sera même plus en sûreté dans son Etat, que s'il étoit Prince héréditaire. Car on épluche de plus près les actions d'un Prince nouveau, que celles d'un Prince héréditaire : Et quand on vient à reconnoître, qu'il est sage, son mérite lui concilie plus l'affection de ses Sujets, que ne feroit l'antiquité du sang. Car les hommes s'arrêtent bien plus au présent, qu'au passé : & lors qu'ils se trouvent bien du présent, ils s'y tiennent, sans chercher d'avoir mieux¹. Bien loin de là ils dé-

NOTES.

1. *Tuta & presentia, quam vetera & periculosa malunt.* (Ann. 1.) *anteponunt presentia dubiis.* (Hist. 1.)

défendent le Prince à toute force, pourvu qu'il ne manque point à son devoir dans les autres choses. Moïennant cela, le Prince aura une double gloire d'avoir donné commencement à une nouvelle Principauté, de l'avoir munie de bonnes Loix, de bonnes Armes, de bons Amis, & de bons exemples: comme celui-là sera doublement infame, qui étant né Prince aura perdu son Etat par son peu de prudence. Et si l'on considère le Roi de Naples, le Duc de Milan, & d'autres, qui ont perdu le leur de nôtre tems, on trouvera premièrement en eux un commun défaut quant à l'usage de leurs Armes, comme je l'ai montré amplement ci-dessus. Puis on verra, qu'ils se sont perdus, ou pour s'être fait haïr du peuple, ou pour n'avoir pas su s'assurer des Grans. Car à moins que de tomber dans quelque une de

la Nature

de ces fautes, on ne perd point CH. 24.
 des Etats, qui peuvent tenir une
 bonne Armée en Campagne.
 Philippe de Macédoine *, non
 pas le Père d'Alexandre le * C'étoit le
Pere de Per-
sée, dernier
Roi de Ma-
cédoiné.
 Grand, mais celui, qui fut vain-
 cu par Titus Quintius, n'avoit
 pas un grand Etat en comparai-
 son des Romains, & des Grecs,
 qui l'ataquoient: néanmoins,
 comme il étoit homme de Guer-
 re, & qui savoit entretenir le
 peuple, & s'assurer des Grans,
 il soutint plusieurs années la guer-
 re; & si, à la fin, il perdit
 quelques Villes, il conserva pour-
 tant son Roiaume. Ce n'est donc
 point à la Fortune, que nos
 Princes se doivent prendre d'a-
 voir perdu leurs Etats, mais à
 leur lâcheté. Car faute d'avoir
 pensé au changement, qui pou-
 voit ariver (comme c'est l'or-
 dinaire des hommes de ne
 point craindre la tempête du-
 rant la bonnace) quand ils ont

CH. 24.

vu aprocher l'ennemi, au lieu de se défendre, ils ont pris la fuite, sur l'espérance, que leurs peuples, dégoutés de l'insolence du Vainqueur, ne manqueroient pas de les rapeller. Parti, qui est bon à prendre, lorsqu'il n'y en a point d'autres: mais qui est honteux, quand on a des moiens plus honnêtes. Et c'est folie à toi de vouloir bien tomber, parceque tu crois trouver quelqu'un, qui te relevera. Car ou cela n'arive pas, ou, si cela arive, c'est à tes dépens, dautant que tu es à la merci de celui, qui te défend. Or il n'y a point de bonnes, ni de sûres défenses, que celles, qui viennent de toi même, & de ton propre courage.

CHA-

CHAPITRE XXV.

*Combien la Fortune a de pouvoir dans les
Affaires du Monde : & comment on
lui peut résister.*

JE sai, que plusieurs ont cru,
& croient encore, que les
Affaires du Monde sont gou-
vernées, soit par la Providence
Divine, ou par la Fortune, de
telle manière, que la prudence
des hommes n'y a point de part.
D'où il s'ensuit, qu'il faut se
laisser aler au sort & à l'avan-
ture, sans se soucier de rien ^{1.}

Céte

NOTES.

1. Tacite, qui étoit Epicurien, dit quel-
que chose de semblable dans le 6. Livre de ses
Annales, *In incerto judicium est, Fatone res Mor-
taliū, & necessitate immutabili, an sorte vol-
vatur.* Puis il ajoute : quelques uns croient
qu'il y a une fatalité inévitable, & que cete fa-
talité n'est autre chose qu'une liaison des Cau-
ses Naturelles avec leurs éfets, la quelle fait
que, depuis que nous avons choisi un certain
genre de vie, nous ne saurions jamais éviter les

Acci-

CH. 25. Cete opinion a eu grand cours en ces tems-ci, à cause des révolutions étranges, qui s'y sont vües, & qui arivent encore de jour en jour tout à rebours de la pensée des hommes. Et quelquefois que j'y pense, je me sens du penchant à cete opinion. Mais comme notre Franc - Arbitre n'est pas encore perdu, il me semble, que l'on pouroit dire, que la Fortune est la Maitresse de la moitié de nos actions, & nous en laisse presque gouver-

de toutes les conjectures humaines.

ou j'incline presque à cete opinion.

ner

Accidens, qui se rencontrent dans cet Etat. *Fatum quidem congruere rebus putant, sed non e vagis stellis, verum apud principia & nexus naturalium causarum: ac tamen electionem vitæ nobis relinquunt. Quam ubi elegeris, certum iminentium ordinem.* Quant à ce que Machiavel dit, que la prudence humaine n'a point de part, ou du moins tres-peu, dans les Affaires du Monde, Tacite en donne un bel exemple, en parlant de Claudius, que la Fortune destinoit à l'Empire, pendant que les hommes pensoient à tout autre. *Mibi, dit-il, quanto plura recentium, seu Patrum revolveo, tanto magis ludibria rerum Mortalium cunctis in negotiis observantur, quippe fama, spe, veneratione potius omnes desinebantur imperio, quam quem futurum Principem fortuna in occulto tenebat.* (Ann. 3.)

2. Pier-

ner l'autre. Et pour moi je la CH. 25.
 compare à un fleuve rapide, qui
 venant à se déborder, inonde le
 plat-pais, déracine les Arbres, la Campa-
 entraîne les Maisons, & trans- gue.
 porte le terrain d'un endroit à
 un autre, sans que personne ose,
 ni puisse s'oposer à sa fu-
 reur. Ce qui n'empêche pas,
 que, lors qu'il est tranquille,
 l'on ne puisse faire des Chau-
 sées, & des digues, qui une au-
 tre fois arrêtent ses inondations,
 ou du moins retardent l'impé-
 tuosité de son cours. Il en est de
 même de la Fortune Elle exer-
 ce toute sa puissance, lors qu'elle
 ne trouve rien de prest à lui
 résister; Elle jete toute sa vio-
 lence sur les Lieux, où elle fait,
 qu'il n'y a ni digue, ni barière
 pour la retenir. Et si vous con-
 sidérés l'Italie, qui est le Téa-
 tre de ces révolutions, & qui
 leur a donné le branle, vous
 verrés, que c'est une Campa-
 gne,

CH. 25.

ou] ou du
moins ils
n'y eussent
pas fait de
si grans pro-
grés.

gne, sans défense : au lieu que si elle eût été sur ses gardes, comme l'Alemagne, l'Espagne, & la France, elle n'eût pas été inondée des Etrangers : ou du moins cete irruption n'eût pas fait de si grans progrès. Et je n'en dirai pas davantage, quant à ce qui est de résister à la Fortune en général. Mais pour entrer dans le particulier, d'où vient, qu'un Prince, que l'on voit prospérer aujourd'hui, périt demain, sans qu'il ait changé d'esprit, ni de conduite? C'est, à mon avis, comme je l'ai déjà montré, parceque le Prince, qui ne s'apuie, que sur la Fortune, tombe aussi tôt qu'elle change. Je crois aussi, que celui-là est hureux, qui régle sa conduite selon les tems : & que par conséquent il n'arive que malheur à celui, qui ne fait pas s'acorder avec le tems. Car il se voit, que les hommes, pour ariver à la

Fin,

Fin, qu'ils se proposent (qui est toujours d'aquérir de la gloire & des richesses) tiennent tous une route différente. L'un garde des mesures, l'autre n'en garde point; l'un emploie la force, l'autre la ruse; l'un la patience, l'autre l'impétuosité. Moiens, par où les uns & les autres peuvent réussir. Il se voit aussi, que de deux, qui vont par un même chemin, l'un arive à ses fins, & l'autre non: & que deux autres, qui auront été d'Esprit tout contraire l'un modéré, l'autre impétueux, prospéreront tous deux également. Ce qui ne fauroit venir, que de la diversité des tems, qui sont favorables, ou contraires à leur conduite. D'où il arive ce que j'ai dit, que deux, qui procèdent diversement ont une même issue, & que deux, qui procèdent également pour une même fin, en ont une toute contraire. C'est encore de là, que

CH. 25.

ou] l'un y
arive, &
l'autre non.

CH. 25.

que dépend le bien , ou le mal. Car si à un, qui se gouverne avec patience & circonspection, les tems & les affaires viennent si à point, que son Gouvernement soit bon, il prospère: mais si les tems & les affaires changent, il se perd, d'autant qu'il ne change pas de conduite². Or il n'y a point d'homme si prudent, qu'il sache toujours acorder la sienne avec les tems, soit parceque l'on ne sauroit résister à son propre penchant; ou parceque l'on ne peut guère se résoudre à quitter une route, par où l'on est toujours arrivé à bon port.

Et

2. Pierre Sodérin (dit Machiavel) procédoit en toutes choses, avec douceur & patience, & lui, & sa Patrie s'en trouvèrent bien, tandis que son procédé fut convenable au tems. Mais quand vint le tems, qu'il falloit user de rigueur, il ne s'y put résoudre. D'où s'ensuivit sa perte & celle de sa Patrie. (Liv. 3. de ses discours chap. 9. & 3.) C'est que s'il eût voulu se servir de toute l'autorité, que lui donnoit la dignité de Gonfalonier à vie, il eût pu ruiner tous les Médicis, & par conséquent maintenir sa Patrie en liberté.

3. Ce

Et cela fait, que l'homme posé, ne fait pas être impetueux, quand il le faut être. Ce qui le perd: au lieu que s'il changeoit de conduite, selon les tems & les Affaires, la Fortune ne changeroit pas³. Le Pape Jules II. procéda toujours impétueusement, & cela lui réussit toujours, parceque le tems & les Affaires le demandoient ainsi. Témoin la première entreprise, qu'il fit sur Bologne du vivant de Jean Bentivole. Les Vénitiens en prenoient ombrage, les Rois de France & d'Espagne en raisonnoient, & néanmoins il alla lui même à Bologne, sans que

3. Ce qui fait, (ajoute Machiavel au même chap. 9.) que la Fortune abandonne un homme, c'est qu'elle change les tems, & que lui ne change pas ses mesures, ni ses brisées. Comme l'on acusoit un Roi de Sparte d'être changeant: Ce n'est pas moi qui change, dit-il, ce sont les affaires. Ce qui montre, qu'il faut s'accommoder au tems. *Morem accommodari, prout conducatur.* (Ann. 12.) *Remissum a liquid & mitigatum, quia expedierit.* (Ann. 3.)

CH. 25. que Venise, ni l'Espagnol ofa-
 sent branler, l'une aiant peur,
 & l'autre songeant à recouvrer
 tout le Roiaume de Naples. Et
 d'ailleurs, le Roi de France,
 qui se le vouloit faire ami, pour
 humilier les Vénitiens, n'osa lui
 refuser du secours, de peur de
 l'ofenser. De sorte que Jules a-
 vec son humeur féroce & impé-
 tueuse fit ce qu'un autre Pape
 n'eût jamais fait avec toute la
 prudence humaine. Au lieu que
 s'il eût atendu à partir de Ro-
 me, qu'il eût fait tous les pré-
 paratifs nécessaires, comme tout
 autre Pape auroit fait, son en-
 treprise eût échoüé. Car la Fran-
 ce eût trouvé mille excuses, &
 les autres lui eussent fait mille
 peurs. Je ne parlerai point de
 ses autres actions, qui ont tou-
 tes été semblables, & toutes é-
 galement hureuses, la mort ne
 lui aiant pas donné le loisir de
 voir un changement. Car s'il fût
 venu

venu un tems, qu'il eût falu procéder avec ménagement, il étoit perdu, d'autant qu'il n'eût jamais pû se défaire de sa violence naturelle. Je conclus donc, que les hommes, qui s'ostinent à tenir toujours la même route, sont hureux, tant que leur conduite s'acorde avec la Fortune: mais sont malheureux, quand elle vient à changer, & qu'ils ne veulent pas changer aussi. Au reste, je tiens, qu'il vaut mieux être impétueux, que circonspect, parceque la Fortune est une Femme, de qui l'on ne sauroit venir à bout, qu'on ne la bate, & qu'on ne la tourmente. Et l'on voit par expérience, qu'elle se laisse bien plus domter aux gens féroces, qu'aux gens froids: & qu'elle est toujours amie des jeunes-gens, parce qu'ils sont moins circonspects, plus violens, & plus hardis 4.

CHA-

4. C'est pourquoi Hannibal avoit raison d'appeller la Fortune la Marâtre de la Prudence.

CHAPITRE XXVI.

*Exhortation à délivrer l'Italie des
Barbares.*

REPASSANT dans mon esprit tout ce que j'ai dit dans les précédens Chapitres , & ruminant , si la conjoncture présente seroit favorable pour un Prince Nouveau , qui voudroit introduire en Italie une forme de Gouvernement , qui fît honneur à sa personne , & profit à toute la Nation , je trouve tant de choses , qui concourent en faveur de cete entreprise , que je ne fai pas , s'il pouroit jamais venir un tems , qui fût plus propre à l'exécuter. Et s'il faloit , que le peuple d'Israël fût esclave en Egipte , pour favoir ce que valoit Moïse ; que les Perses fussent oprimés par les Médes , pour juger du courage
de

de Cyrus ; & que les Aténiens CH. 26.

fussent errans & vagabons, pour bien connoitre l'excellence de

Tésée * : il faloit aussi, pour voir toute l'étendue d'un Esprit Italien, que l'Italie fût aujourd'hui si misérable, qu'elle fût plus

esclave que les Juifs ; plus maltraitée que les Perses ; plus dispersée, que les Aténiens ; qu'elle fût sans Chef, & sans Loix, méprisée, déchirée, pillée, & asservie par les Etrangers. Et quoique de tems en tems on ait vû quelque grand courage, que l'on croioit être envoyé de Dieu pour la délivrer, si est-ce qu'il est arrivé, que la Fortune l'a toujours abandonné dans le plus beau de sa course. De sorte que l'Italie, qui n'a plus qu'un souffle de vie, attend, qu'il vienne quelqu'un, qui mette fin aux souffrances de la Lombardie, du Roiaume de Naples, & de la Toscane, & qui guérissè ses bles-

** Voies le
Chapitre 6.
où il parle de
ces trois per-
sonages.*

CH. 26. fures & ses Ulcères, que le tems a rendües presque incurables. Elle prie Dieu de lui envoyer quelqu'un, qui l'afranchisse du joug insupportable des Etrangers. On la voit toute prête de suivre un Etendard, pourvuqu'un homme de valeur le prenne en main. Mais il n'y a personne maintenant, sur qui elle puisse faire plus de fond, que sur vôtre illustre Maison, qui tenant aujourd'hui le Pontificat, & étant si visiblement favorisée de Dieu, peut, avec sa prudence & sa bonne fortune, se faire chef de cete glorieuse entreprise. Et cela ne vous sera pas fort difficile, si vous envisagés l'exemple de ceux, de qui j'ai parlé. Car bienque ce soient des hommes extraordinaires, & admirables, si est-ce qu'ils ont été hommes, & que pas-un d'eux n'a eu une si belle occasion, que celle d'aujourd'hui. Joint que leur cause n'étoit

n'étoit pas meilleure, que la CH 26.
 Vôtre, ni Dieu pour eux plus
 que pour vous. Il n'y a ici, que
 de la justice. Car toute Guer-
 re, qui est nécessaire, est juste: &
 les Armes, qui se prennent pour
 la défense d'un peuple, qui n'a
 point d'autre ressource, sont
 misericordieuses. Tout concourt
 à ce dessein, & il n'y fauroit a-
 voir de grandes difficultés, où il
 y a de grandes dispositions, à
 moins que l'on ne s'écarte de la
 route de ceux, que j'ai propo-
 sés à imiter. De plus, il se voit
 des signes extraordinaires, la
 Mer s'est ouverte, une Nuée a
 montré le Chemin, une pierre
 a jeté de l'eau, la Manne est
 tombée d'en haut, enfin tout a
 concouru à votre agrandisse-
 ment. C'est à vous de faire le
 reste. Car Dieu ne veut pas fai-
 re tout, pour ne nous pas ôter
 nôtre Franc-Arbitre, ni la part
 de la gloire, qui nous appartient.

ou] & c'est
 piété, que
 de prendre
 les Armes en
 faveur d'un
 peuple, qui
 ne sauroit
 trouver son
 salut ail-
 leurs.

CH. 26. Et ce n'est pas merveille, si pas-
 un des Italiens, que j'ai nom-
 més, n'a encore pu faire ce que
 l'on espère que fera vôtre illu-
 stre famille: ni, si l'Italie a été
 si malheureuse dans ses Guerres,
 qu'il sembleroit, que la Vertu
 Militaire en fût bannie. Car ce-
 la ne vient, que de ce que l'An-
 cien Usage Militaire qu'elle ob-
 servoit n'étoit plus de saison, &
 que personne n'a sù en inven-
 ter un nouveau. Rien ne fait
 tant d'honneur à un homme,
 qui vient de monter à la Princi-
 pauté, que de faire de nouvel-
 les Loix, & d'inventer une nou-
 velle Discipline, d'autant que
 ces Ordonnances le rendent vé-
 nérable, lors qu'elles sont bien
 fondées, & qu'elles donnent u-
 ne idée de grandeur. Or il y a
 en Italie assés de matière propre
 à recevoir telle forme qu'on
 voudra. Ce ne sont pas les Mem-
 bres, qui y manquent de va-
 leur,

leur , mais les Chefs. Témoin les duels , & les autres combats particuliers , où l'on voit , que les Italiens font les plus adroits , & les plus forts : au lieu qu'ils ne font rien dans les Armées. Ce qui vient de la foiblesse des Chefs. Car ceux , qui savent leur Métier , ne veulent pas obéir. Or un chacun se flate de le savoir : & il ne s'est encore vu personne , à qui les autres aient voulu céder , quelque grand mérite qu'il eût. Ce qui a été causé que , dans toutes les Guerres , que nous avons eues depuis vingt ans en ça , les Armées , qui ont été toutes Italiennes , n'ont jamais rien fait , qui vaille. Témoin le Tar , Alexandrie , Capouë , Gennes , Vaïla , Bologne , Mestre. Si donc la Maison de Medicis veut suivre les traces de ces excellens hommes , qui ont délivré leur Pais de l'oppression Etrangère , il faut avant

ou] qui
n'ont été
composées
que d'Ita-
liens.

toutes choses, comme c'est le vrai fondement de toutes les entreprises, avoir une Milice propre, n'y en aiant point ni de meilleure, ni de plus fidèle. Et quoique chaque soldat en soit bon, tous ensemble ils deviendront meilleurs, quand ils verront leur propre Prince leur commander, les honorer, & les récompenser. Il est donc nécessaire de se pourvoir d'Armes domestiques, pour être en état de résister aux Etrangers. L'Infanterie Suisse & l'Infanterie Espagnolle sont estimées terribles, mais l'une & l'autre a ses défauts. Et par conséquent une Milice mitoyenne pouroit non seulement leur résister, mais encore les vaincre. Car les Espagnols ne fauroient soutenir la Cavalerie, & les Suisses sont sujets à avoir peur des fantassins, quand ils en rencontrent d'aussi ostins qu'eux à combattre. En éfet, il s'est

s'est vu, & il se verra encore, que les Espagnols ne fauroient tenir contre la Cavalerie Francoise: & que les Suisses sont batus par l'Infanterie Espagnole. Et bien qu'il ne se soit pas vu une entière expérience quant aux Suisses, toutefois il s'en vit un échantillon à la Bataille de Ravenne, quand l'Infanterie Espagnolle en vint aux prises avec les Alemans, qui gardent le même ordre que les Suisses, en ce que les Espagnols, moiennant leur agilité & leurs boucliers, s'étant jetés à travers les piques des Alemans, ceux-ci furent batus, sans pouvoir se défendre, & aloient être entièrement défaits, sans la Cavalerie, qui vint fondre sur les Espagnols. Connoissant donc le défaut de l'une & de l'autre infanterie, on pourroit en inventer une nouvelle, qui tinst contre la Cavalerie, & ne craignît point l'Infanterie.

ou avec l'aide de leurs boucliers & de leur agilité.

Et

CH. 26.

Et pour cela, il n'y auroit qu'à changer la manière de combattre. Et ce sont ces sortes d'inventions, qui donnent de la réputation & de l'autorité à un Prince nouveau. Il ne faut donc pas laisser échaper cete occasion. Il est tems, que l'Italie, après de si longues souffrances, voie enfin son Libérateur. Je ne puis exprimer avec quelle tendresse, & quelle reconnoissance, il seroit reçu dans toutes ces Provinces, qui ont été inondées du torrent des Armes Etrangères, & qui, depuis tant d'années, ne respirent que vengeance. Où seroient les Villes, qui lui fermeroient leurs portes, & les peuples, qui refuseroient de lui obéir? Quelle envie auroit-il à surmonter? y auroit-il un seul Italien, qui hésitât à lui rendre hommage? Un chacun est las de cete Domination barbare. Que Vôtre illustre Maison prenne donc cete

te

te Cause en main , avec toutes CH. 26.
 les espérances que l'on peut concevoir de la réüffite d'une juste
 entreprise , afin que Nôtre Nation reflouriffé sous son Eten-
 dard , & que , sous ses Auspices , il foit vrai de dire avec Pé-
 trarque

La Justice au Combat désiera la Fureur , ou] La Bra-
& saura lui donner une si rude atainte , vousse au cora-
que l'on verra bientôt , que l'Ancienne
Valeur bat etc.

Du Cœur Italien n'est pas encore éteinte.

F I N.



De la Cour de France

Le Grand Conseil, avec lequel
les autres se joignent pour
ceux de la noblesse de nos
provinces, ainsi que l'on a
vu ailleurs. Les autres
sont, & que, sous les
lois, il soit vrai de dire avec
les autres, ainsi que l'on a

La Cour de France, ainsi que l'on a
vu ailleurs, ainsi que l'on a

De la Cour de France



